

18.1 Projet de délibération n° DEL-21-0676

Approbation du Pacte Urbain Linéo 10

Exposé

Dans l'objectif d'assurer une articulation plus efficace entre les politiques urbaines et de mobilité dans les secteurs desservis par le Linéo 10, une démarche partenariale a été initiée entre les communes d'Aucamville, Fenouillet, Fonbeauzard, Saint-Alban et Toulouse, Toulouse Métropole et l'autorité organisatrice de la mobilité. Cette démarche a permis de co-construire un « pacte urbain » dans lequel :

- l'autorité organisatrice de la mobilité s'engage sur le projet de transport autour duquel une valorisation urbaine peut être attendue ;
- les Communes et la Métropole s'engagent sur les moyens pour favoriser la densité et la qualité urbaine ainsi que l'accessibilité vers les transports en commun.

Les pactes urbains, qui se déclinent sur les nouveaux projets de desserte mais également sur les territoires bénéficiant d'ores et déjà d'une desserte structurante, visent à assurer une cohérence entre les projets de développement urbain et les projets de mobilité.

Les principes attendus sont :

- densité, mixité et qualité urbaine dans la zone d'influence des stations ;
- organisation urbaine favorable au projet ;
- préservation des possibilités d'insertion des transports en commun ;
- amélioration de l'accessibilité multimodale ;
- engagements programmatiques des partenaires.

Le pacte urbain précise le projet de cohérence urbanisme-mobilité et le calendrier des engagements de chacun (planification des opérations, révisions des procédures d'urbanisme, cheminements modes doux, actions de communication...) suivant les échéances de mise en œuvre du Linéo 10 et les recommandations de densité du SCoT.

Positionné au Nord de la Métropole sur les communes d'Aucamville, Fenouillet, Fonbeauzard, Saint-Alban et Toulouse, le périmètre concerné accueille près de 42 500 individus, dont plus de 28 000 dans le corridor de 400 mètres d'attractivité du Linéo 10.

Basé sur un diagnostic territorial et fonctionnel, les objectifs de ce document sont les suivants :

- identifier les secteurs d'intensification urbaine ;
- améliorer l'accessibilité piétonne vers le Linéo 10 ;
- renforcer l'intermodalité à terme avec les réseaux métro et ferroviaire.

L'identification du potentiel foncier mutable et des conditions de développement urbain dans un territoire déjà constitué, tenant compte des objectifs de production de logements, permet de faire une projection d'accueil à l'horizon 2025 de 53 000 individus, dont plus de 35 000 dans le corridor d'attractivité du Linéo 10.

Afin de permettre un développement harmonieux et équilibré, les principaux engagements du pacte urbain sont les suivants :

Pour Toulouse Métropole, programmation et phasage prévisionnel des opérations urbaines :

- Moyen terme (horizon 2025) : sur la base des objectifs de production de logements issues du PLUi-H approuvé en avril 2019, mise en œuvre des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), des préconisations de l'étude « Aucamville-Launaguet-Toulouse », dite ALT, encadrement de l'urbanisation, réalisation des équipements publics de proximité, conduite des études de programmation urbaine sur les secteurs d'intensification à inscrire dans le futur PLUi-H.
- Long terme (horizon 2030 et au-delà) : poursuite de la mise en œuvre d'une démarche d'urbanisme de projet (études urbaines, OAP, veille foncière, établissement de prescriptions urbaines permettant la gestion du renouvellement urbain dans le diffus, interfaces avec le réseau routier ainsi que les cheminements piétons et cyclables).

Pour Tisséo Collectivités, mise en place progressive d'une offre de transports en commun structurante et performante, en lien avec l'augmentation du nombre d'individus et les potentiels urbanisables :

- Court terme (horizon 2022) : mise en service du Linéo 10 et restructuration associée, études d'insertion et de programmation du schéma cyclable et piéton d'agglomération sur les secteurs d'influence du Linéo 10.
- Moyen terme (horizon 2030) : adaptation du réseau de surface classique et du Linéo 10, en tenant compte des évolutions du réseau structurant avec notamment la 3ème ligne de métro, mise en œuvre du schéma cyclable et piéton d'agglomération sur les secteurs d'influence du Linéo 10.
- Long terme (horizon 2030 et au-delà) : poursuite de l'adaptation du réseau avec, sous réserve de la réalisation des aménagements ferroviaires du Nord toulousain (AFNT), la connexion du Linéo 10 à la gare de Fenouillet.

Ces actions sont détaillées et phasées dans le document annexé à la présente délibération.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable du Comité Syndical de Tisséo du 7 avril 2021 adoptant le projet de pacte urbain Linéo 10.

Vu l'avis favorable de la Commission urbanisme et projets urbains du lundi 31 mai 2021,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver le pacte urbain Linéo 10 tel que ci-annexé.

Article 2

D'autoriser Monsieur le Président à signer ledit pacte urbain et tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.



PACTE URBAIN LINÉO 10

ÉTUDE DE COHÉRENCE URBANISME / MOBILITÉ

MAI 2021

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

Contexte et objectif de l'étude
Grand cadrage

1/ DIAGNOSTIC

- A. Socio-démographie, économie
 - B. Nature en ville, patrimoine(s) et environnement
 - C. Équipements, services, activités, commerces
 - D. Capacité de mutation foncière
 - E. Mobilités
- Le Linéo 10 vis-à-vis des autres Linéo
Enjeux

2/ LE SCÉNARIO CIBLE

2.1. Le Pacte Urbain Linéo 10 au regard des documents d'urbanisme supra-communaux

- Mobilisation foncière
- Projets à venir urbanisme encadré et maîtrisé
- Projets à venir mobilité

2.2. Le Pacte Urbain Linéo 10 au regard du PLUi-H et du modèle Camino-T

- Potentiel de foncier mutable identifié et projection d'emplois Hypothèse maxi

2.3. Le Scénario cible

3/ LE PHASAGE

2020 - 2025 : Les objectifs de production de logements issues du PLUiH approuvé en avril 2019 et les emplois projetés

2025 - 2030 ET AU-DELÀ : Vers un urbanisme maîtrisé en lien avec les projets de transports

ANNEXES

Zoom sur les six secteurs

PRÉAMBULE

CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Le Linéo 10 fait partie du schéma directeur des 10 axes Linéo à l'horizon 2020.

Ces lignes ont pour vocation de desservir de façon performante l'habitat, les emplois et les pôles générateurs de déplacements tout en s'intégrant dans le tissu urbain. Elles sont également un outil de valorisation, de requalification urbaine et d'accompagnement des projets d'urbanisation.

A ce titre, une démarche globale de pactes urbains est proposée en accompagnement au déploiement du réseau Linéo.

Le Linéo 10 apporte une desserte structurante en transports publics pour le nord de l'agglomération, secteur qui enregistre la plus forte augmentation de population depuis 15 ans. Il permet d'améliorer la desserte entre les communes de Fenouillet, Saint-Alban, Fonbeauzard, Aucamville et Toulouse nord (Délibération D.2018.02.07.3.4 - Comité Syndical de Tisséo Collectivités).

Porte d'entrée du Nord de l'agglomération, le Linéo 10 constitue un axe radial sur la Route de Fronton au nord de l'agglomération entre le centre commercial de Fenouillet et Toulouse la Vache. Il s'inscrit sur une voirie étroite qui dessert un tissu urbain mixte et un centre-ville dynamique.

En accompagnement du déploiement du Linéo 10, Tisséo Collectivités et Toulouse Métropole lancent un pacte urbain autour de ce projet de transport. Ce pacte urbain a pour objectif de mettre en évidence les perspectives d'évolution de ce territoire dans le temps en termes d'accueil d'habitants, d'emplois et de desserte.

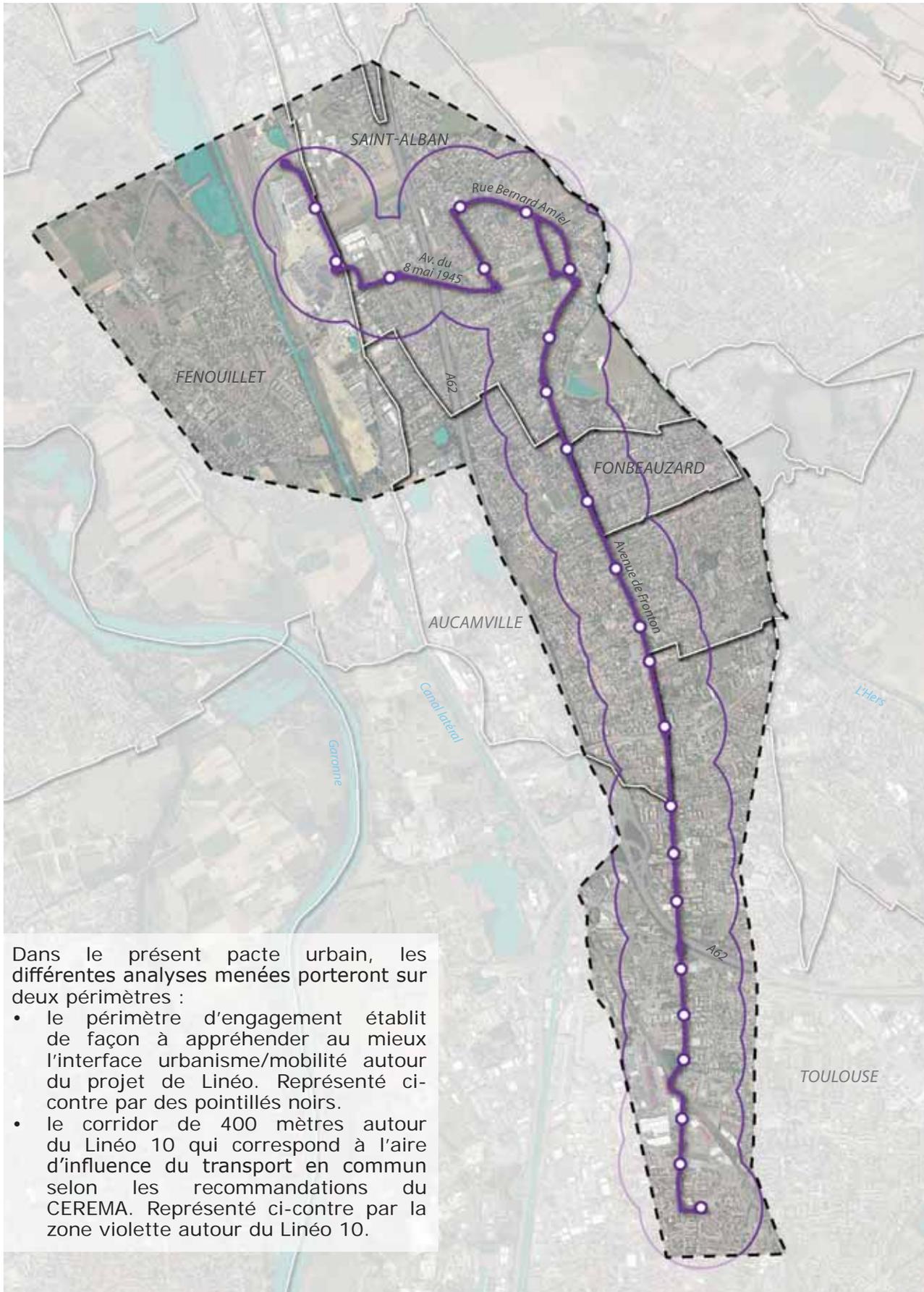
Il s'attachera à :

- Identifier les secteurs d'enjeux d'intensification urbaine et les objectifs associés
- Rechercher les conditions pour assurer une meilleure performance de la circulation du Linéo 10
- Améliorer l'accessibilité en modes actifs vers le Linéo 10
- Renforcer l'intermodalité entre les différents réseaux de transport



PRÉAMBULE

CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ÉTUDE

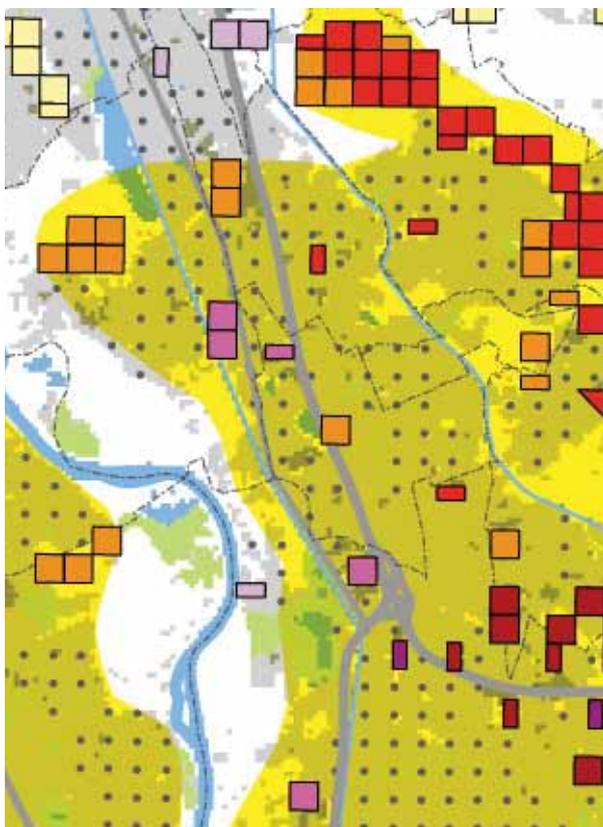


Dans le présent pacte urbain, les différentes analyses menées porteront sur deux périmètres :

- le périmètre d'engagement établi de façon à appréhender au mieux l'interface urbanisme/mobilité autour du projet de Linéo. Représenté ci-contre par des pointillés noirs.
- le corridor de 400 mètres autour du Linéo 10 qui correspond à l'aire d'influence du transport en commun selon les recommandations du CEREMA. Représenté ci-contre par la zone violette autour du Linéo 10.

PRÉAMBULE

GRAND CADRAGE : SCOT



Cohérence urbaine et pixels
SCoT approuvé le 27 avril 2017



Périmètre de cohérence urbanisme-transport
SCoT approuvé le 27 avril 2017

La première révision du SCoT a été approuvée le 27 avril 2017.

En vue d'organiser le développement polarisé du territoire du SCoT, celui-ci est réparti en trois entités répondant à des principes de développement différents : le cœur d'agglomération, la ville intense et le territoire de développement mesuré.

Le périmètre d'engagement du présent pacte urbain s'inscrit à la fois dans le cœur d'agglomération (pour la partie toulousaine) et dans la ville intense (pour les secteurs d'Aucamville, de Fenouillet, de Fonbeuzard et de Saint-Alban).

Le périmètre d'engagement du pacte urbain est situé, au sens du SCoT, dans un territoire de développement urbain, qui peut se faire par densification ou par extension.

La densification du tissu urbain existant peut se faire par différents procédés : intensification (construction nouvelle sur du bâti existant), renouvellement urbain (déconstruction reconstruction) et par intra-urbanisation (urbanisation de terrain libre en zone urbaine).

Les territoires de développement par extension sont eux identifiés par des pixels et sont caractérisés par une vocation : mixte ou économique.

A l'intérieur du périmètre d'engagement du pacte urbain relatif au Linéo 10 on compte : 9,5 pixels mixtes et 3 pixels économique.

Pour renforcer l'accessibilité métropolitaine et la fluidité des déplacements, le SCoT préconise d'anticiper les besoins en infrastructures de transport et de poursuivre le maillage du territoire en transports en commun structurants.

Le périmètre d'engagement du pacte urbain est concerné par deux liaisons : entre Fenouillet et Toulouse et une entre Castelnau et Fenouillet. Les gares situées dans ce périmètre sont aussi identifiées comme des pôles de rabattement majeur du secteur.

Le SCoT identifie des périmètres de cohérence urbanisme/transport où développement doit être fondé sur l'articulation entre urbanisme et transport.

Le périmètre d'engagement du pacte urbain est en partie concerné par un périmètre de cohérence urbanisme/transport : le n°2.

Ce périmètre de cohérence urbanisme/transport ne compte aucun pixels.

PRÉAMBULE

GRAND CADRAGE : SCOT



Cohérence environnementale SCoT approuvé le 27 avril 2017

Le SCoT identifie les espaces stratégiques composant la trame naturelle et agricole du territoire.

Le périmètre d'engagement du présent pacte urbain est un territoire à dominante urbaine où certaines continuités écologiques occupent une place importante. Il est traversée par la vallée de l'Hers, le canal latéral de la Garonne et la Garonne. Ces trois axes naturels structurent le secteur par leurs tracés et sont identifiés comme porteurs de continuités naturelles et écologiques. Ils constituent le support du réseau vert et bleu de la grande agglomération toulousaine.



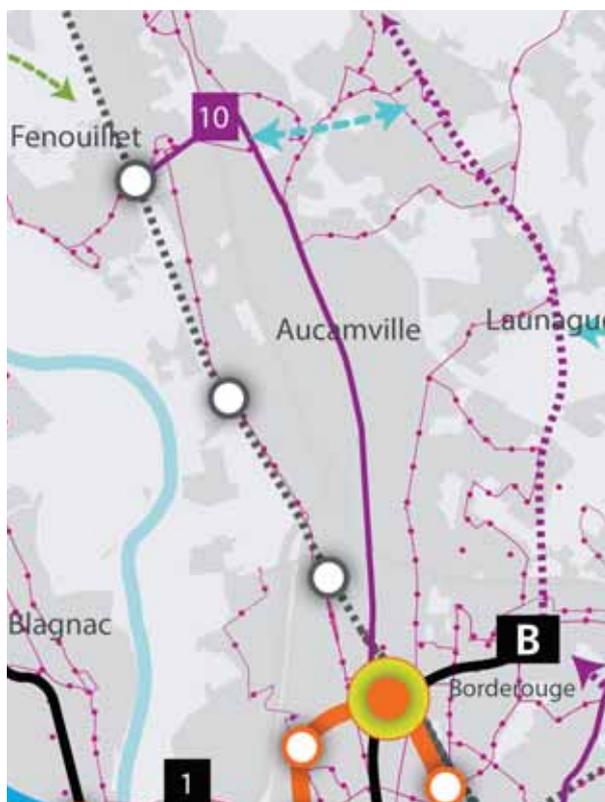
Maillage vert et bleu SCoT approuvé le 27 avril 2017



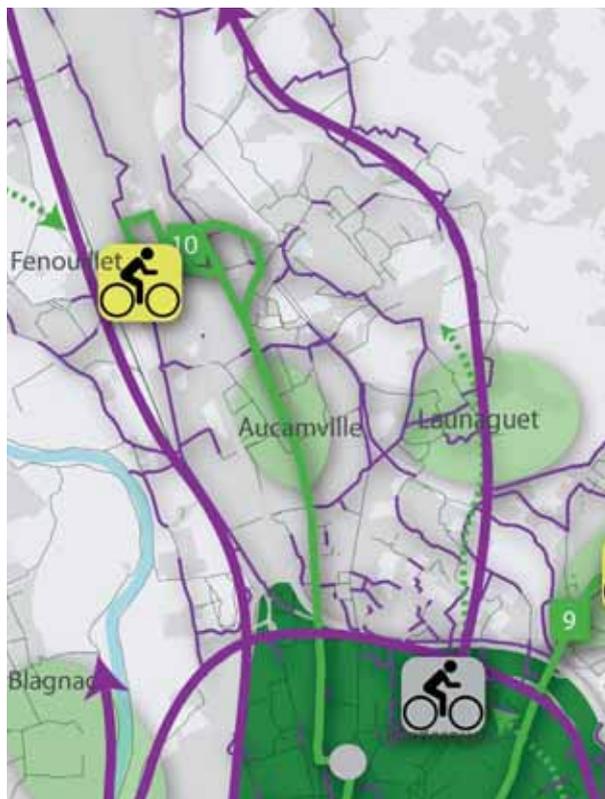
Continuités écologiques SCoT approuvé le 27 avril 2017

PRÉAMBULE

GRAND CADRAGE : LES PLANS DE MOBILITÉ



Axe 1 : Report modal en transport en commun et intermodalité - Projet Mobilités 2020.25.30 approuvé en février 2018



Axe 1 : Report modal modes actifs et partage de l'espace public - Projet Mobilités 2020.25.30 approuvé en février 2018

Le Plan De Mobilité (Plan De Mobilité, nouvelle appellation d'un PDU) définit les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement, dans le périmètre de transports urbains.

Il doit être compatible avec les orientations des schémas de cohérence territoriale.

Il doit également préciser les mesures permettant de renforcer la cohésion sociale et urbaine.

A ce titre, les plans de mobilité de la grande agglomération toulousaine (élaboration 2001 puis révisions successives) ont considéré le principe de cohérence urbanisme-mobilités en proposant la mise en place d'outils adaptés pour les territoires identifiés au SCoT comme territoires de cohérence urbanisme-transport et accueillant une infrastructure structurante de transport en commun.

Le dispositif de contrat d'axe / pacte urbain s'appuie sur la stratégie mobilité portée par l'autorité organisatrice de la mobilité avec 4 leviers d'actions traduit par les cartes ci-dessous en ce qui concerne le présent pacte urbain associé au Linéo 10.

Concernant le levier du report modal en transports en commun et intermodalité :

- Développer de nouveaux projets structurants et capacitaires
- Organiser l'intermodalité
- Développer le réseau Linéo
- Hiérarchiser et adapter le réseau bus aux territoires

Concernant le levier du report modal modes actifs et partage de l'espace public :

- Mettre en œuvre un schéma directeur cyclable d'agglomération
- Mettre en œuvre un schéma directeur piéton d'agglomération
- Apaiser les circulations dans les faubourgs toulousains et les communes de la périphérie
- Dynamiser le développement et renforcer l'efficacité des plans de mobilités d'entreprises

PRÉAMBULE

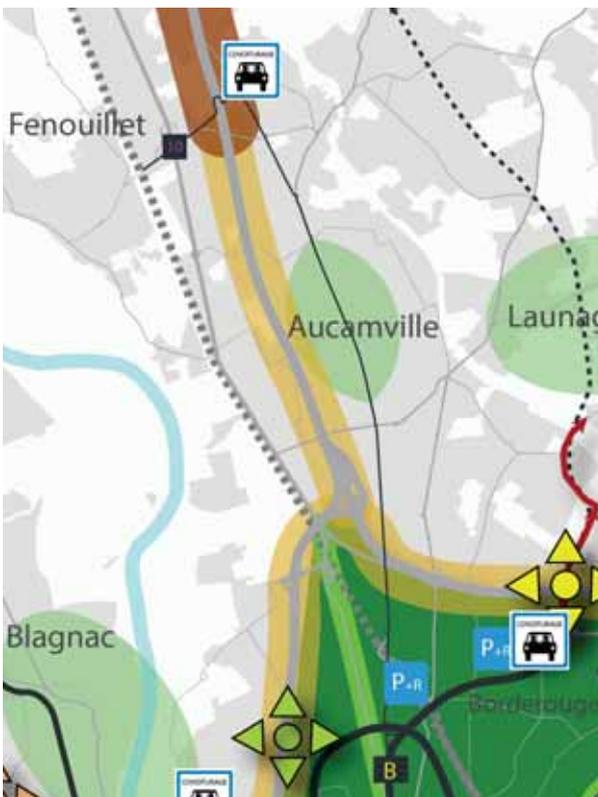
GRAND CADRAGE : LES PLANS DE MOBILITÉ



Axe 2 : Cohérence urbanisme-mobilités
Projet Mobilités 2020.25.30
approuvé en février 2018

Concernant le levier de la cohérence urbanisme – mobilités :

- S’engager sur la cohérence urbanisme – mobilités
- Mettre en œuvre des pactes urbains sur les territoires déjà desservis ou pour lesquels des projets de desserte en TC sont programmés
- Traduire ces pactes urbains dans les documents d’urbanisme
- Améliorer l’accessibilité et la desserte des zones économiques et des quartiers politique de la ville



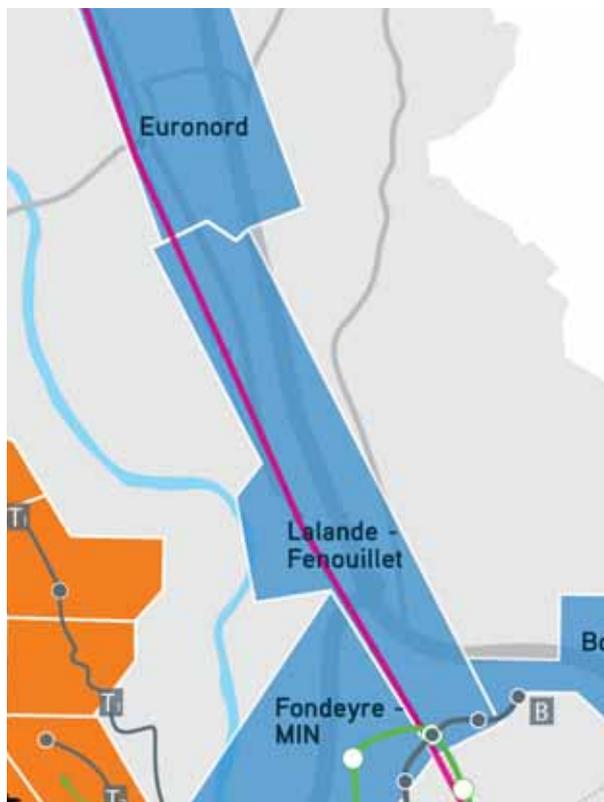
Axe 3 : Organisation des réseaux routiers et des stationnements - Projet Mobilités 2020.25.30
approuvé en février 2018

Concernant le levier de l’organisation des réseaux routiers et des stationnements :

- Dynamiser l’usage de la voiture partagée
- Mettre en oeuvre un schéma directeur des voiries et améliorer les liaisons routières
- Développer une stratégie globale de stationnement et accentuer le report modal en amont des zones de congestion
- Réduire les nuisances sonores et atmosphériques générées par les infrastructures routières

PRÉAMBULE

GRAND CADRAGE : SOTE



Territoires d'actions
SOTE - Toulouse Métropole, 7 mars 2017

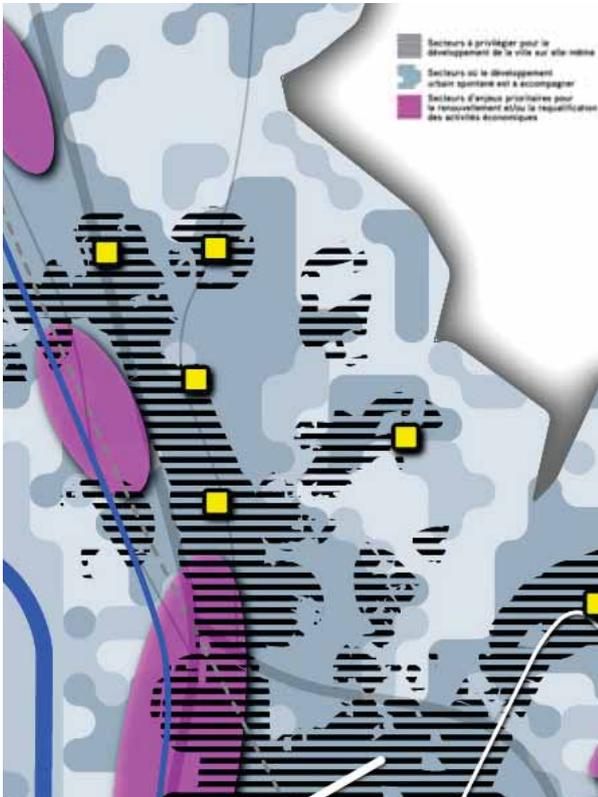
Le Schéma d'Organisation des Territoires de l'Economie élaboré par Toulouse Métropole propose, à 15ans, une vision prospective de l'offre foncière et immobilière sur le territoire de la Métropole. Il permet d'améliorer l'identité et l'attractivité des espaces économiques, de renforcer les capacités d'accueil des entreprises et de partager une vision de l'aménagement urbain (identification de 19 territoire d'actions dont 5 majeurs et engagement d'une stratégie foncière offensive).

Le Linéo 10 dessert deux territoires de l'économie qui sont identifié dans le SOTE pour l'accueil d'entreprises :

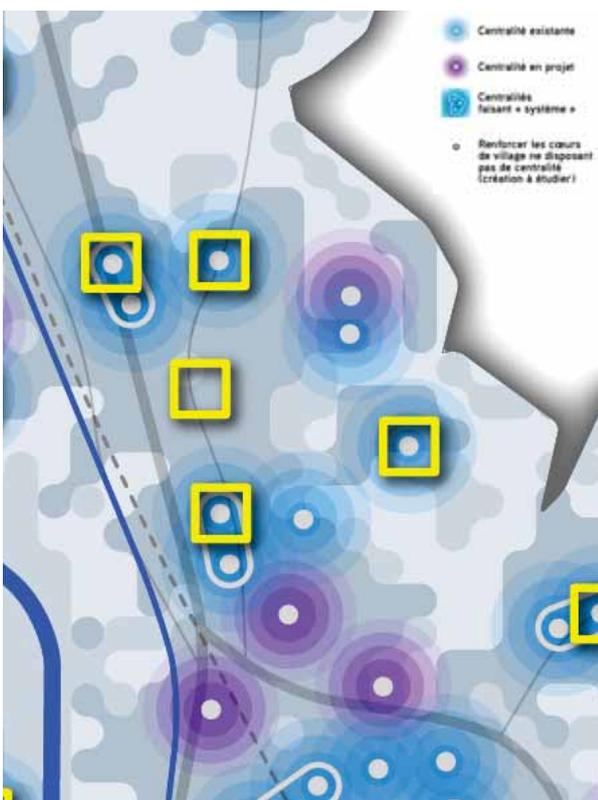
- Lalande – Fenouillet, composé de 7 espaces d'activités productives (industrie, artisanat et logistique) qui accueillent également des activités présentes (commerces et services). L'enjeu pour ce territoire est la recombinaison des espaces et la réorganisation des activités afin de séparer les usages. Ce site composé de nombreux foncier peut représenter une opportunité dans la remise sur le marché foncier productif.
- Fondeyre – MIN, où le positionnement des activités est à redéfinir, où les activités de logistiques de proximité, l'artisanat et les services présentes bénéficient d'une situation privilégiée. Sa vocation est à redéfinir au regard du développement urbain lié à l'arrivée de la 3ème ligne de métro.

PRÉAMBULE

GRAND CADRAGE : PLUi-H



Cohérence urbanisme-transport
PLUi-H approuvé le 11 avril 2019



Centralités
PLUi-H approuvé le 11 avril 2019

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi-H de Toulouse Métropole, approuvé le 11 avril 2019, est structuré autour de trois grandes orientations :

- L'optimisation : améliorer le fonctionnement du territoire pour le rendre plus performant face au défi de la gestion économe des ressources.
- La proximité : rapprocher l'habitant au plus près des fonctions qui sont nécessaires à ses besoins quotidiens.
- La cohésion : intensifier le lien social entre les habitants, pour une ville accueillante et résiliente.

Le PADD territorialise ses orientations thématiques sur le territoire traversé par le Linéo 10. Le PADD identifie les enjeux suivants :

- Protéger et développer la nature en ville autour des principaux corridors naturels et écologiques du secteur (Garonne, Canal, l'Hers).
- Privilégier le développement de la ville sur elle-même en identifiant les secteurs présentant les conditions les plus favorables (réseau TC programmés) pour accueillir ce développement.
- Faire de la proximité un élément essentiel du projet, en favorisant l'accueil des habitants dans les centralités (en adéquation avec leur niveau de commerces, services et équipements).



DIAGNOSTIC

- A. Socio-démographie, économie
- B. Nature en ville, patrimoine(s) et environnement
- C. Équipements, services, activités, commerces
- D. Capacité de mutation foncière
- E. Mobilités

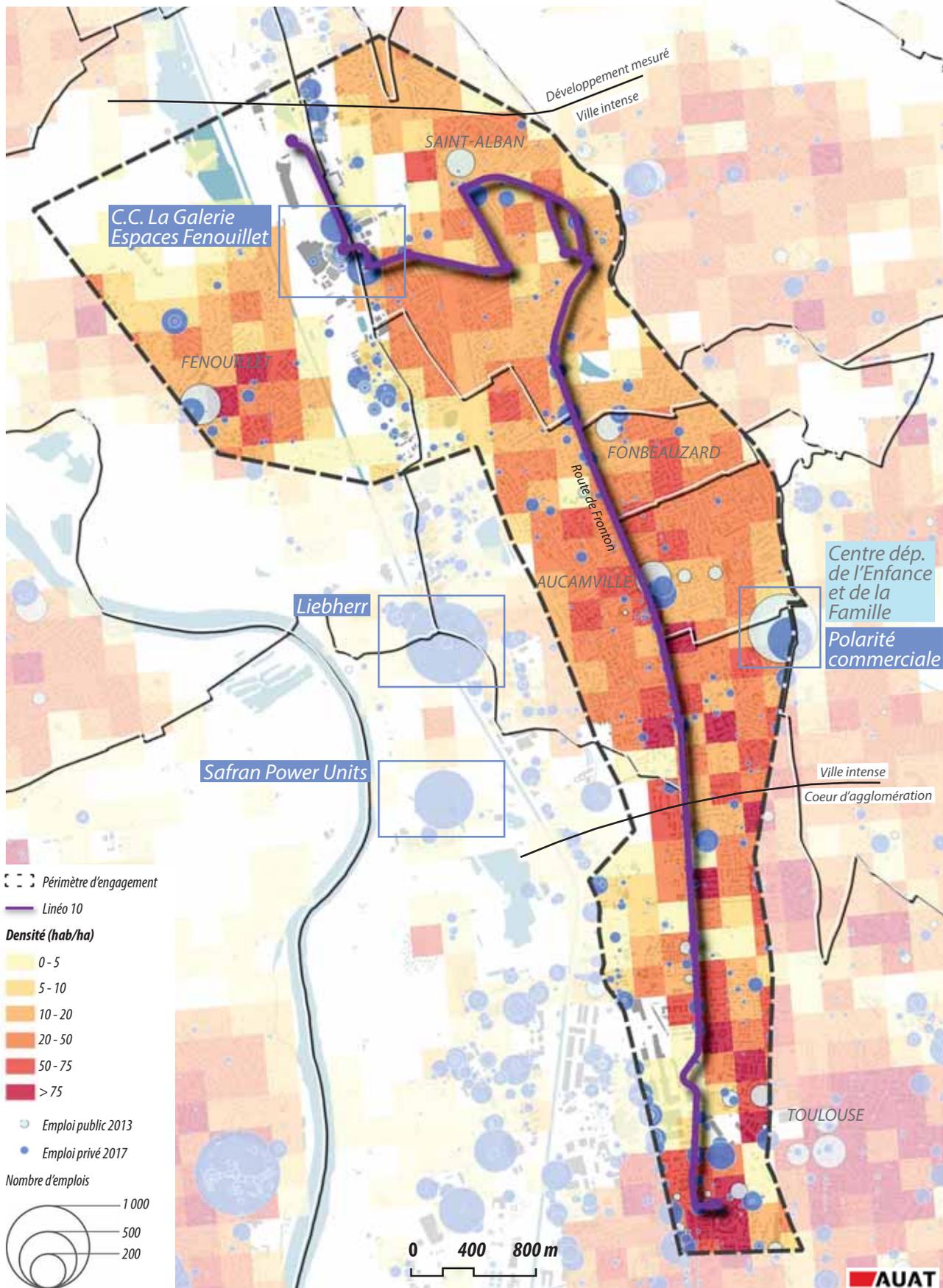
Le Linéo 10 vis-à-vis des autres Linéo

Enjeux

A/ SOCIO-DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE

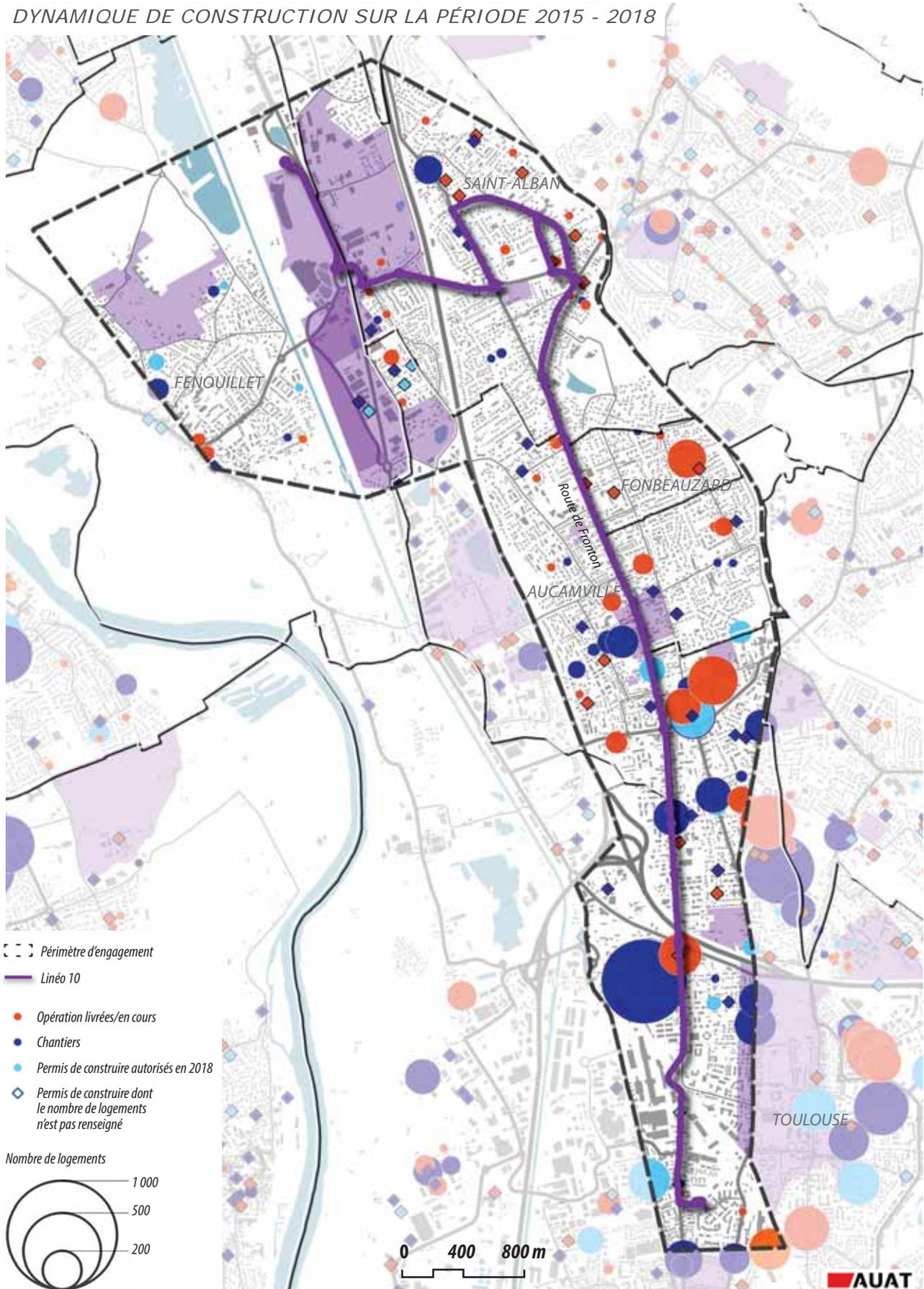
UN TERRITOIRE À DENSITÉ TRÈS VARIABLE

POPULATION 2015, EMPLOI PUBLIC 2013 ET EMPLOI PRIVÉ 2017



A/ SOCIO-DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE UN TERRITOIRE AVEC UNE FORTE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION

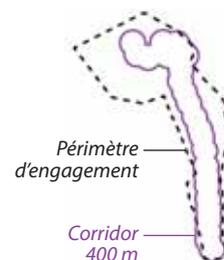
DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION SUR LA PÉRIODE 2015 - 2018



A/ SOCIO-DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE

ACCUEIL D'INDIVIDUS* DANS LE PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

*INDIVIDUS = HABITANTS + EMPLOIS



HABITANTS/LOGEMENTS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

	Total	Toulouse	Aucamville	Fonbeauzard	Saint-Alban	Fenouillet
Population 2015	29 850	11 500	8 000	1 850	5 350	3 150
Taille moyenne de ménage		1.83	2.12	2.12	2.43	2.31
Estimation nbre. lgts.	14 460	6 280	3 750	870	2 200	1 360

Sources : Insee 2015, Modèle Camino-T 2013, Sirene 2017

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE LOGEMENTS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

HABITANTS	Autorisé		Commencé (A)		Commencé < 2015-16 = Terminé (B)		Terminé (C)		Lgts. commencés + terminés (A+B+C)	Taille moyenne de ménage	Total habitants
	Date d'avis en 2018 et pas de date d'ouverture de travaux (0)		Date ouverture de travaux entre 2017 et 2018 et pas de date fin travaux		Date ouverture de travaux entre 2015 et 2016		Date de fin de travaux entre 2015 et 2018				
	PC	Lgts.	PC	Lgts.	PC	Lgts.	PC	Lgts.			
Toulouse	10	172	19	553	14	238	0	0	791	1.83	1447
Aucamville	2	0	16	83	16	75	4	2	160	2.12	339
Fenouillet	7	13	3	20	4	12	1	1	33	2.31	76
Fonbeauzard	0	0	1	1	4	57	1	0	58	2.12	122
Saint-Alban	0	0	9	35	14	14	5	0	49	2.43	119
	19	185	48	692	52	396	11	3	1091		2 103

Sources : Sit@del 2

EMPLOI À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

	Total	Toulouse	Aucamville	Fonbeauzard	Saint-Alban	Fenouillet
Emploi public 2013	1 830	1 050	280	110	130	260
Emploi salarié privé 2017	8 720	3 600	1 160	220	1 520	2 220
Total emploi	10 550	4 650	1 440	330	1 650	2 480

Sources : Insee 2015, Modèle Camino-T 2013, Sirene 2017

CALCUL INDIVIDUS/LOGEMENTS ACTUEL À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

$$29\,850 + 2\,100 + 10\,550 = 42\,500 \text{ individus (dont 31\,950 habitants)}$$

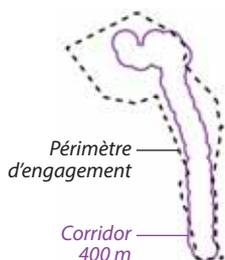
$$14\,460 + 1\,090 = 15\,550 \text{ logements}$$

DENSITÉ ACTUELLE D'INDIVIDUS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

Total individus	Surface périmètre d'engagement	Densité ind./ha
42 500	1 378 ha	31 ind/ha

DENSITÉ ACTUELLE DE LOGEMENTS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

Total logements	Surface périmètre d'engagement	Densité lgts./ha
15 550	1 378 ha	11 lgts/ha



A/ SOCIO-DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE

ACCUEIL D'INDIVIDUS* DANS LE CORRIDOR DE 400 M

*INDIVIDUS = HABITANTS + EMPLOIS

HABITANTS/LOGEMENTS À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M

	Total	Toulouse	Aucamville	Fonbeauzard	Saint-Alban	Fenouillet
Population 2015	18 800	9 800	4 520	737	3 740	3
Taille moyenne de ménage		1.83	2.12	2.12	2.43	2.31
Estimation nbre. lgts.	9 371	5 350	2 130	350	1 540	1

Sources : Insee 2015, Modèle Camino-T 2013, Sirene 2017

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE LOGEMENTS À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

HABITANTS	Autorisé		Commencé (A)		Commencé < 2015-16 = Terminé (B)		Terminé (C)		Lgts. commencés + terminés (A+B+C)	Taille moyenne de ménage	Total habitants
	Date d'avis en 2018 et pas de date d'ouverture de travaux (0)		Date ouverture de travaux entre 2017 et 2018 et pas de date fin travaux		Date ouverture de travaux entre 2015 et 2016		Date de fin de travaux entre 2015 et 2018				
	PC	Lgts.	PC	Lgts.	PC	Lgts.	PC	Lgts.			
Toulouse	8	145	13	508	11	120	0	0	628	1.83	1 149
Aucamville	0	0	9	65	6	49	2	1	115	2.12	243
Fenouillet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2.31	0
Fonbeauzard	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2.12	0
Saint-Alban	0	0	8	34	12	13	4	0	47	2.43	114
	8	145	30	607	31	182	6	1	790		1 506

Sources : Sit@del 2

EMPLOI À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M

	Total	Toulouse	Aucamville	Fonbeauzard	Saint-Alban	Fenouillet
Emploi public 2013	640	150	250	110	130	0
Emploi salarié privé 2017	7 120	3 900	990	170	1 280	780
Total emploi	7 760*	4 050	1 240	280	1 410	780

Sources : Insee 2015, Modèle Camino-T 2013, Sirene 2017

*Les 3/4 des emplois du périmètre d'engagement sont localisés dans le corridor de 400 m. Cette proportion sera conservée comme hypothèse pour les calculs de projection d'emploi

CALCUL INDIVIDUS/LOGEMENTS ACTUEL À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M

$$18\,800 + 1\,500 + 7\,760 = 28\,060 \text{ individus (dont } 20\,300 \text{ habitants)}$$

$$9\,370 + 790 = 10\,160 \text{ logements}$$

DENSITÉ ACTUELLE D'INDIVIDUS À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M

Total individus	Surface corridor 400 m	Densité ind./ha
28 060	723 ha	38 ind/ha

DENSITÉ ACTUELLE DE LOGEMENTS À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M

Total logements	Surface corridor 400 m	Densité lgts./ha
10 160	723 ha	14 lgts/ha

A/ SOCIO-DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE

UN TERRITOIRE EN PLEINE TRANSFORMATION

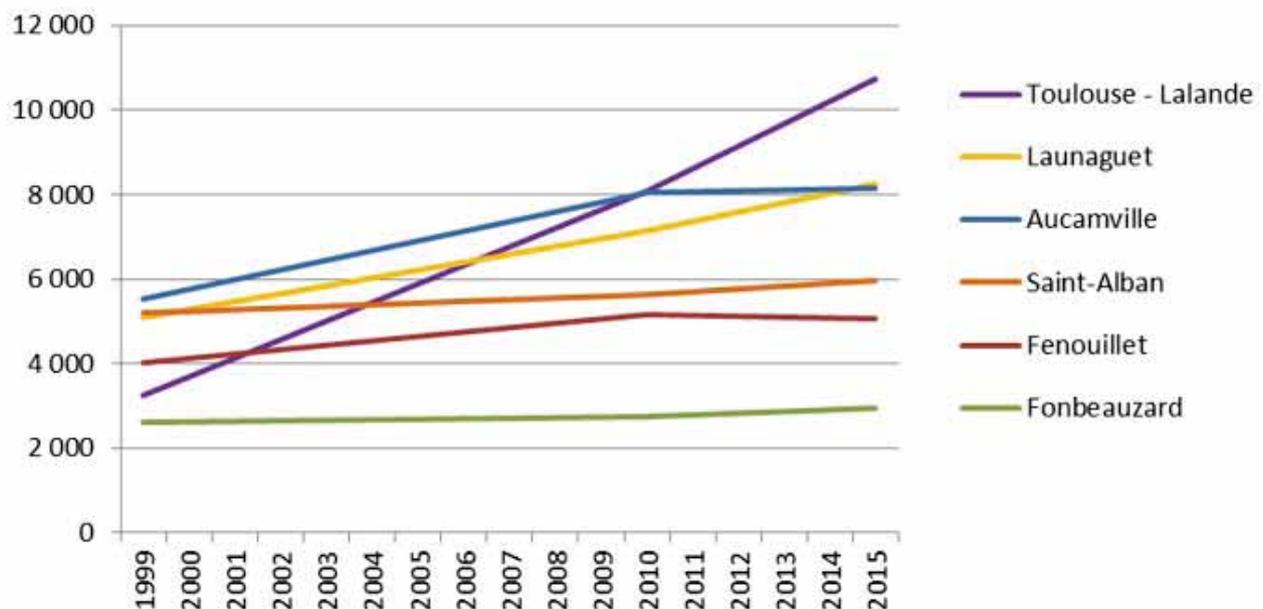
CONSTAT

- Des secteurs plus denses au Nord de Toulouse et à l'Est de la route de Fronton. Des densités disparates sur l'ensemble du périmètre d'engagement.
- Un dynamisme de construction particulièrement sensible au nord de Toulouse et le long de la route de Fronton notamment à Aucamville.
- Linéo 10 traverse plusieurs centralités de proximité : La Vache, Aucamville centre, Saint-Alban centre...
- Un accueil d'emploi important autour du Centre Commercial La Galerie - Espace Fenouillet et dans le corridor économique en marge du périmètre qui longe le canal latéral : Liebherr, Safran Power Units...

À quoi doit répondre le Pacte Urbain Linéo 10 ?

- Trouver un équilibre dans la répartition d'individus le long du corridor du Linéo 10
- Réussir une dynamique de construction modérée, qui appuie l'idée d'une croissance raisonnée et échelonnée dans le temps, avec l'appui des différents outils, réglementaires ou autres, pour y arriver

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1999 ET 2015 - INSEE, RECENSEMENTS POPULATION

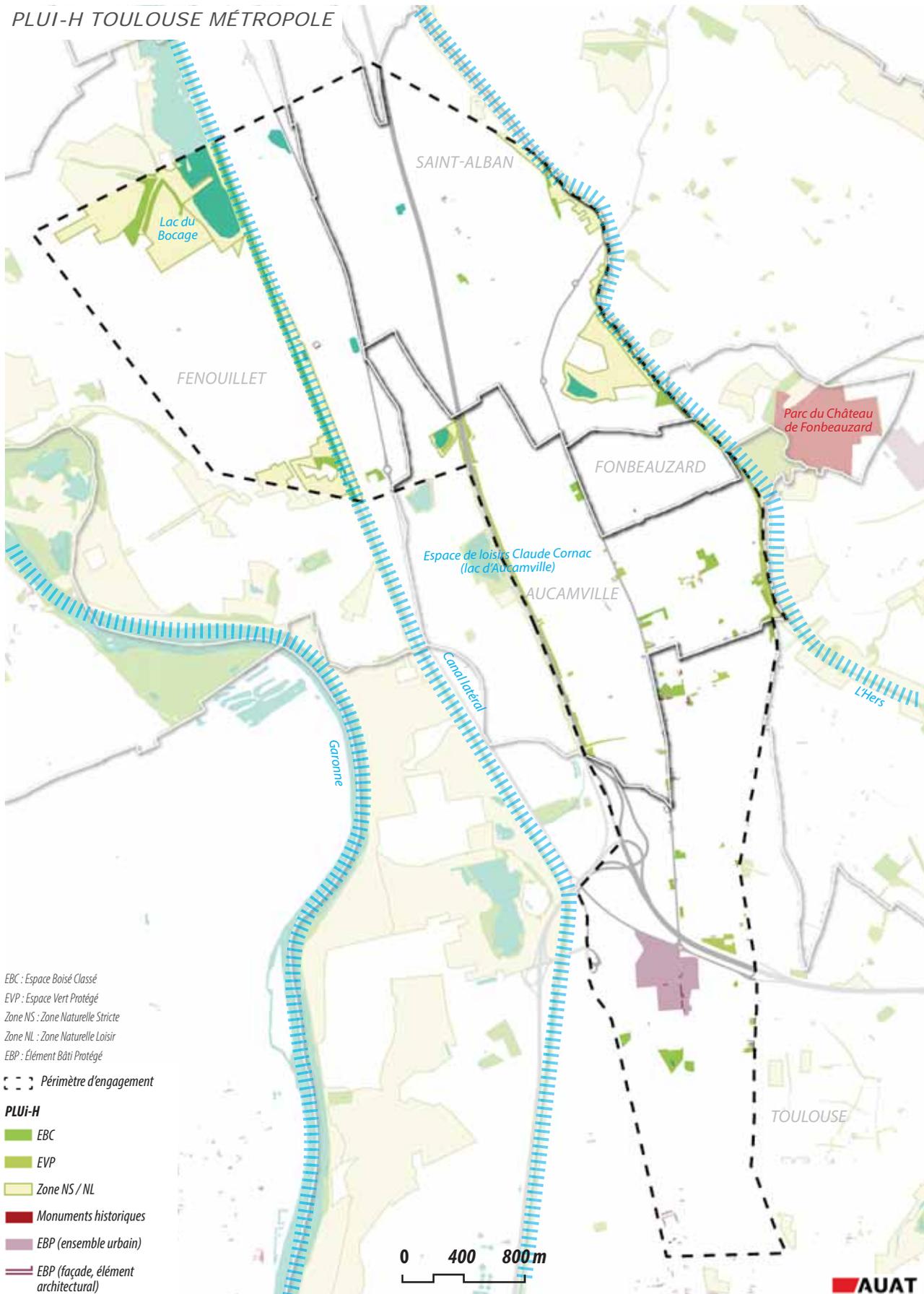


.....
 : Dans les dernières décennies et malgré une stabilisation de la population depuis 2010 :
 : (Aucamville, Saint-Alban, Fenouillet, Fonbeauzard), l'accueil de population dans ces territoires :
 : s'est principalement fait sur des opportunités foncières souvent non accompagnées d'une :
 : réflexion urbaine.
 :

B/ NATURE EN VILLE, PATRIMOINE(S) ET ENVIRONNEMENT

TROIS CORRIDORS ÉCOLOGIQUES À PROXIMITÉ

PLUI-H TOULOUSE MÉTROPOLE



B/ NATURE EN VILLE, PATRIMOINE(S) ET ENVIRONNEMENT

TROIS CORRIDORS ÉCOLOGIQUES À PROXIMITÉ

CONSTAT

- Trois corridors naturels Nord/Sud en limite/à proximité du périmètre d'engagement : la Garonne (corridor mixte à préserver), le canal latéral et l'Hers (corridors mixtes à restaurer). Ces trois corridors sont également des réservoirs de biodiversité d'intérêt local.
- Malgré la présence de quelques espaces verts majeurs à proximité du périmètre d'engagement (Lac du Bocage, lac d'Aucamville...), on note une concentration d'ilôts de chaleur urbain à l'Est de la route de Fronton entre Toulouse Nord et Aucamville et un manque général de « confort urbain » dû au faible nombre d'espaces publics plantés et arborés.
- Des niveaux de pollution sonore et de qualité de l'air importants dus à la proximité de grandes infrastructures de transports génératrices de nuisances (A62, RM820, voie ferrée...).

À quoi doit répondre le Pacte Urbain Linéo 10 ?

- Valoriser une trame verte dans des environnements souvent peu qualifiés
- Créer des liaisons vertes et bleues Est-Ouest pour mailler les corridors naturels en intégrant les projets actuels et à venir
- Porter une vigilance sur les évolutions d'un tissu urbain où le végétal est porté en grande partie par le privé
- Apaiser les voiries inter-quartiers et les espaces publics centraux



Canal latéral, Fenouillet



Espace de loisirs Claude Cornac, Aucamville



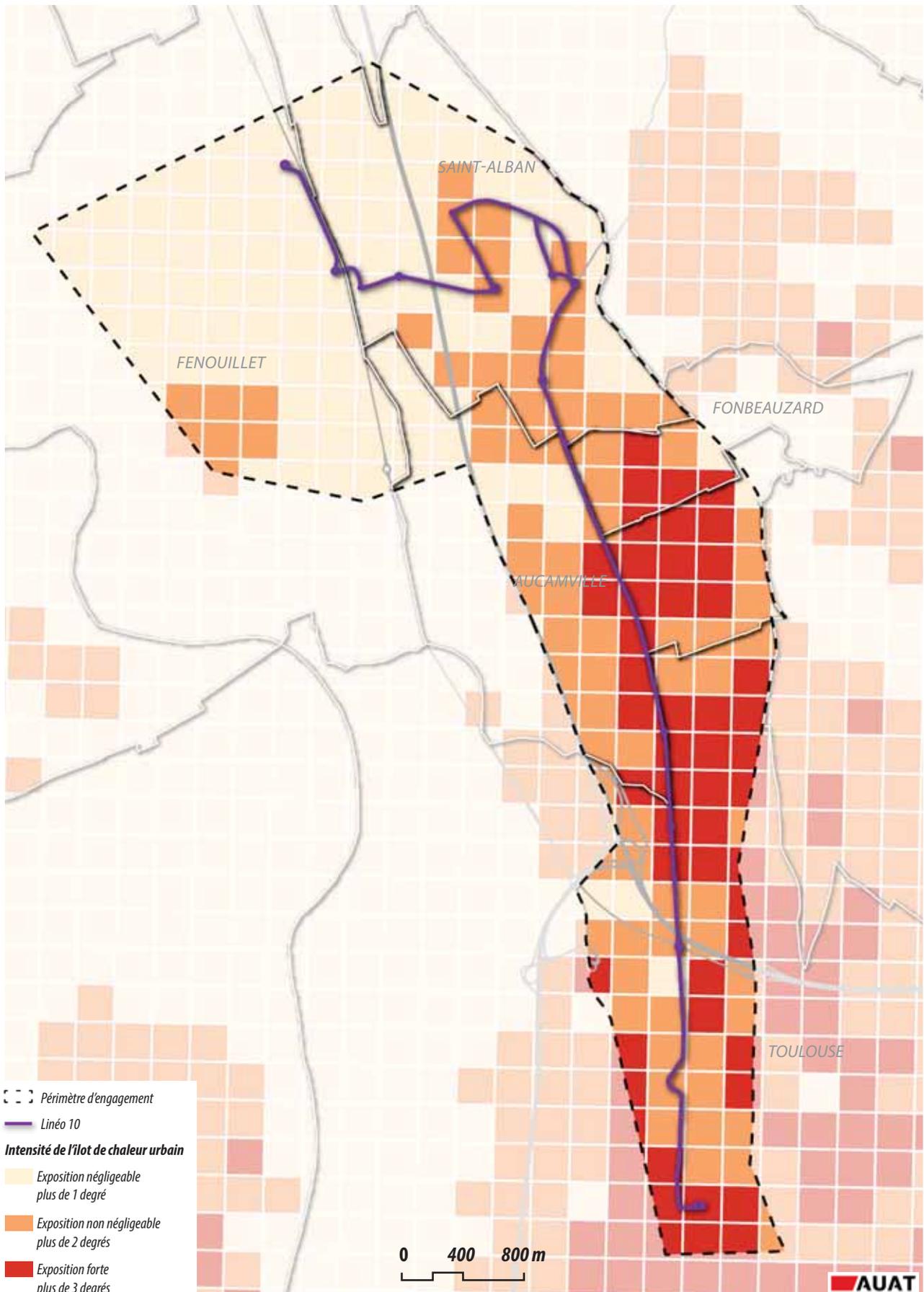
Parc du château de Fonbeauzard



Lac du Bocage, Fenouillet

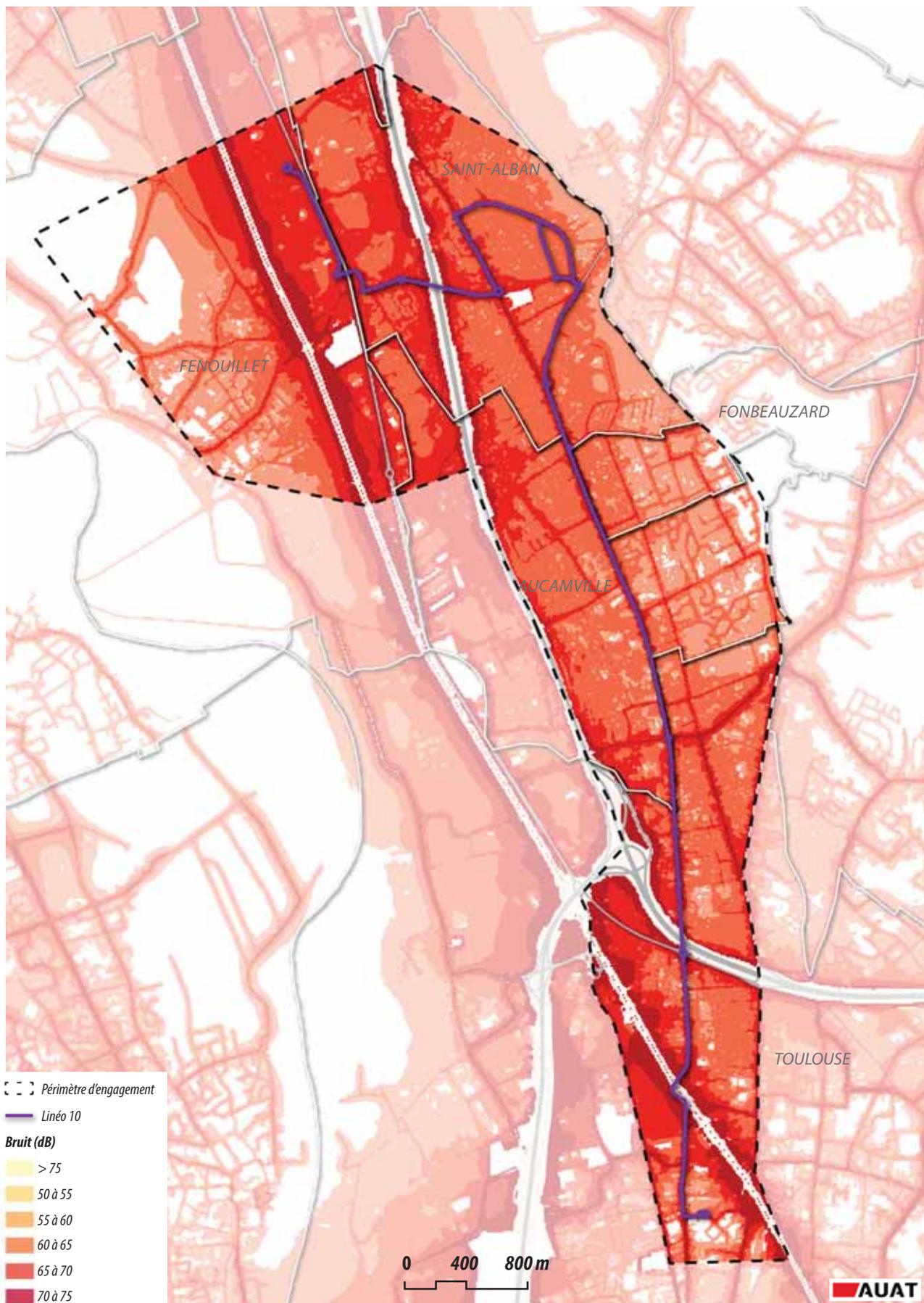
B/ NATURE EN VILLE, PATRIMOINE(S) ET ENVIRONNEMENT

MODELISATION DES ÎLOTS DE CHALEUR



B/ NATURE EN VILLE, PATRIMOINE(S) ET ENVIRONNEMENT

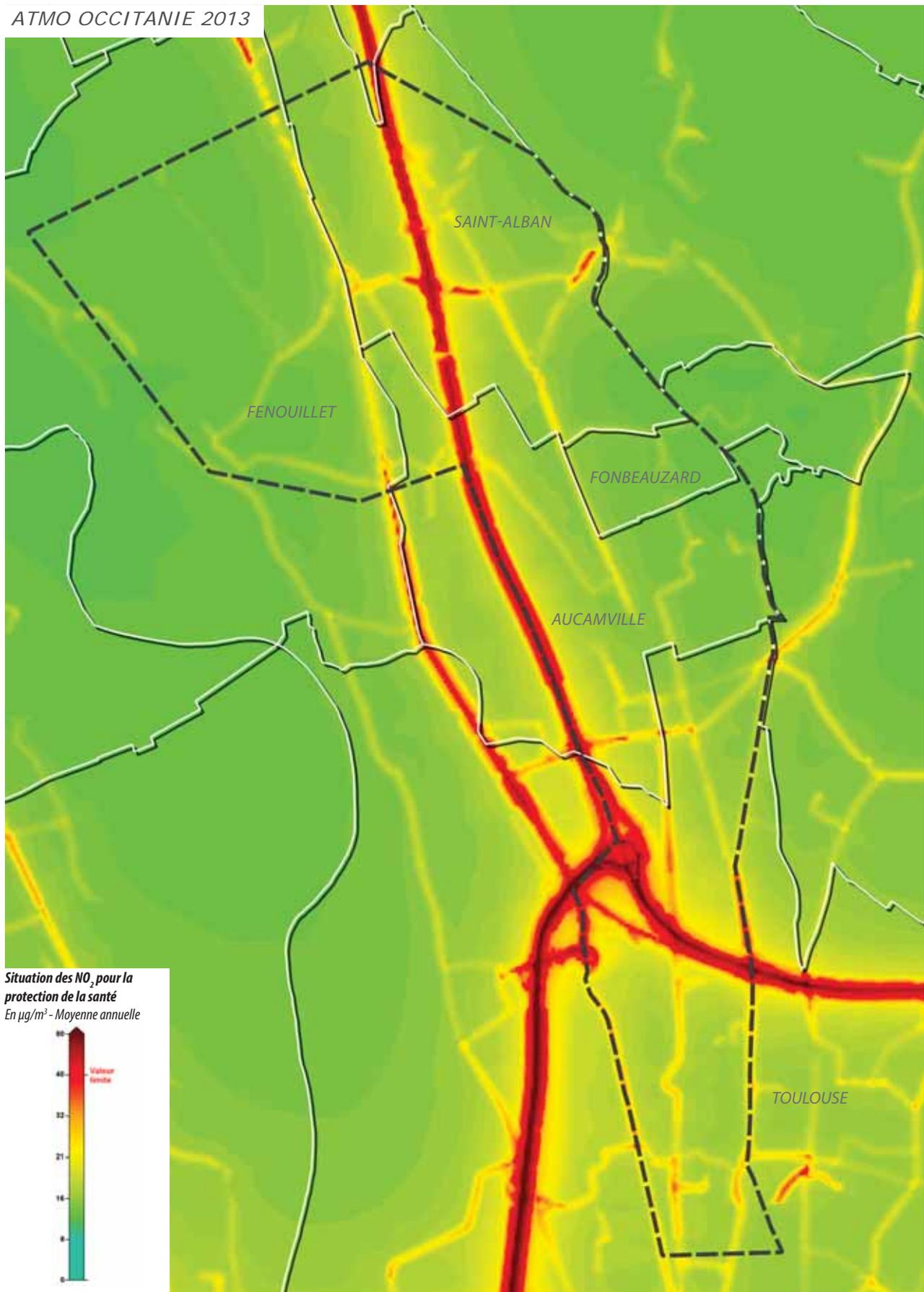
MODELISATION DU BRUIT



B/ NATURE EN VILLE, PATRIMOINE(S) ET ENVIRONNEMENT

NIVEAU DE QUALITÉ DE L'AIR

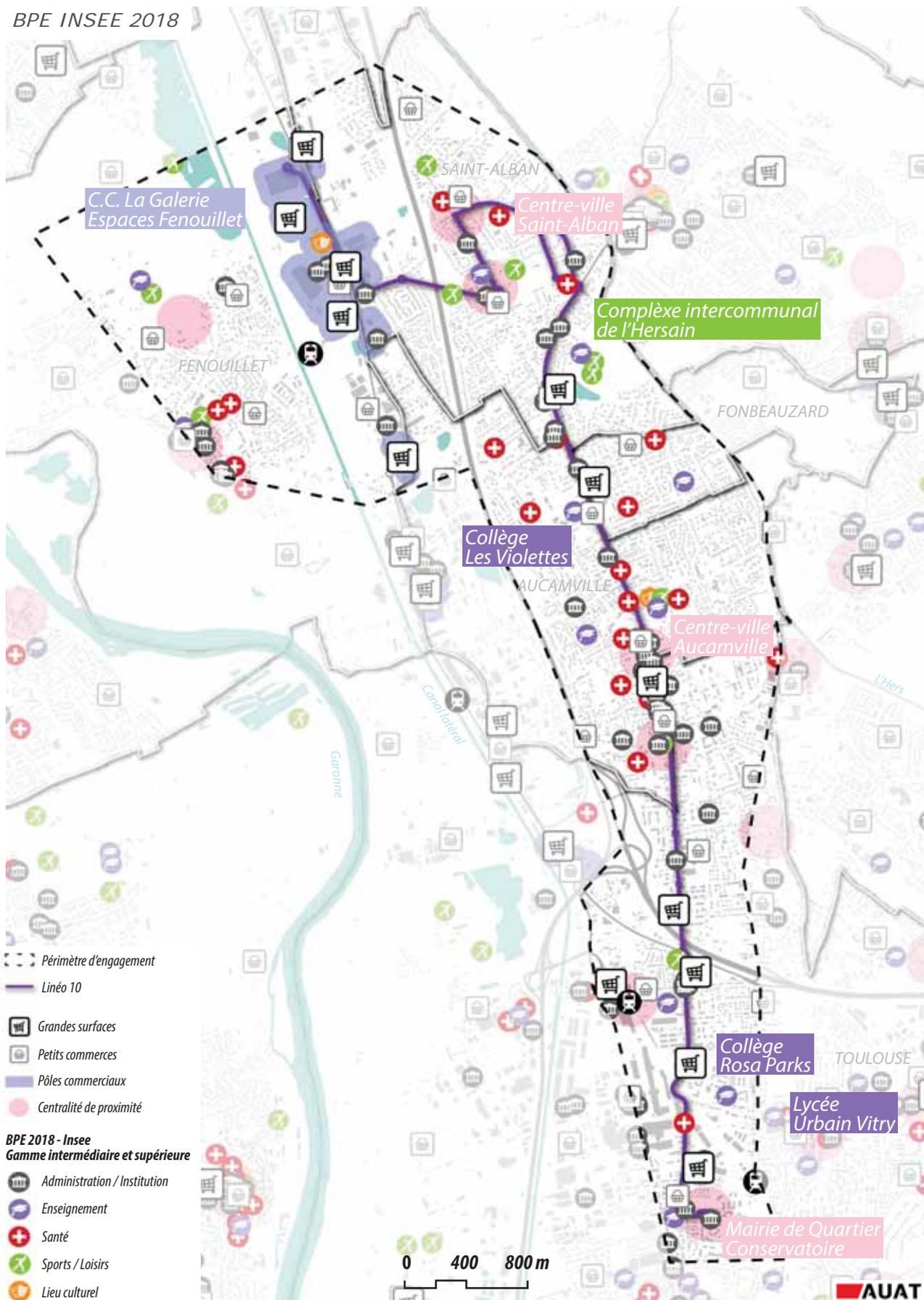
ATMO OCCITANIE 2013



C/ ÉQUIPEMENTS, SERVICES, ACTIVITÉS, COMMERCES

UN RÉSEAU D'ÉQUIPEMENTS ORGANISÉS AUTOUR DES CENTRALITÉS

BPE INSEE 2018



C/ ÉQUIPEMENTS, SERVICES, ACTIVITÉS, COMMERCE

UN RÉSEAU D'ÉQUIPEMENTS ORGANISÉS AUTOUR DES CENTRALITÉS

CONSTAT

- Des équipements publics de proximité insérés au cœur des quartiers
- Une desserte d'équipements importants : collèges, lycées, mairies (Aucamville, Saint-Alban)...
- Une offre d'équipements diverse et variée tournée vers les usages de proximité et du quotidien.
- Quelques centralités du secteur en périphérie du périmètre d'engagement malgré la concentration de centralités / polarités le long de l'axe du Linéo 10.

À quoi doit répondre le Pacte Urbain Linéo 10 ?

- Accompagner par de nouveaux équipements la forte dynamique urbaine de ces dernières années et celle à venir
- Garder et privilégier le développement d'un maximum d'équipements, commerces et services le long du corridor pour favoriser les déplacements de proximité
- Raccrocher les centralités en périphérie de l'axe du Linéo 10



Complexe intercommunal de l'Hersain, Saint-Alban



Lycée Urbain Vitry, Toulouse



Centre Commercial La Galerie - Espaces Fenouillet

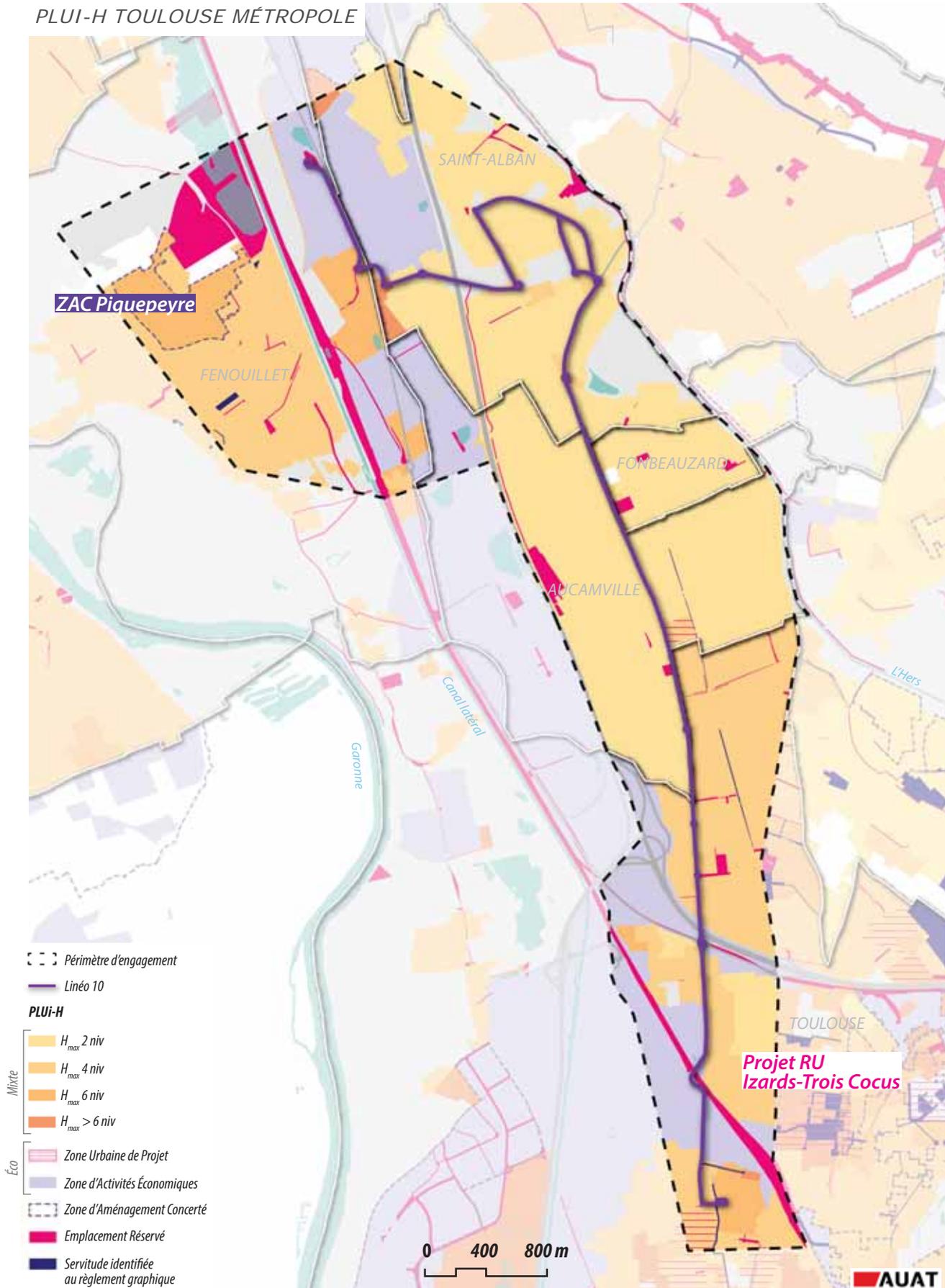


Centre-Ville Aucamville

D/ CAPACITÉ DE MUTATION FONCIÈRE

OCCUPATION DU SOL ET RÈGLEMENTATION ACTUELLE

PLUI-H TOULOUSE MÉTROPOLE



D/ CAPACITÉ DE MUTATION FONCIÈRE

OCCUPATION DU SOL ET RÈGLEMENTATION ACTUELLE

CONSTAT

- Une ligne Linéo implantée dans des tissus urbains constitués où les potentiels de renouvellement urbain sont importants.
- Une frange importante d'activités implantée le long du Canal latéral qui renforce le manque de maillages viaires Est-Ouest et notamment les liaisons avec les corridors écologiques à proximité.
- Une logique d'accueil foncier « à la parcelle » qui renforce la multiplication et l'éparpillement des opérations.

À quoi doit répondre le Pacte Urbain Linéo 10 ?

Réussir un accueil foncier qui permette, de par sa future organisation (regroupement foncier, prise en compte du confort urbain...), une mixité d'usages et qui renforce le rabattement vers le Linéo 10 (constitution de liaisons Est-Ouest)



Tissu économique, Fenouillet - Saint-Alban



Tissu mixte, Saint-Alban



Tissu économique, Aucamville

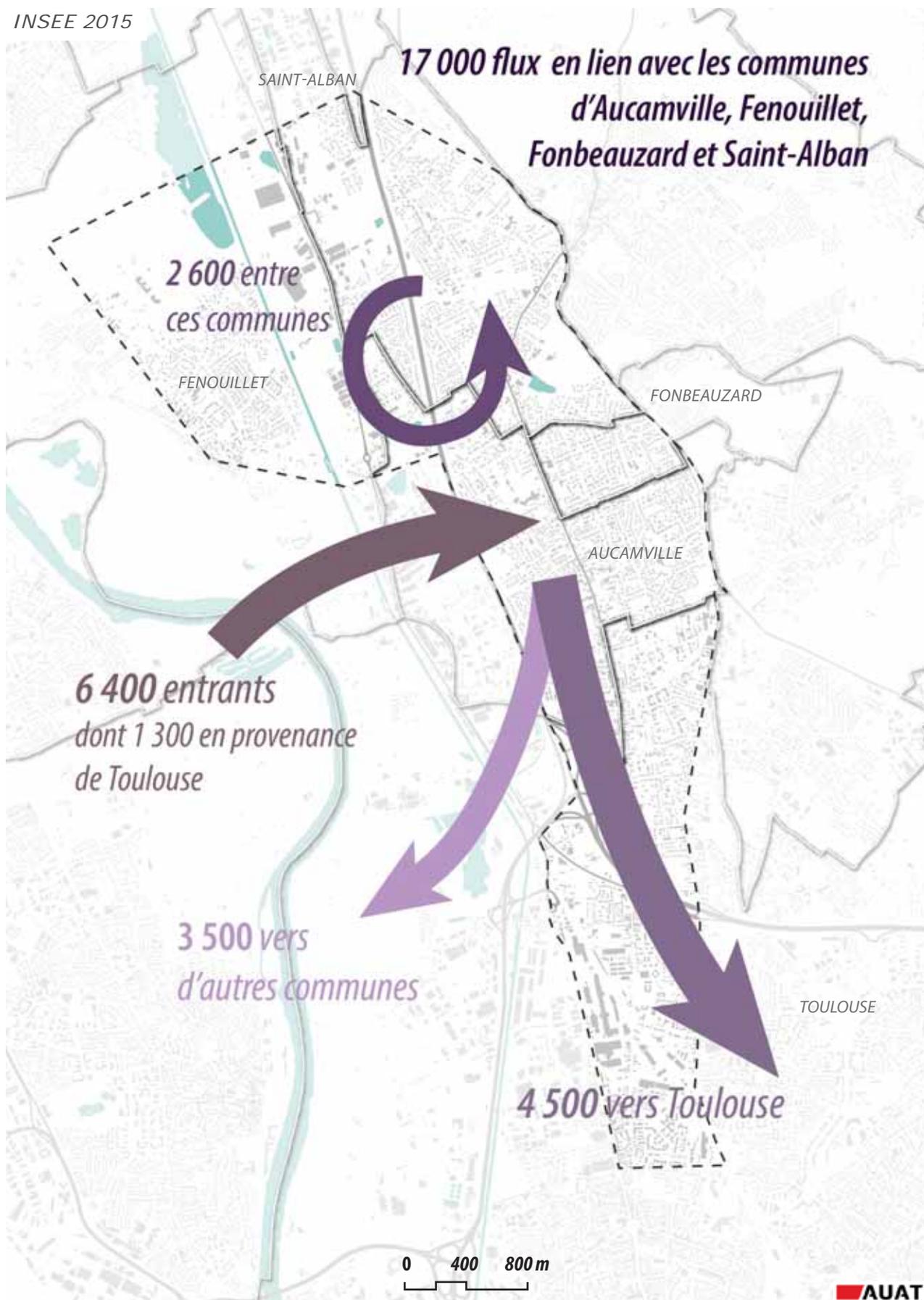


Tissu mixte, Lalande

E/ MOBILITÉS

LES MOBILITÉS DOMICILE / TRAVAIL

INSEE 2015



LES MOBILITÉS DOMICILE / TRAVAIL

CONSTAT

Au total, on compte 17 000 flux domicile-travail quotidiens en lien avec les communes d'Aucamville, Saint-Alban, Fonbeauzard et Fenouillet qui sont dans le périmètre d'engagement. En détail :

- 8 000 personnes résidant et travaillant hors de leurs communes, dont 4 500 se rendant sur Toulouse (parmi cet échantillon, en moyenne, 80% s'y rendent en voiture, 0% à pied, 4% en deux roues motorisés ou non, et 15% en TC).
- 600 en échanges entre les communes d'Aucamville, Saint-Alban, Fonbeauzard et Fenouillet.
- 2 000 actifs travaillent dans leur commune de résidence (parmi cet échantillon, en moyenne, 64% s'y rendent en voiture, 12% à pied, 5% en deux roues motorisés ou non, et seulement 2% en TC).
- 6 400 personnes entrant sur la zone pour travailler, dont 1 300 provenant de Toulouse.

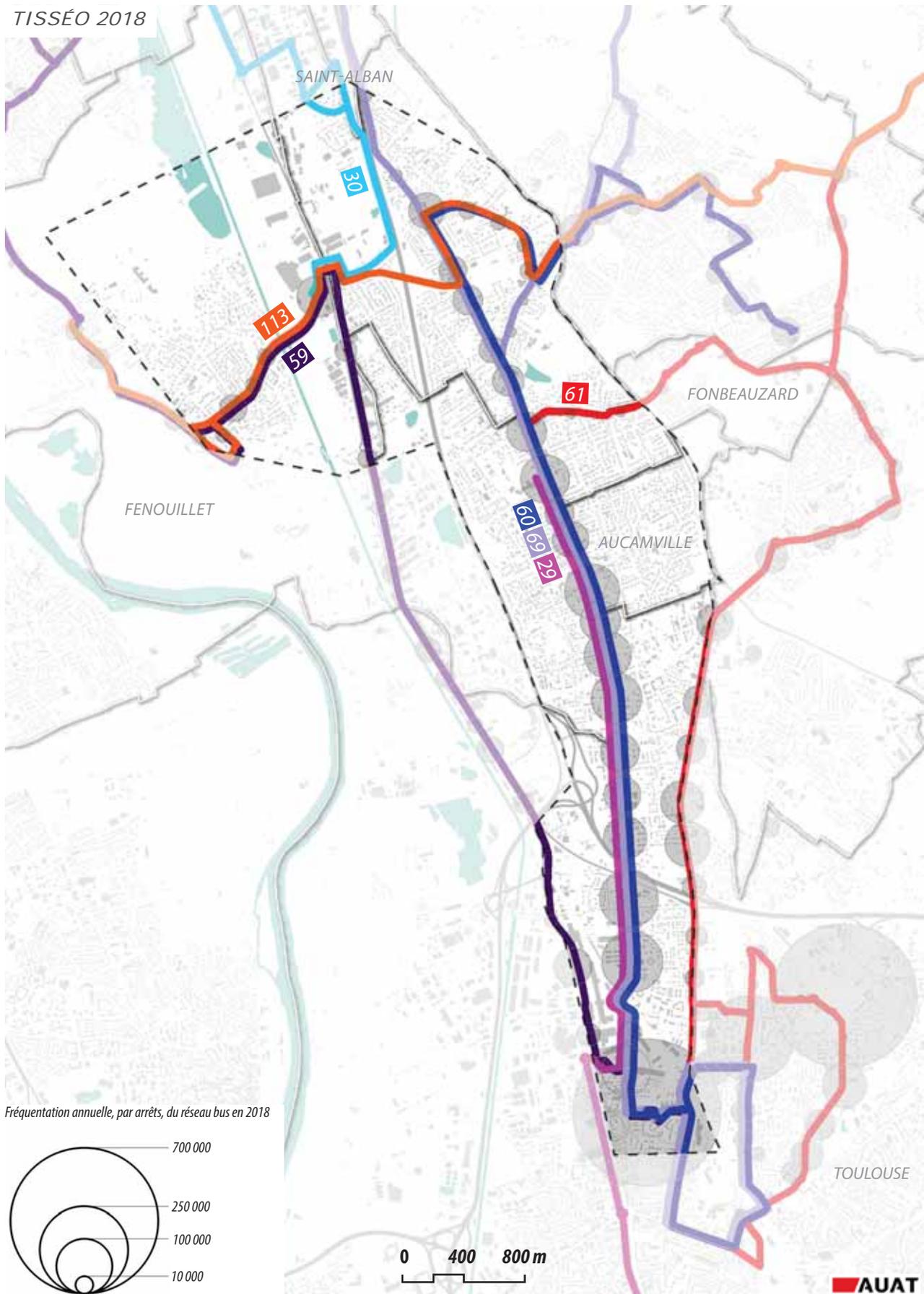
À quoi doit répondre le Pacte Urbain Linéo 10 ?

- Apporter des réponses adaptées à la diversité des destinations des déplacements
- Accompagner le report modal de la voiture vers les autres modes alternatifs

E/ MOBILITÉS

UN RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN ORGANISÉ AUTOUR DE LA ROUTE DE FRONTON

TISSÉO 2018



Fréquentation annuelle, par arrêts, du réseau bus en 2018

E/ MOBILITÉS

UN RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN ORGANISÉ AUTOUR DE LA ROUTE DE FRONTON

CONSTAT

- Le réseau de transport en commun se compose de plusieurs lignes radiales (lignes 29, 60 et 69) partant de Toulouse et organisées en rabattement sur le pôle d'échanges de La Vache.
- Quelques lignes transversales (lignes 30, 59 et 113) permettent une desserte Ouest/Est entre les communes de Fenouillet, Saint-Alban et Castelnest.
- Des problèmes de congestion de la voirie qui affectent leur fluidité et leur régularité.
- On note des fréquentations importantes au niveau du PEM de La Vache et le long de la route de Fronton, qui est l'axe le plus fréquenté du secteur.
- Le réseau de transport actuel dessert la majeure partie des zones denses ou attractives du secteur : 70% des habitants du périmètre d'engagement sont situés dans les aires d'influence théorique de 300m de l'actuel réseau bus.

À quoi doit répondre le Pacte Urbain Linéo 10 ?

- Favoriser le report modal en faisant du Linéo 10 une offre compétitive
- Améliorer la fluidité et la régularité de l'offre TC en priorité sur la route de Fronton
- Organiser l'intermodalité autour du Linéo 10

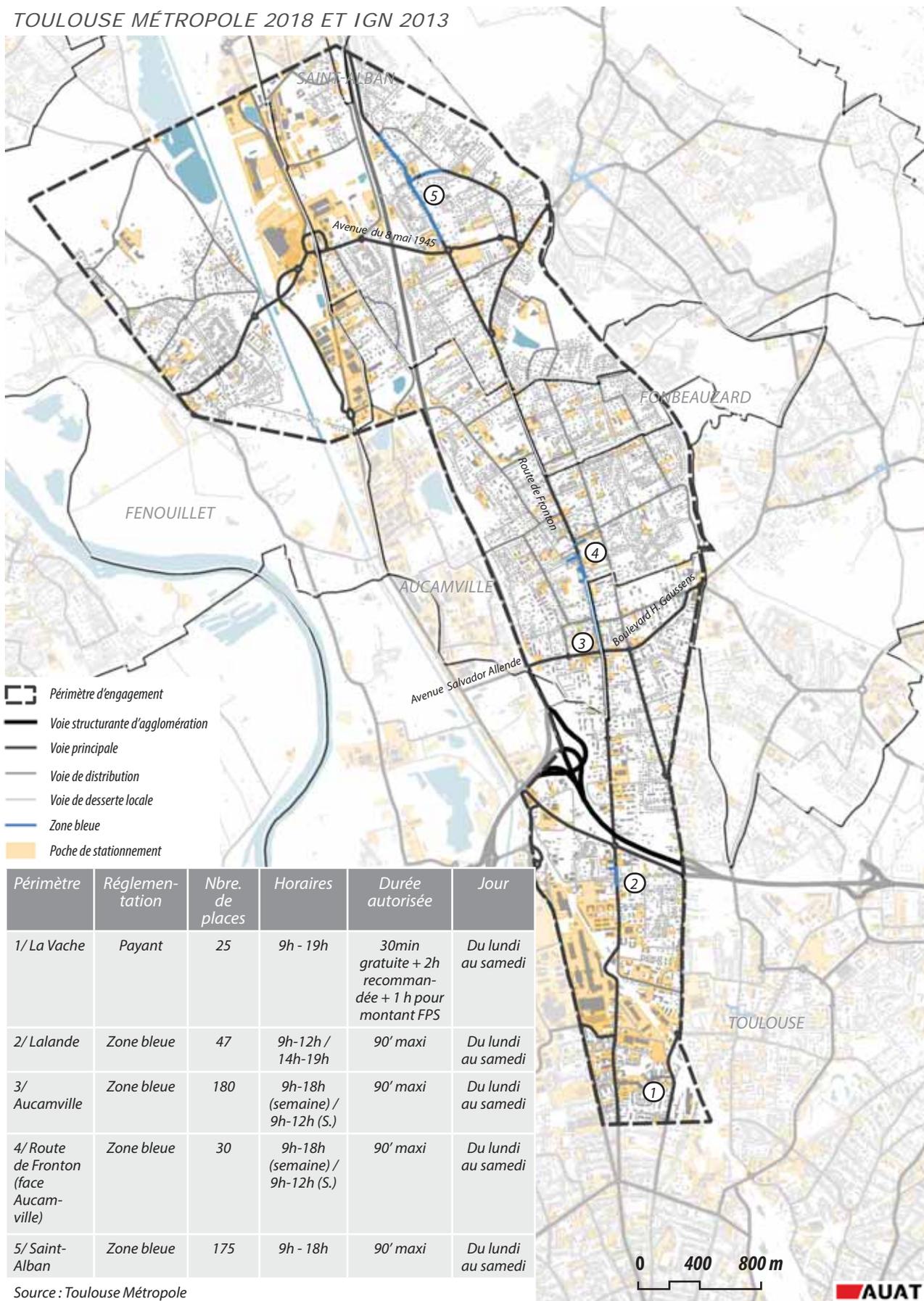
Lignes	Origine / Destination	Nbre. de courses (en semaine)	Fréquence (HP / HC)	Validations annuelles en 2018
29	Grand Rond / Aucamville	97	15' / 20'	871 820
30	Aéroport / Fenouillet	/	25' HP	/
59	La Vache / Fenouillet, Gagnac ou Lespinasse	69	20' / 30'	478 390
60	La Vache / Castelnest	125	15' / 15'	1 060 772
61	Trois Cocus / Fonbeauzard, Montberon ou Saint-Loup	100	15' / 20'	648 779
69	La Vache / Bruguières ou Gratentour	65	Environ 60'	425 576
113	Fenouillet / Pechbonnieu	/	Environ 1h30	/

Source : Offres et validations en 2018 - Tisséo Collectivités

E/ MOBILITÉS

UN RÉSEAU VIAIRE CONTRAINT ET SATURÉ PAR LES FLUX DE TRANSIT

TOULOUSE MÉTROPOLE 2018 ET IGN 2013



E/ MOBILITÉS

UN RÉSEAU VIAIRE CONTRAINT ET SATURÉ PAR LES FLUX DE TRANSIT

CONSTAT

- La route de Fronton et l'axe avenue Allende / Boulevard H. Gaussens constituent les voies principales du périmètre d'étude. Hormis l'axe Allende/Gaussens et l'avenue du 8 mai 1945, il n'y a aucune autre transversale de niveau principal dans le périmètre.
- Les flux voitures sont importants dans le secteur et peuvent difficilement s'écouler sur le réseau viaire principal qui est peu maillé.
- Le périmètre d'engagement est règlementé dans sa quasi-globalité par une offre de stationnement gratuite à l'exception des rues adjacentes à la station de métro La Vache (réglementée en tant qu'axes faubourgs commerçants, payantes).
- On compte plusieurs zones bleues le long du Linéo 10, elles sont situées au niveau du quartier de Lalande, du centre-ville d'Aucamville et de celui de Saint-Alban.
- L'espace dédié au stationnement dans le périmètre d'engagement représente 11% de l'espace urbanisé total du périmètre (public et privé confondu, sur les aires de stationnement et non au stationnement latéral sur voirie).

À quoi doit répondre le Pacte Urbain Linéo 10 ?

- Développer un maillage en modes actifs
- Repenser l'organisation du stationnement en intégrant les futurs projets
- Fluidifier les déplacements en modes alternatifs à la voiture pour répondre aux besoins actuels et anticiper les besoins futurs

.....

TRAFIC ROUTIER DANS LE SECTEUR

La route de Fronton constitue un des axes principaux de desserte du nord de l'agglomération. Les contraintes du réseau viaire (voirie étroite et réseau principal peu maillé) font que les principaux axes structurants du secteur sont saturés aux heures de pointe du matin et du soir.

On note plusieurs points de congestion du trafic notamment aux entrées Nord de Toulouse, aux traversées du périphérique et le long de la route de Fronton.

A titre d'exemple :

Aucamville Mairie - La Vache =

10' en heure creuse contre 25' en heure de pointe.

.....

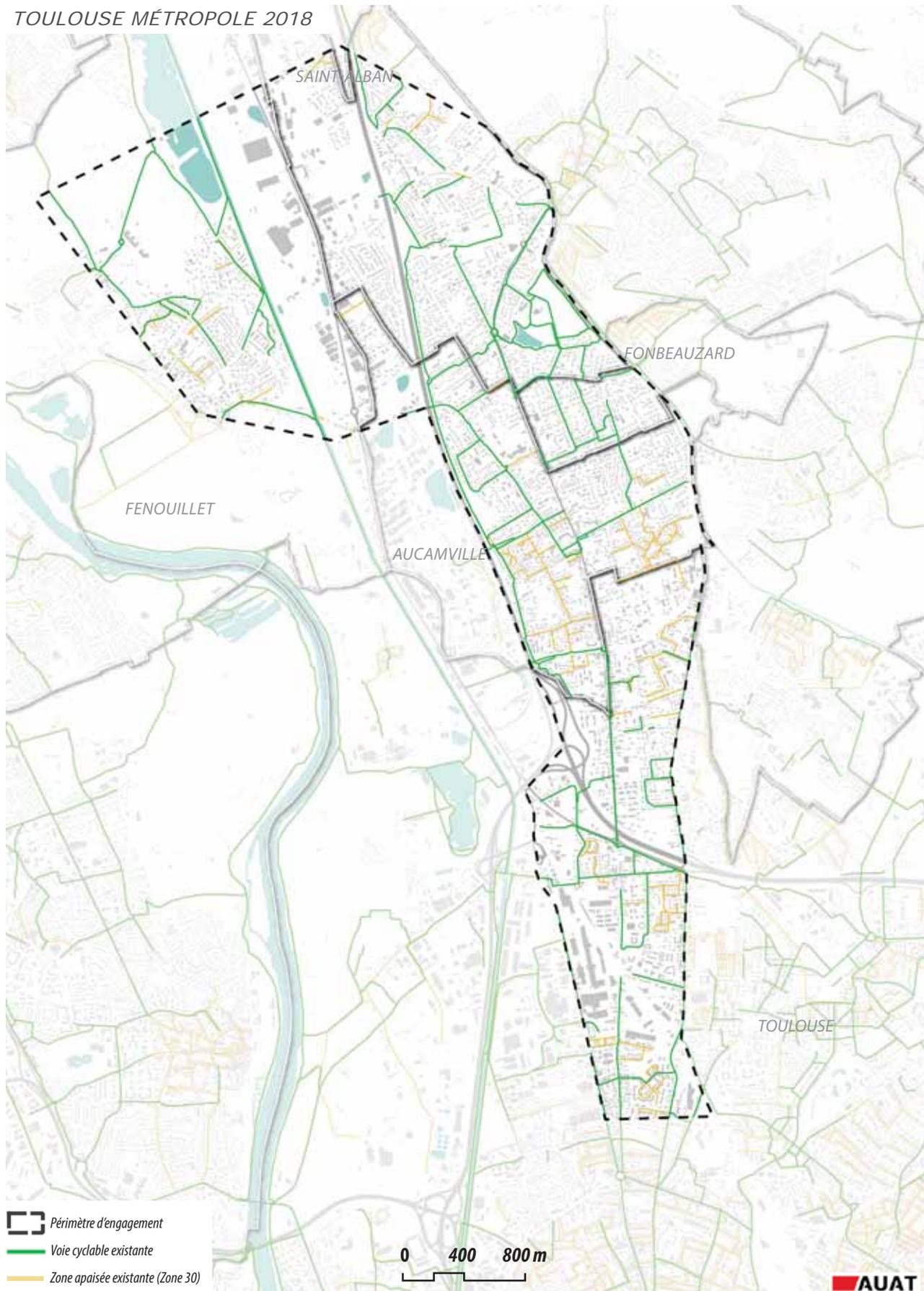


Trafic en heure de pointe du matin (8h15)
Source : Google Maps

E/ MOBILITÉS

UNE PLACE LIMITÉE POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES

TOULOUSE MÉTROPOLE 2018



E/ MOBILITÉS

UNE PLACE LIMITÉE POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES

CONSTAT

- La présence des piétons et des cyclistes est limitée par l'absence d'aménagements confortables.
- Face à l'important flux voiture traversant le secteur, les aménagements actuels sont peu sécuritaires et souvent discontinus.
- Le secteur offre peu de perméabilité le long du tissu bâti, de nombreuses impasses, pour rejoindre les centralités et les arrêts de transport en commun.
- Les itinéraires pour rejoindre les points d'intérêts du secteur sont compliqués et rallongés à cause du manque d'aménagements et de liaison directe qui représentent un réel frein au rabattement en modes actifs vers le Linéo 10.

À quoi doit répondre le Pacte Urbain Linéo 10 ?

- Améliorer le rabattement en modes actifs vers les futurs arrêts du Linéo 10
- Continuer le maillage du réseau cyclable
- Résorber les discontinuités piétonnes et cyclables



Manque d'aménagements dédiés aux piétons et aux cyclistes
Chemin du moulis, Aucamville



Des aménagements pour les cyclistes à conforter
Route de Fronton, Aucamville



Manque d'aménagements dédiés aux piétons et aux cyclistes + stationnement sauvage
Rue Edgar Degas, Toulouse



Des perméabilités piétonnes à multiplier
Rue Virginia Woolf, Toulouse

LINÉO 10 VIS-À-VIS DES AUTRES LINÉO

POSITIONNEMENT ACTUEL DU LINÉO 10

Linéo	Population 2015	Emploi public 2013	Emploi privé 2017	Emploi Total	Individus	Longueur du Linéo (km)
Linéo 1	60 145	8 556	54 090	62 646	122 791	14
Linéo 2	34 708	2 876	55 474	58 350	93 058	15
Linéo 3	28 671	1 316	10 872	12 188	40 859	13
Linéo 4	52 857	11 330	40 238	51 568	104 425	10
Linéo 5	22 460	1 052	19 513	20 565	43 025	14
Linéo 6	16 113	1 120	6 774	7 894	24 006	8
Linéo 7	43 409	6 832	33 644	40 476	83 885	9
Linéo 8	45 048	4 718	51 587	56 305	101 353	7
Linéo 9	67 306	13 624	63 677	77 302	144 606	12
Linéo 10	21 851	696	7 661	8 357	30 208*	11
Linéo 11	20 014	2 359	17 244	19 603	39 617	12

Calculs réalisés sur la base de la zone d'influence de 400 m des Linéo

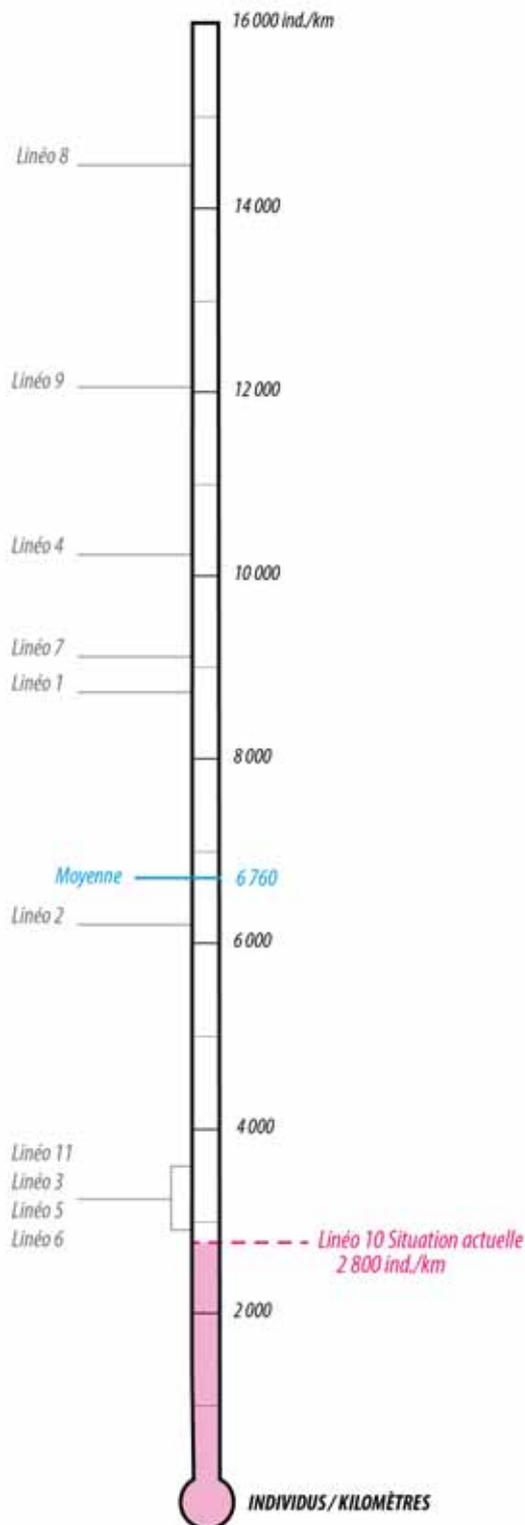
Sources : Tisséo Collectivités, Bilan Linéo 2018, Insee 2015, Modèle Camino-T 2013, Sirene 2017

***NOTA** : Le total d'individus du Linéo 10 est légèrement différent que celui calculé dans le diagnostic car le corridor de 400m utilisé pour le calcul va au-delà du périmètre d'engagement. Les valeurs situées au-delà du périmètre d'engagement n'ont pas été prise en compte dans le calcul initial.



LINÉO 10 VIS-À-VIS DES AUTRES LINÉO

POSITIONNEMENT ACTUEL DU LINÉO 10



Le Linéo 10 fait partie de la gamme basse des Linéo en terme de desserte d'habitants et d'actifs. En comparaison aux autres Linéo, dans sa zone d'influence de 400 mètres de part et d'autre de son tracé, le Linéo 10 dessert moins d'habitants et moins d'emplois que la majorité des autres lignes. Cela s'explique notamment par un itinéraire qui traverse peu les quartiers denses de Toulouse à l'inverse de la plupart des autres Linéo.

Cependant, entre 2015 (période de calcul de la population) et aujourd'hui, on constate une importante croissance sur le territoire. Cette croissance est liée en partie au fort renouvellement urbain peu maîtrisé qui s'opère dans le secteur.

La dynamique actuelle du territoire montre des marges de manœuvre au niveau de la capacité du Linéo au regard de la population qui est desservie et celle qui le sera à moyen et long termes.

Toutefois, pour que le Linéo 10 puisse bénéficier de ce potentiel de desserte à venir, il est nécessaire que l'organisation urbaine du territoire soit au rendez-vous. Notamment en terme de qualité urbaine à travers les objectifs de production de logements issues du PLUiH approuvé en avril 2019 maîtrisé et en améliorant les rabattements tous modes vers les arrêts du Linéo 10.

Linéo - Situation actuelle	Ind./km	Pop./km	Emploi/km
Linéo 8	14 478,9	6 435,4	8 043,6
Linéo 9	12 050,5	5 608,8	6 441,7
Linéo 4	10 237,7	5 182,0	5 055,7
Linéo 7	9 117,9	4 718,4	4 399,6
Linéo 1	8 770,8	4 296,1	4 474,7
Linéo 2	6 245,5	2 329,4	3 916,1
Linéo 11	3 444,9	1 740,3	1 704,6
Linéo 3	3 268,7	2 293,7	975,1
Linéo 5	3 163,6	1 651,5	1 512,1
Linéo 6	3 038,7	2 039,6	999,1
Linéo 10	2 797,0	2 023,2	773,8

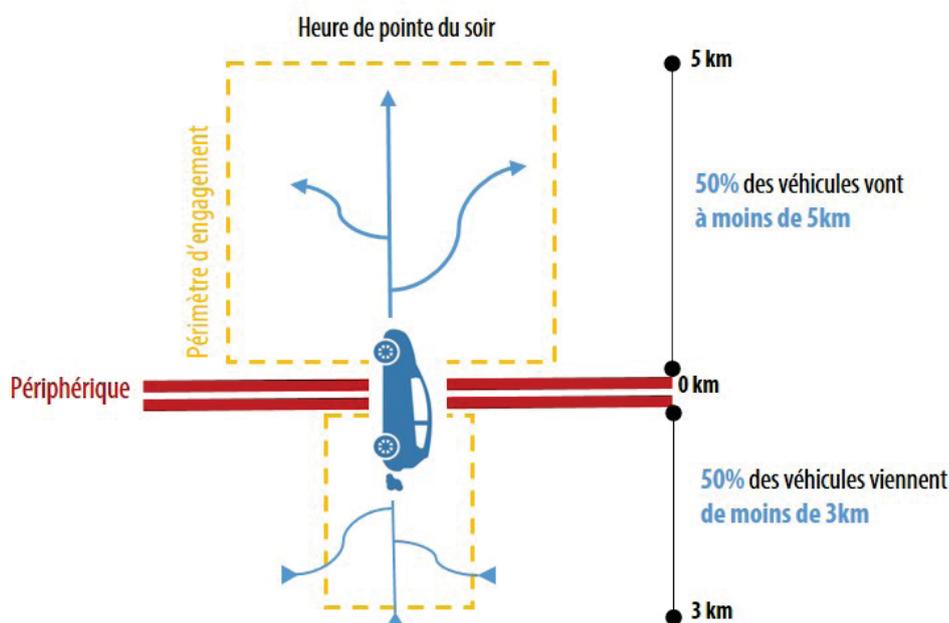
Calculs réalisés sur la base de la zone d'influence de 400 m des Linéo
Sources : Tisséo Collectivités, Bilan Linéo 2018, Insee 2015, Modèle Camino-T 2013, Sirene 2017

ENJEUX SPÉCIFIQUES

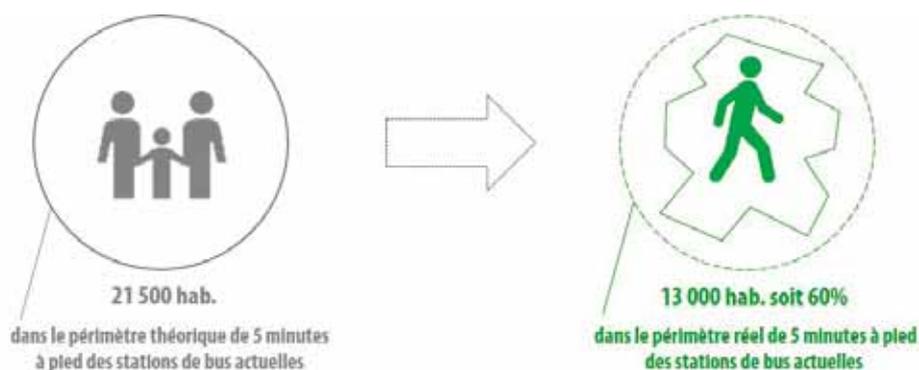
UN POTENTIEL DE REPORT MODAL A ACTIVER

Les flux qui empruntent le territoire du pacte urbain concerne pour une part très significative la route de Fronton. En heure de pointe du soir, 50% du trafic qui traverse le périphérique par la route de Fronton vient de moins de 3km et va à moins de 5km au Nord par delà le périphérique.

Néanmoins, une part encore importante du trafic sur cet axe vient d'un territoire situé au-delà de celui du pacte urbain. Il doit donc être appréhendé par des mesures en aval (développement du train, parking-relais...) et une stratégie métropolitaine d'urbanisation maîtrisée.



Accroître le périmètre réel d'attractivité des stations par un meilleur maillage des cheminements.



ENJEUX GÉNÉRAUX

LE PACTE URBAIN LINÉO 10 EST L'OPPORTUNITÉ DE :

- Formaliser une vision urbaine stratégique d'ensemble pour le secteur, qui permette un phasage de l'urbanisation en lien avec l'amélioration de la desserte
- Organiser les mesures qui favorisent l'usage et optimisent la performance du linéo 10 : rabattement des piétons et des cyclistes, organisation du stationnement et du réseau cyclable d'agglomération, traitement et partage de l'espace public...
- Doter le territoire d'équipements, d'espace public de qualité, et d'une trame verte et bleue en lien avec son potentiel d'accueil





LE SCÉNARIO CIBLE



LE SCÉNARIO CIBLE

2.1. Le Pacte Urbain Linéo 10 au regard des documents d'urbanisme supra-communaux

- Mobilisation foncière
- Projets à venir urbanisme encadré et maîtrisé
- Projets à venir mobilité

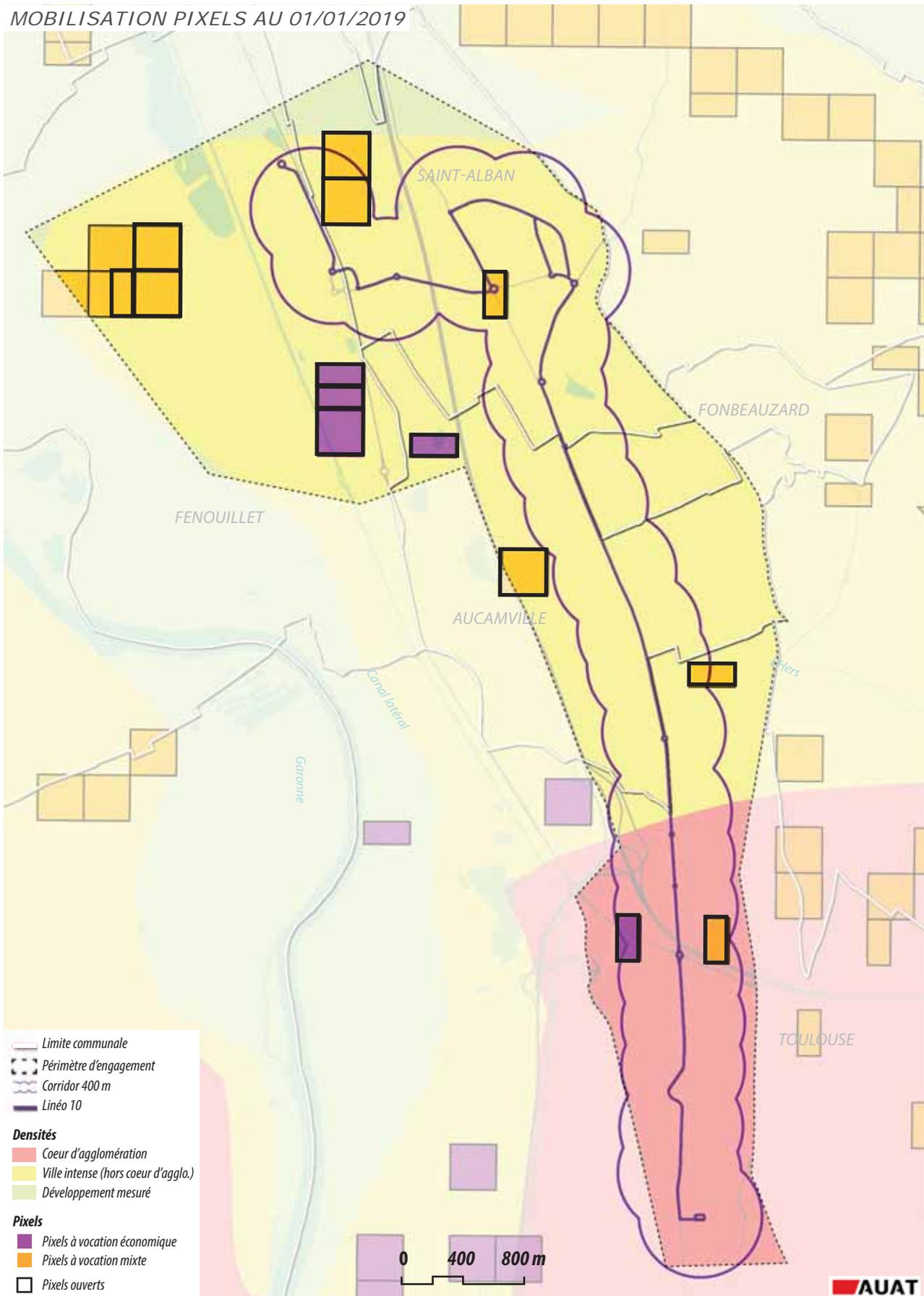
2.2. Le Pacte Urbain Linéo 10 au regard du PLUi-H et du modèle Camino-T

- Potentiel de foncier mutable identifié et projection d'emplois
Hypothèse maxi

2.3. Le Scénario cible

MOBILISATION FONCIÈRE

MOBILISATION PIXELS AU 01/01/2019



LE PACTE URBAIN LINÉO 10 AU REGARD DU REGARD DU SCoT

MOBILISATION FONCIÈRE

Densités brutes (recommandations)

Territoires mixtes	Densité Individus* / Ha	Nombre de logts / Ha	Nombre d'emplois / Ha	Mode	Zone d'influence (de part et d'autre de l'axe)
Cœur d'agglomération	200 Densités moyennes	70	45	Tous modes	
Ville intense (hors cœur d'agglom.)	200 Densités moyennes	70	45	Métro	600 m
	140 Densités moyennes	50	30	Tram	500 m
	100 Densités moyennes	35	20	Gare	600 m
				Autres TC performants	400 m
Développement mesuré	55 Densités moyennes	15	10		Autres territoires de la Ville intense
	30 Densités maximales	10	-		Pôles de services et noyaux villageois Hors pôles de services et hors noyaux villageois

* Habitant + emploi.

PIXELS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

Potentiel total des pixels identifiés au SCoT* (extension/intensification)	Pixels mobilisés au 01/01/2019 (ouvert à l'urbanisation en zones U et AU du PLU-H arrêté)	Consommation des pixels mobilisés Artificialisé depuis 2010/2017
12,5 pixels à l'intérieur du périmètre d'engagement, soit 112,5 ha	9 pixels mixtes (81 ha) 1 pixel éco (9 ha)	10% des 4,5 pixels mixtes, soit 4,05 ha 10% du pixel éco, soit 0,9 ha
9,5 pixels à vocation mixte : 7 pixels ouverts 2,5 pixels fermés 3 pixels à vocation économique : 3 pixels ouverts		

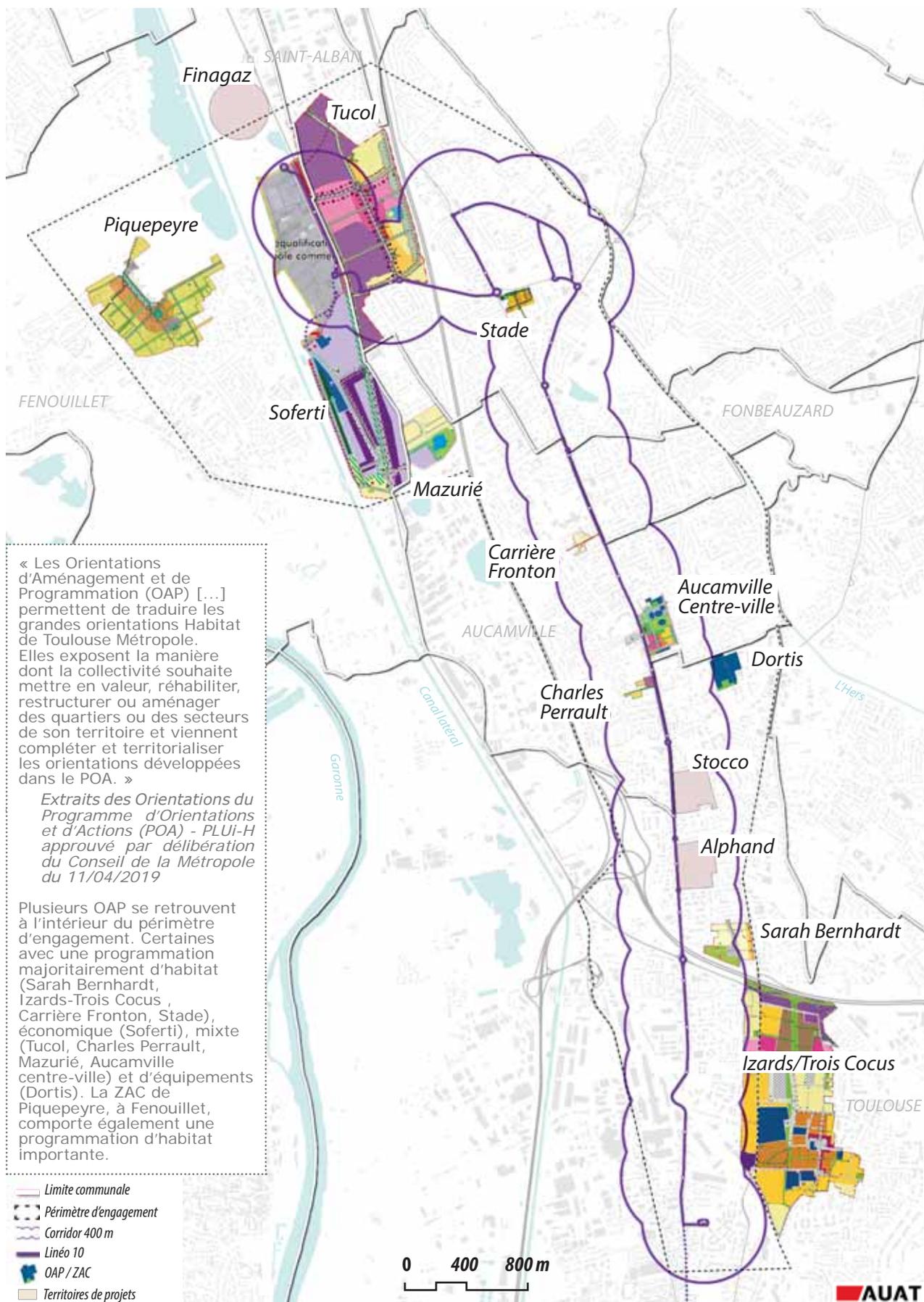
*1ère révision du SCoT approuvé le 27 avril 2017

Environ 80% des fonciers identifiés par les pixels sont ouverts à l'urbanisation dont :

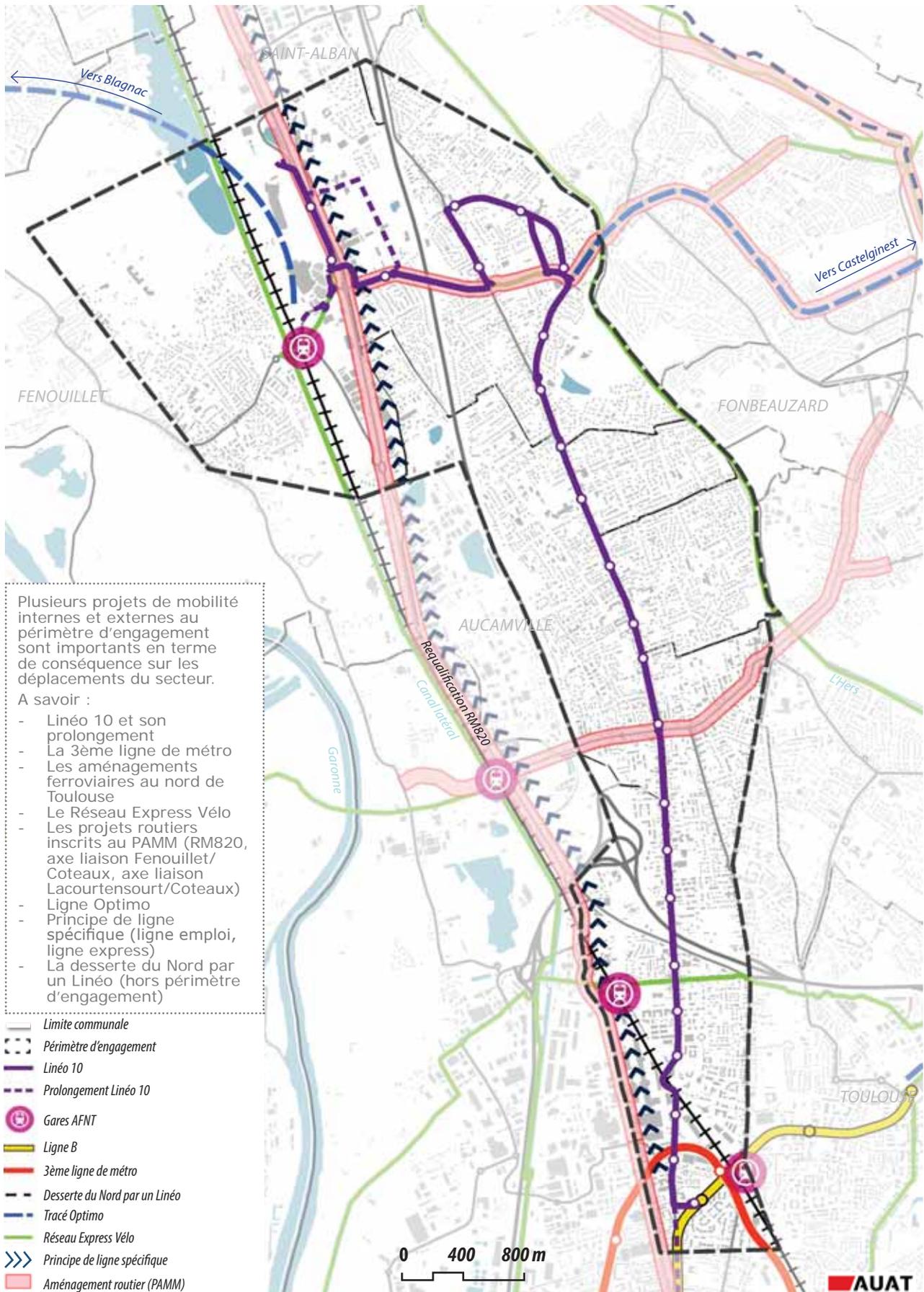
- 90% concernent des secteurs à vocation mixte
- 10% concernent des fonciers à vocation d'activités économiques

Seulement 10% des pixels mixtes ouverts à l'urbanisation et 10 % du pixel économique ouverts à l'urbanisation ont été consommés entre 2010 et 2017.

PROJETS À VENIR - URBANISME ENCADRÉ & MAÎTRISÉ



PROJETS À VENIR - MOBILITÉ



2.2

LE SCÉNARIO CIBLE

2.1. Le Pacte Urbain Linéo 10 au regard des documents d'urbanisme supra-communaux

- Mobilisation foncière
- Projets à venir urbanisme encadré et maîtrisé
- Projets à venir mobilité

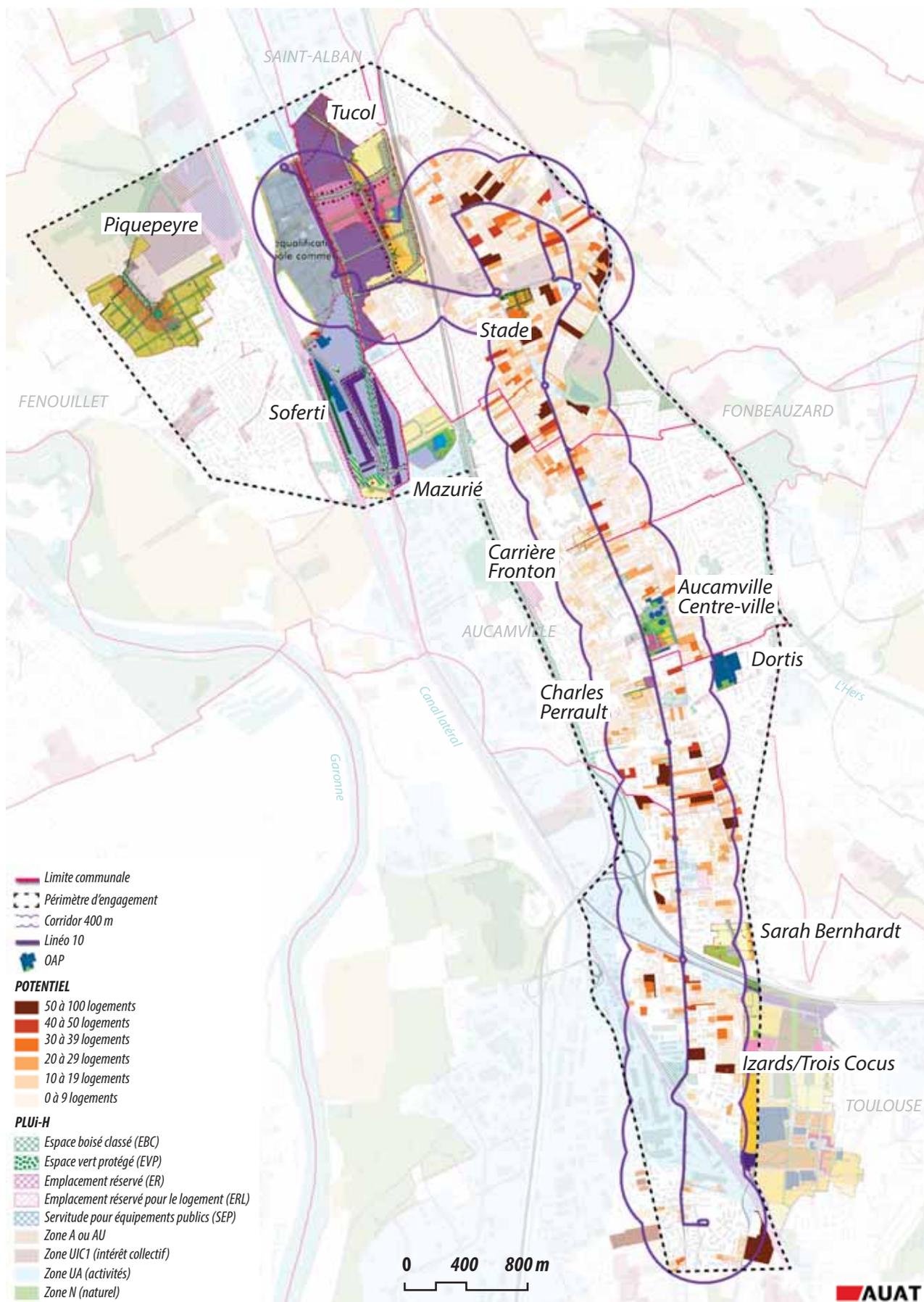
2.2. Le Pacte Urbain Linéo 10 au regard du PLUi-H et du modèle Camino-T

- Potentiel de foncier mutable identifié et projection d'emplois
Hypothèse maxi

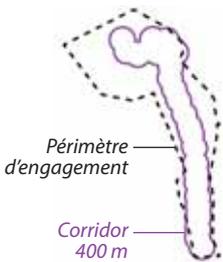
2.3. Le Scénario cible

LE PACTE URBAIN LINÉO 10 AU REGARD DU PLUI-H ET DU MODÈLE CAMINO-T

POTENTIEL THÉORIQUE DE FONCIER MUTABLE IDENTIFIÉ PAR TOULOUSE MÉTROPOLE



LE PACTE URBAIN LINÉO 10 AU REGARD DU PLUI -H ET DU MODÈLE CAMINO-T



POTENTIEL THÉORIQUE DE FONCIER MUTABLE IDENTIFIÉ PAR TOULOUSE MÉTROPOLE HABITANTS

NOMBRE DE LOGEMENTS DANS LES PROJETS MAÎTRISÉS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT/CORRIDOR DE 400 M

Commune	Projet	Prog. 2025		Programme au-delà 2025	Taille moyenne de ménage	Total habitants
		dont réalisés en 2020				
Fenouillet	ZAC de Piquepeyre	100	300		2.31	693
Saint-Alban	OAP Tucol	270	470		2.43	1 142
	OAP Stade		120		2.43	291
Fonbeauzard	ERL Chemin de Bourdettes		40		2.12	85
	ERL Route de Fronton		90		2.12	191
Aucamville	OAP Mazurié		100		2.12	212
	OAP Centre-ville Aucamville		100		2.12	212
	OAP Carrière Fronton		50		2.12	106
Toulouse	OAP Charles Perrault	40	70		2.12	148
	OAP Sarah Bernhardt		250		1.83	457
	OAP Izards / Trois Cocus	130	600	630	1.83	1 098 + 1 153
TOTAL à l'intérieur du périmètre d'engagement		540	2 190	630		5 788
TOTAL à l'intérieur du corridor de 400 m			1 190			2 632

Source : Toulouse Métropole, INSEE

ESTIMATION NOMBRE DE LOGEMENTS MAXI DANS LE DIFFUS À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M*

Commune	Potentiel maxi de mutation urbain estimé dans le diffus (lgts.)	Taille moyenne de ménage	Total habitants
Saint-Alban	8 764	2.43	21 296
Fonbeauzard	985	2.12	2 088
Aucamville	4 626	2.12	9 807
Toulouse - S3	7 999	1.83	14 638
TOTAL	22 374		47 829

Source : Toulouse Métropole, INSEE

*NOTA : Données non disponibles sur le nombre de logements dans le diffus à l'intérieur du périmètre d'engagement en dehors du corridor de 400 m. En conséquence, **le calcul des densités se fera uniquement à l'échelle du corridor de 400m.**

-
- METHODOLOGIE UTILISÉE
- La mutabilité est évaluée à partir de plusieurs critères (type de bâti existant, propriétaire...).
- Le potentiel calculé dépend des règles d'urbanisme en vigueur.
-

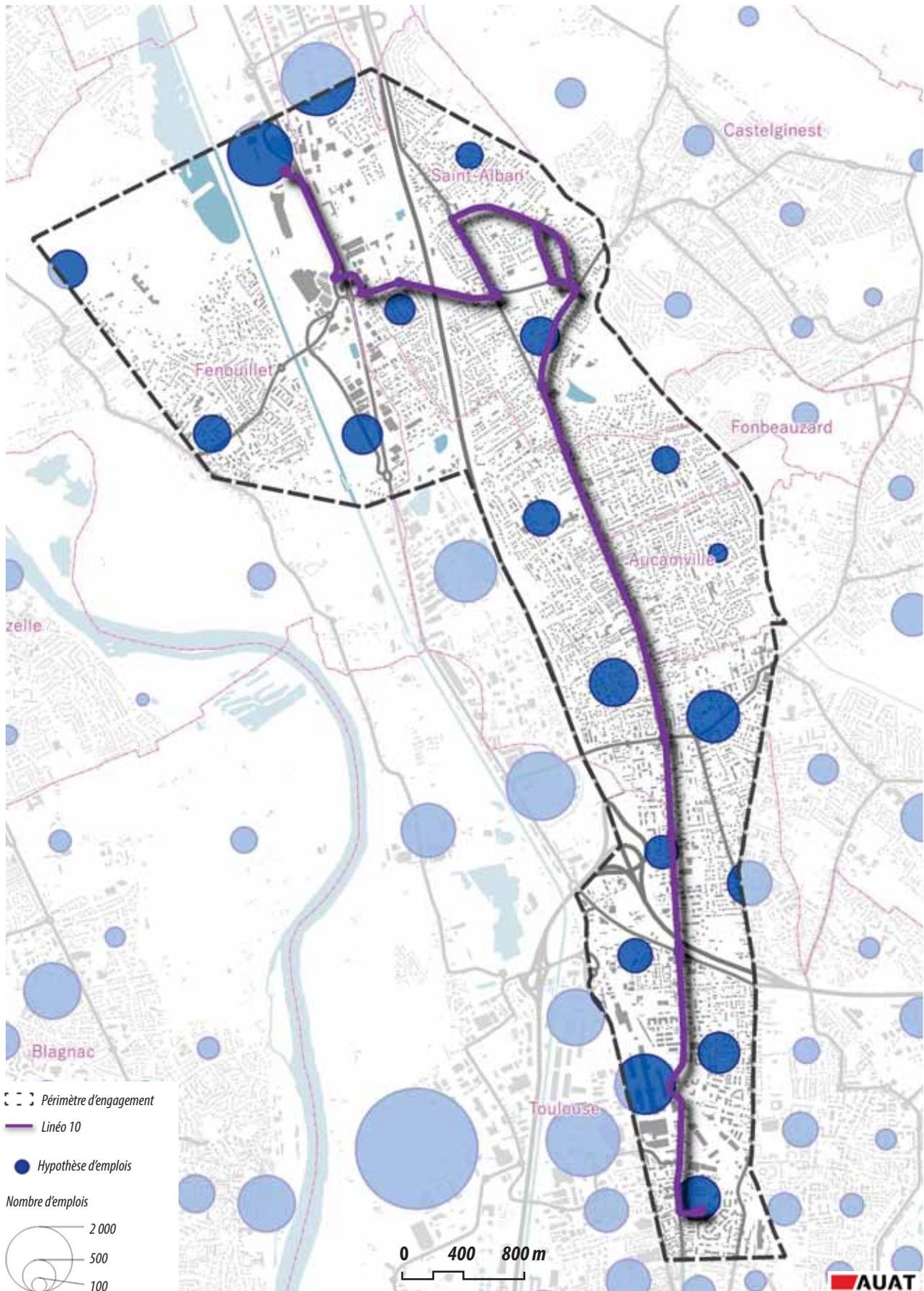
CALCUL DU POTENTIEL THÉORIQUE À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M

$$2\ 630 + 47\ 830 = 50\ 460 \text{ habitants}$$

$$1\ 190 + 22\ 370 = 23\ 560 \text{ logements}$$

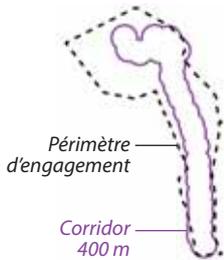
LE PACTE URBAIN LINÉO 10 AU REGARD DU PLUI-H ET DU MODÈLE CAMINO-T

EMPLOIS PROJÉTÉS À HORIZON 2030 PAR LE MODÈLE CAMINO-T



LE PACTE URBAIN LINÉO 10 AU REGARD DU PLUI-H ET DU MODÈLE CAMINO-T

EMPLOIS PROJÉTÉS À HORIZON 2030 PAR LE MODÈLE CAMINO-T



EMPLOIS

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Perimètre d'engagement

L'emploi étant difficile à projeter, le calcul suivant correspond bien à une hypothèse.
La projection a été réalisée dans le cadre modèle Camino-T, sur un calcul à plusieurs horizons tenant compte de l'observation du développement économique de l'agglomération.

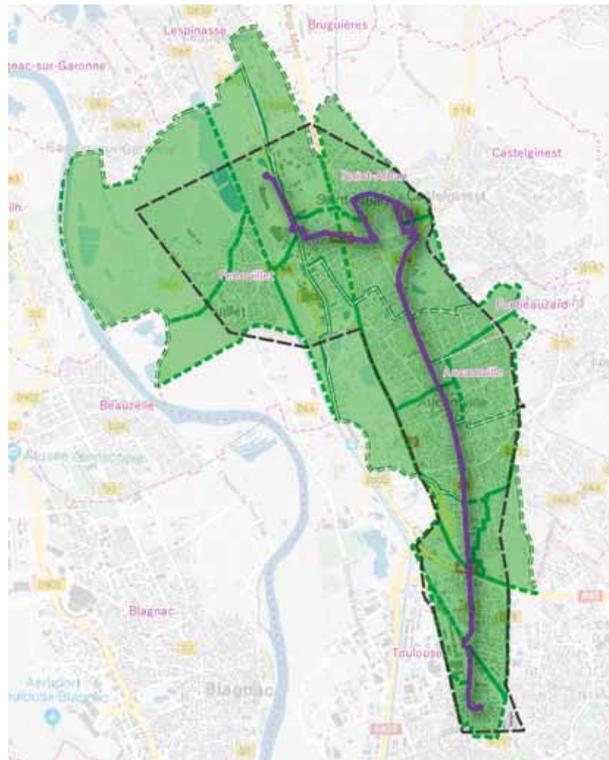
Corridor de 400 m

Pour rappel, dans la situation actuelle les 3/4 des emplois du périmètre d'engagement sont dans le corridor de 400 m. Cette proportion (75%) est conservée pour les calculs de projection.

HYPOTHÈSE D'ESTIMATION D'EMPLOIS À HORIZON 2030 DANS LE PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

Commune	Nombre d'emplois
Fenouillet	3 260
Saint-Alban	3 275
Fonbeauzard	215
Aucamville	2 965
Toulouse	5 360
TOTAL	15 075

PÉRIMÈTRES UTILISÉS POUR L'HYPOTHÈSE D'ESTIMATION D'EMPLOIS



HYPOTHÈSE D'EMPLOIS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

= 15 075 emplois
à horizon 2030

soit env. +4 500 emplois
entre 2013 et 2030



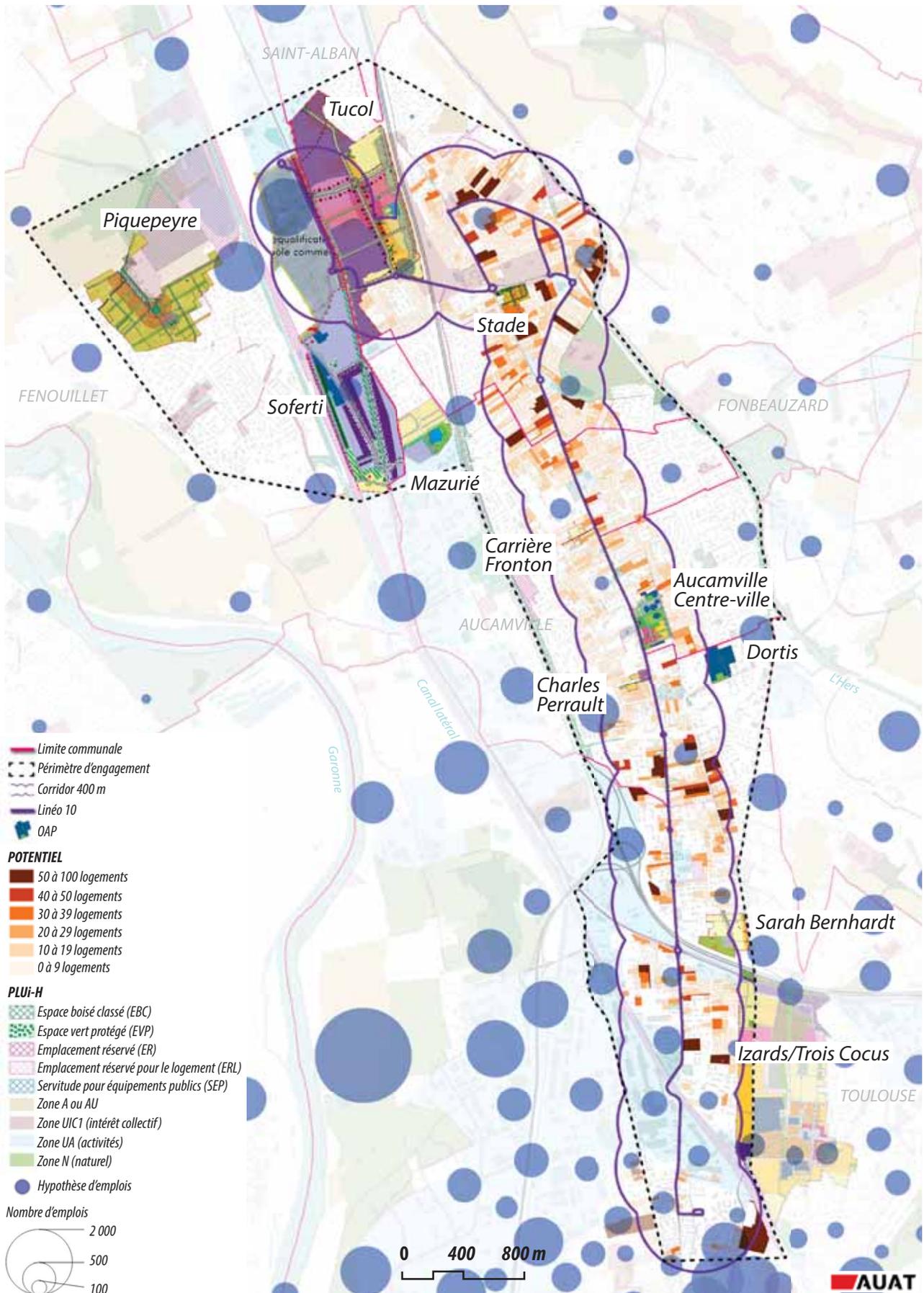
HYPOTHÈSE D'EMPLOIS À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M

= 11 300 emplois
à horizon 2030

soit env. +3 500 emplois
entre 2013 et 2030

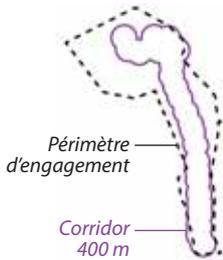
LE PACTE URBAIN LINÉO 10 AU REGARD DU PLUI-H ET DU MODÈLE CAMINO-T

PROJECTION DU NOMBRE D'INDIVIDUS



LE PACTE URBAIN LINÉO 10 AU REGARD DU PLUI-H ET DU MODÈLE CAMINO-T

PROJECTION DU NOMBRE D'INDIVIDUS



TOTAL INDIVIDUS*/LOGEMENTS **CORRIDOR DE 400 M**

*Individus = habitants + emplois

20 300 (hab. actuels) + 7 760 (emplois actuels) + 50 460 (hab. suppl. maxi à horizon 2030) + 3 500 (emplois suppl. à horizon 2030)

= **82 000** individus

10 160 (logements actuels) + 23 560 (logements suppl. à horizon 2030)

= **33 700** logements

DENSITÉ INDIVIDUS À L'INTÉRIEUR DU **CORRIDOR DE 400 M**

Total individus	Surface corridor 400 m	Densité ind./ha
82 000	723 ha	113 ind./ha

DENSITÉ LOGEMENTS À L'INTÉRIEUR DU **CORRIDOR DE 400 M**

Total logements	Surface corridor 400 m	Densité lgts./ha
33 700	723 ha	47 lgts/ha

RAPPEL SITUATION ACTUELLE

DENSITÉ INDIVIDUS DANS LE CORRIDOR DE 400 M

Total individus	Surface corridor 400 m	Densité actuelle individus
28 060	723 ha	39 ind/ha

DENSITÉ LOGEMENTS DANS LE CORRIDOR DE 400 M

Total logements	Surface corridor 400 m	Densité actuelle logements
10 160	723 ha	14 lgts/ha

La situation actuelle fait état d'une densité de l'ordre de 14 lgts/ha à l'intérieur du corridor de 400 m.

Au regard du PLUIH approuvé en avril 2019 le potentiel maximal estimé si tout le foncier (extension et renouvellement) était mobilisé amènerait une densité de l'ordre de 47 lgts/ha, ce qui revient à tripler le nombre de logements par rapport à la situation actuelle.

Ces hypothèses posent la question, au regard du diagnostic qui pointe des difficultés à absorber la croissance actuelle dans de bonnes dispositions, des conditions d'accueil des nouveaux arrivants en matière de qualité des espaces publics, d'équipements et de conditions de rabattement vers les stations du Linéo 10.

Au regard des projets de mobilités programmés dans le périmètre d'engagement, cette hypothèse maximale nécessiterait de réinterroger le niveau d'offre programmé d'ici 2030 (fréquence, régularité...).

RECOMMANDATIONS SCoT LGT/HA

Coeur d'agglo 70 lgts/ha
 Ville intense 50 lgts/ha (autres TC performants)

SCÉNARIO NON SOUTENABLE POUR LES TERRITOIRES

2.3

LE SCÉNARIO CIBLE

2.1. Le Pacte Urbain Linéo 10 au regard des documents d'urbanisme supra-communaux

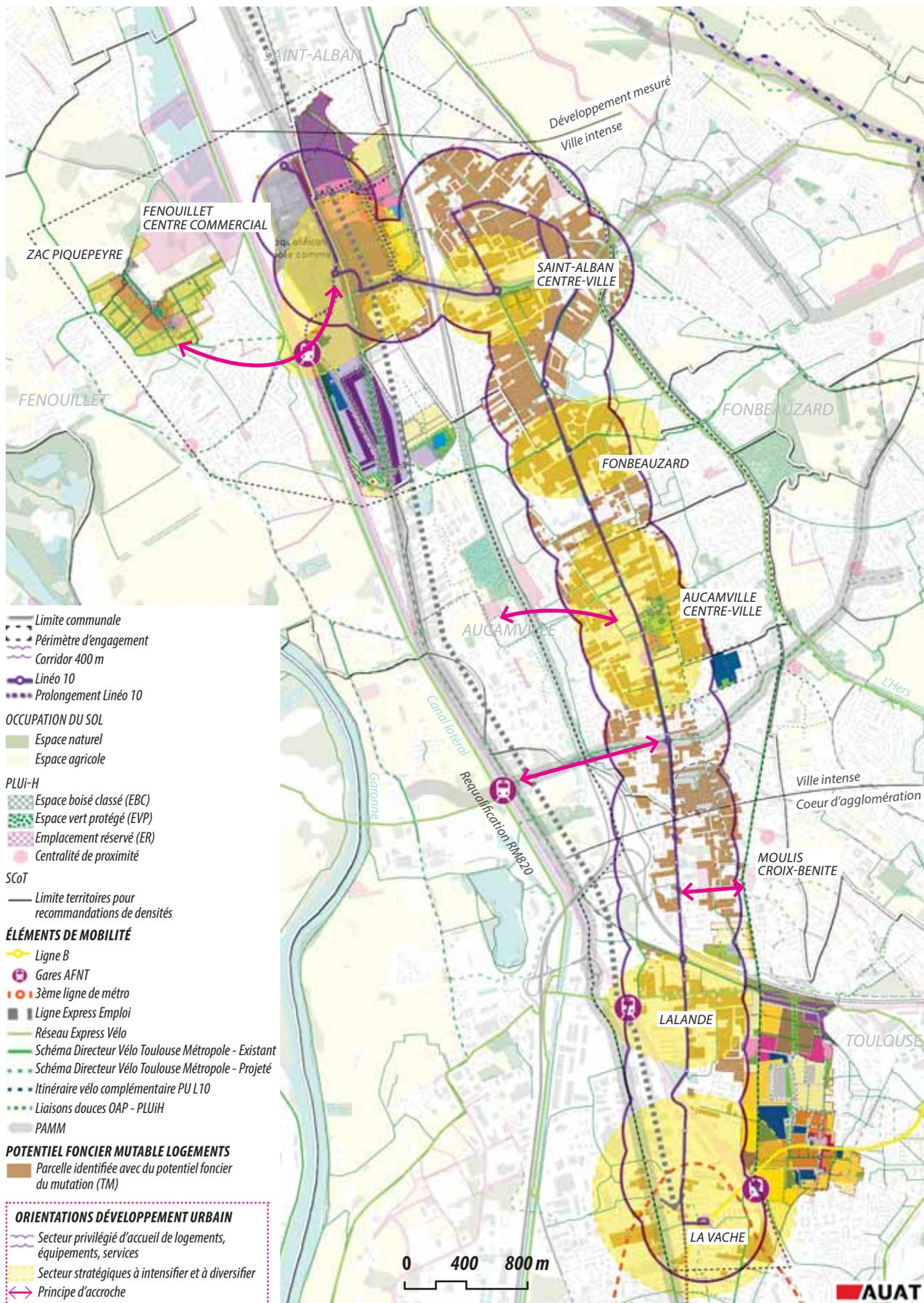
- Projets à venir urbanisme encadré et maîtrisé
- Projets à venir mobilité

2.2. Le Pacte Urbain Linéo 10 au regard du PLUi-H et du modèle Camino-T

- Potentiel de foncier mutable identifié et projection d'emplois
Hypothèse maxi

2.3. Le Scénario cible

LE SCÉNARIO CIBLE VERS UN URBANISME ENCADRÉ



LE SCÉNARIO CIBLE

VERS UN URBANISME ENCADRÉ

DES ORIENTATIONS URBAINES POUR UN PROJET GLOBAL

La forte dynamique de construction sans vision stratégique à l'échelle du périmètre dans les dernières années a amené une évolution disparate du tissu urbain et des usages.

La volonté de retrouver un cadre et une qualité de vie préconisés passe par :

- une capacité d'accueil en matière d'équipements qui puisse aller de pair avec les futurs arrivants
- un renouvellement urbain qui permette de conserver l'identité paysagère et architecturale
- une qualité urbaine et paysagère dans les espaces publics

Dans un premier temps, poser comme limite maximale les objectifs de production de logements issus du PLUIH approuvé en avril 2019 permettent d'adoucir et de rattraper la croissance accélérée des dernières années.

Pour la suite, la mise en œuvre d'un développement urbain mesuré, cohérent et réfléchi s'impose. Il permettra une meilleure répartition de la population tout en visant une qualité de vie urbaine qui lui soit proportionnelle.

Les secteurs stratégiques identifiés pour l'accueil des futurs arrivants appelés « secteurs stratégiques à intensifier et à diversifier » sont des secteurs de centralités, de forte mutation, de concentration d'équipements, d'espace public représentatif...

Ils devront être étudiés de façon plus fine avec l'appui des communes et des différents services. Ceci dans le but de compléter les informations nécessaires pour la justesse et l'opérationnalité des propositions.

Cette réflexion d'ensemble et l'identification de ces secteurs stratégiques permettront de tenir compte des enjeux en matière d'habitat, d'économie, de paysage... à l'échelle du corridor mais aussi à l'échelle des différents territoires traversés tout en respectant les éléments à préserver des territoires (environnement, patrimoine...).

DES ORIENTATIONS POUR DES MOBILITÉS PARTAGÉES

Porte d'entrée du nord de l'agglomération, la route de Fronton et les communes qu'elle traverse connaissent un fort développement depuis les dernières années.

Ce dynamisme urbain et les perspectives d'évolution du secteur nécessitent de mettre en évidence les nouvelles orientations en matière de mobilité pour ce territoire.

Les orientations en matière de mobilité se déclinent autour de trois leviers.

Report modal en transport en commun et intermodalité :

- Intégration du Linéo 10 sur la route de Fronton
- Amélioration de la qualité du service du Linéo 10 en lien avec le développement urbain sur le secteur
- Mise en service de la 3^{ème} ligne de métro au niveau de la station La Vache
- Mise en service des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse
- Valorisation du pôle d'échanges de La Vache
- Adaptation du réseau bus en conséquence

Report modal modes actifs et partage de l'espace public :

- Création du maillage piétons/cycles continu et sécurisé
- Organisation des rabattements vers les stations du Linéo 10
- Traitement des liaisons douces entre les stations de transports en commun (3^{ème} ligne, gares, Linéo 10, etc.) et les centralités du secteur

Organisation des réseaux routiers et des stationnements :

- Organiser et gérer le trafic routier pour alléger un secteur déjà congestionné, notamment la route de Fronton
- Planifier le stationnement en cohérence avec l'offre de transport programmée
- Création de liaisons transversales inscrites au PAMM (franchissement Garonne, liaisons vers les Coteaux et vers Fenouillet et la requalification de la RM820)



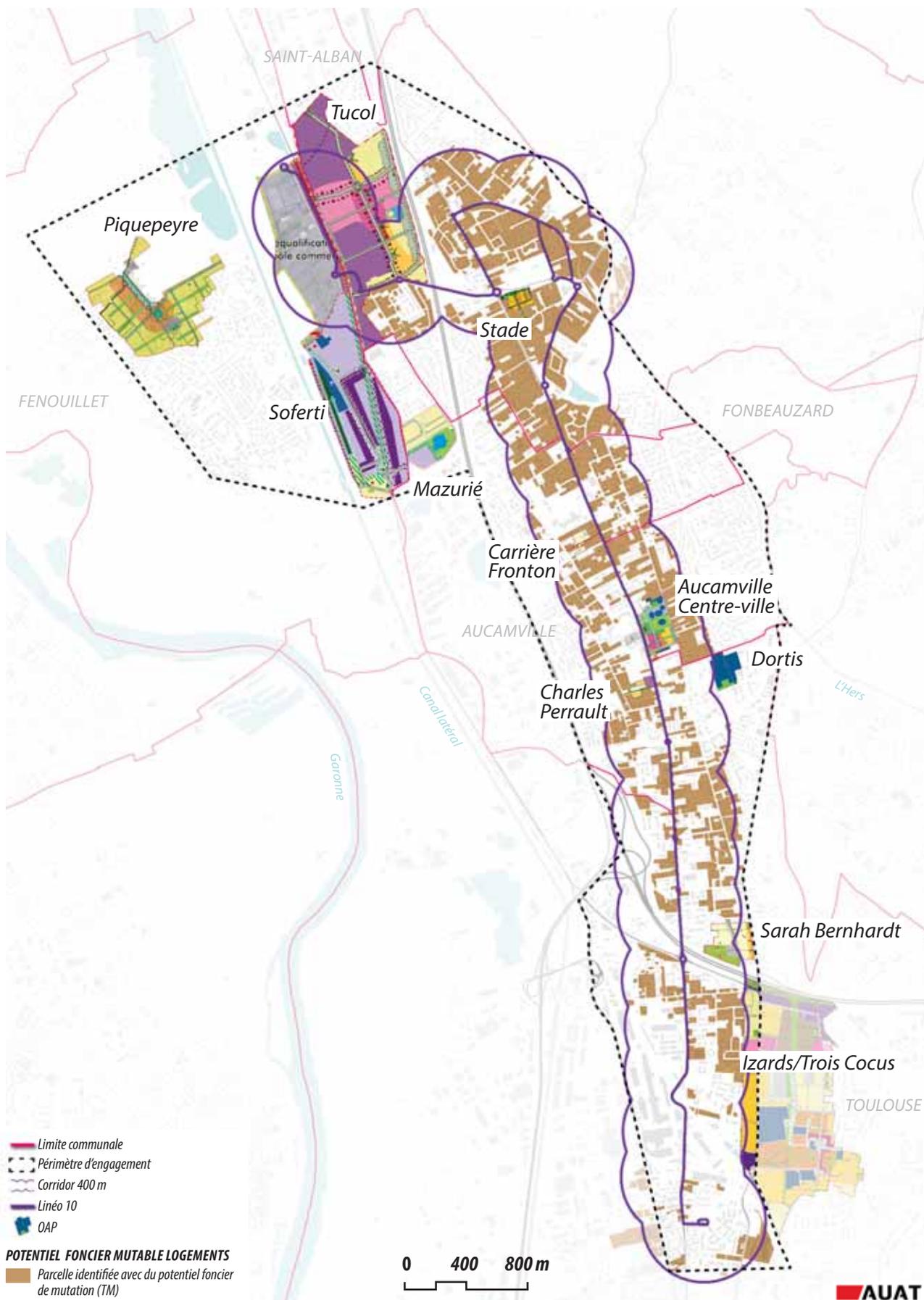
LE PHASAGE

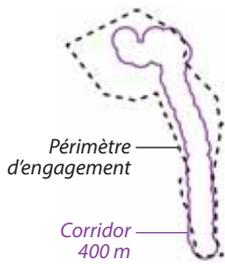
2020 - 2025 : les objectifs de production de logements issues du PLUiH approuvé en avril 2019 et les emplois projetés

2025 - 2030 et au-delà : vers un urbanisme maîtrisé en lien avec les projets de transports

LE PHASAGE

2020 - 2025 : LES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS ISSUES DU PLUIH APPROUVÉ EN AVRIL 2019 DANS SA STRICTE LIMITE DE CONSTRUCTIBILITÉ





LE PHASAGE

2020 - 2025 : LES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS ISSUES DU PLUIH APPROUVÉ EN AVRIL 2019 DANS SA STRICTE LIMITE DE CONSTRUCTIBILITÉ HABITANTS

Dans cette période, deux niveaux de mutabilité ont été identifiés : d'une part les opérations maîtrisées (OAP, ZAC, ERL...) et d'autre part l'évolution du diffus, dans **la stricte limite identifiée dans les objectifs de production de logements issues du PLUIH approuvé en avril 2019.**

NOMBRE DE LOGEMENTS DANS LES PROJETS MAÎTRISÉS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT/CORRIDOR DE 400 M

Commune	Projet	Logements prog. 2025		Taille moyenne de ménage	Total habitants
		dont réalisés en 2020			
Fenouillet	ZAC de Piquepeyre	100	300	2.31	693
Saint-Alban	OAP Tucol	270	470	2.43	1 142
	OAP Stade		120	2.43	291
Fonbeauzard	ERL Chemin de Bourdettes		40	2.12	85
	ERL Route de Fronton		90	2.12	191
Aucamville	OAP Mazurié		100	2.12	212
	OAP Centre-ville Aucamville		100	2.12	212
	OAP Carrière Fronton		50	2.12	106
Toulouse	OAP Charles Perrault	40	70	2.12	148
	OAP Sarah Bernhardt		250	1.83	457
	OAP Izards / Trois Cocus	130	600	1.83	1 098
TOTAL à l'intérieur du périmètre d'engagement		540	2 190		4 635
TOTAL à l'intérieur du corridor de 400 m			1 190		2 630

Source : Toulouse Métropole, INSEE

ESTIMATION NOMBRE DE LOGEMENTS DANS LE DIFFUS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT/CORRIDOR DE 400 M

Commune	Mutation urbaine prévue dans le diffus dans la commune *	Ratio estimé à l'intérieur du périmètre d'engagement	Ratio estimé à l'intérieur du corridor de 400 m	Total logements		Taille moyenne de ménage	Total habitants	
				à l'intérieur du périmètre d'engagement	à l'intérieur du corridor de 400 m		à l'intérieur du périmètre d'engagement	à l'intérieur du corridor de 400 m
Fenouillet	78	0	0	0	0	2.31	0	0
Saint-Alban	216	0.75	0.5	162	105	2.43	395	255
Fonbeauzard	6	0.5	0.25	3	1	2.12	5	2
Aucamville	180	0.75	0.3	135	54	2.12	285	115
Toulouse - S3	440	0.25	0.2	110/an	88/an	1.83	1 005	805
TOTAL				850	600		1 690	1 180

* Les objectifs de production de logements issues du PLUIH approuvé en avril 2019

CALCUL HABITANTS/LOGEMENTS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

$$4\ 635 + 1\ 690 = 6\ 325 \text{ habitants}$$

$$2\ 190 + 850 = 3\ 040 \text{ logements}$$

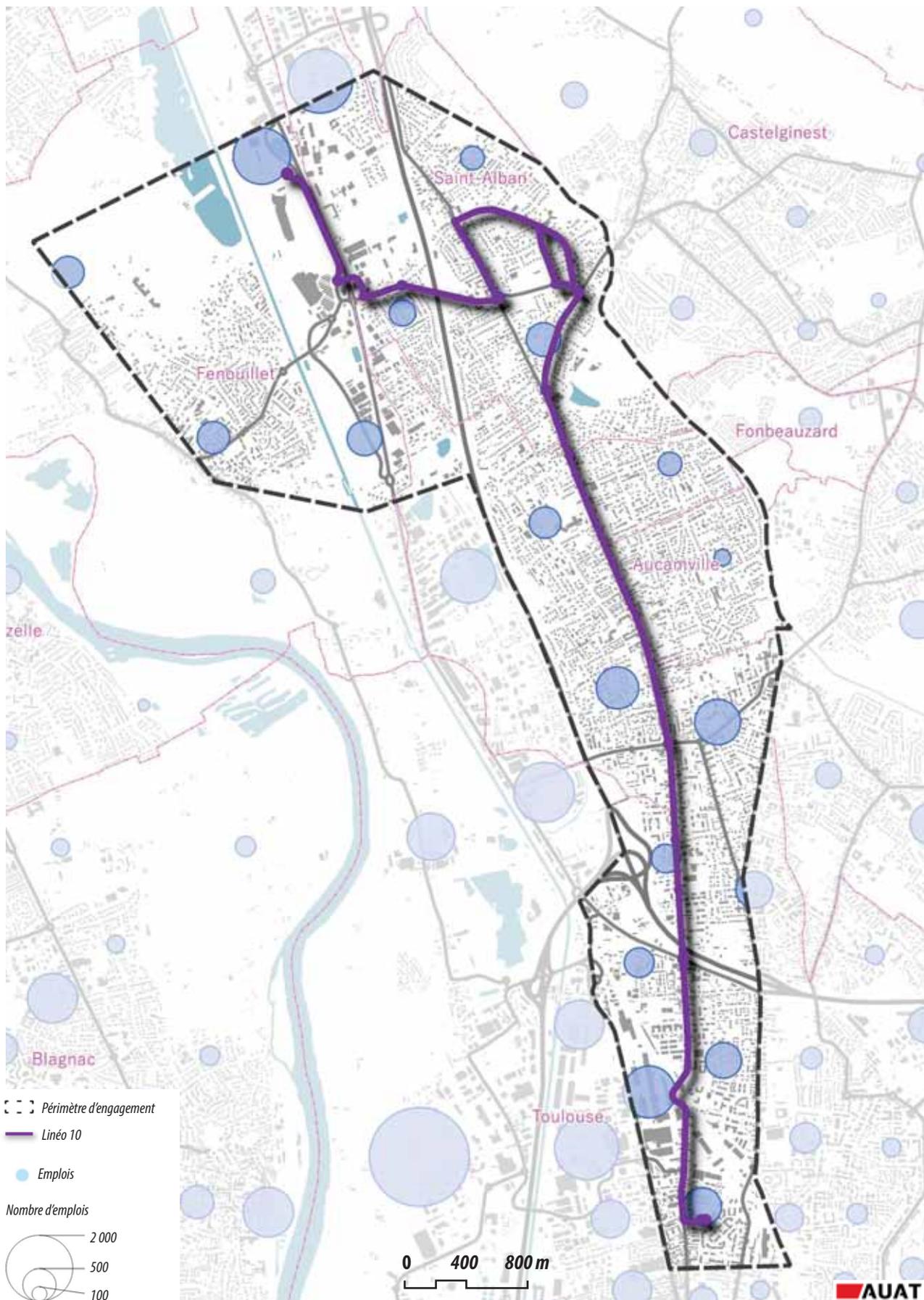
CALCUL HABITANTS/LOGEMENTS À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M

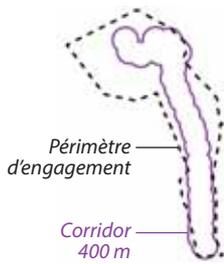
$$2\ 630 + 1\ 180 = 3\ 810 \text{ habitants}$$

$$1\ 190 + 600 = 1\ 790 \text{ logements}$$

LE PHASAGE

EMPLOIS PROJÉTÉS À HORIZON 2025 PAR LE MODÈLE CAMINO-T





LE PHASAGE

EMPLOIS PROJETÉS À HORIZON 2025 PAR LE MODÈLE CAMINO-T

EMPLOIS

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Perimètre d'engagement

L'emploi étant difficile à projeter, le calcul suivant correspond bien à une hypothèse.
La projection a été réalisée dans le cadre du modèle Camino-T, sur un calcul à plusieurs horizons tenant compte de l'observation du développement économique de l'agglomération.

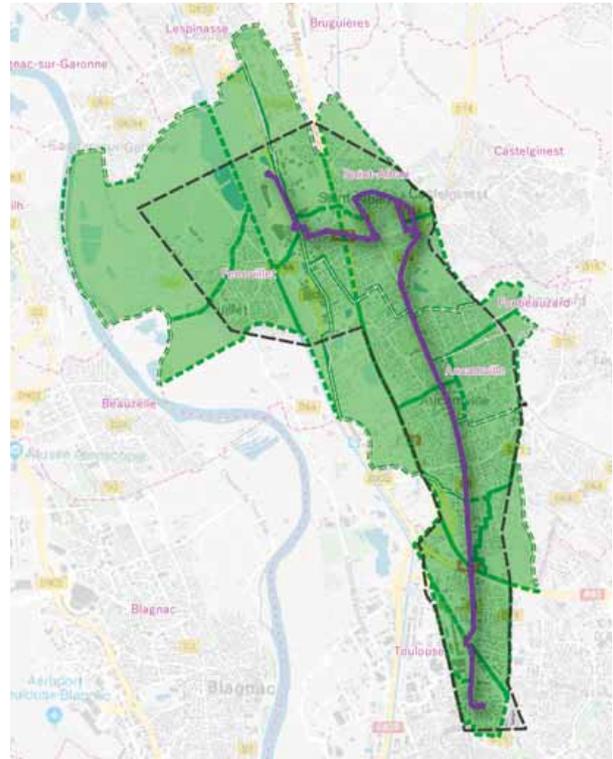
Corridor de 400 m

Pour rappel, dans la situation actuelle les 3/4 des emplois du périmètre d'engagement sont dans le corridor de 400 m. Cette proportion (75%) est conservée pour les calculs de projection.

HYPOTHÈSE D'ESTIMATION D'EMPLOIS À HORIZON 2025 DANS LE PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT*

Commune	Nombre d'emplois
Fenouillet	3 170
Saint-Alban	3 260
Fonbeauzard	215
Aucamville	2 940
Toulouse	5 095
TOTAL	14 680

PÉRIMÈTRES UTILISÉS POUR L'HYPOTHÈSE D'ESTIMATION D'EMPLOIS



HYPOTHÈSE D'EMPLOIS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

= 14 680 emplois
à horizon 2025

soit env. +4 150 emplois
entre 2013 et 2025



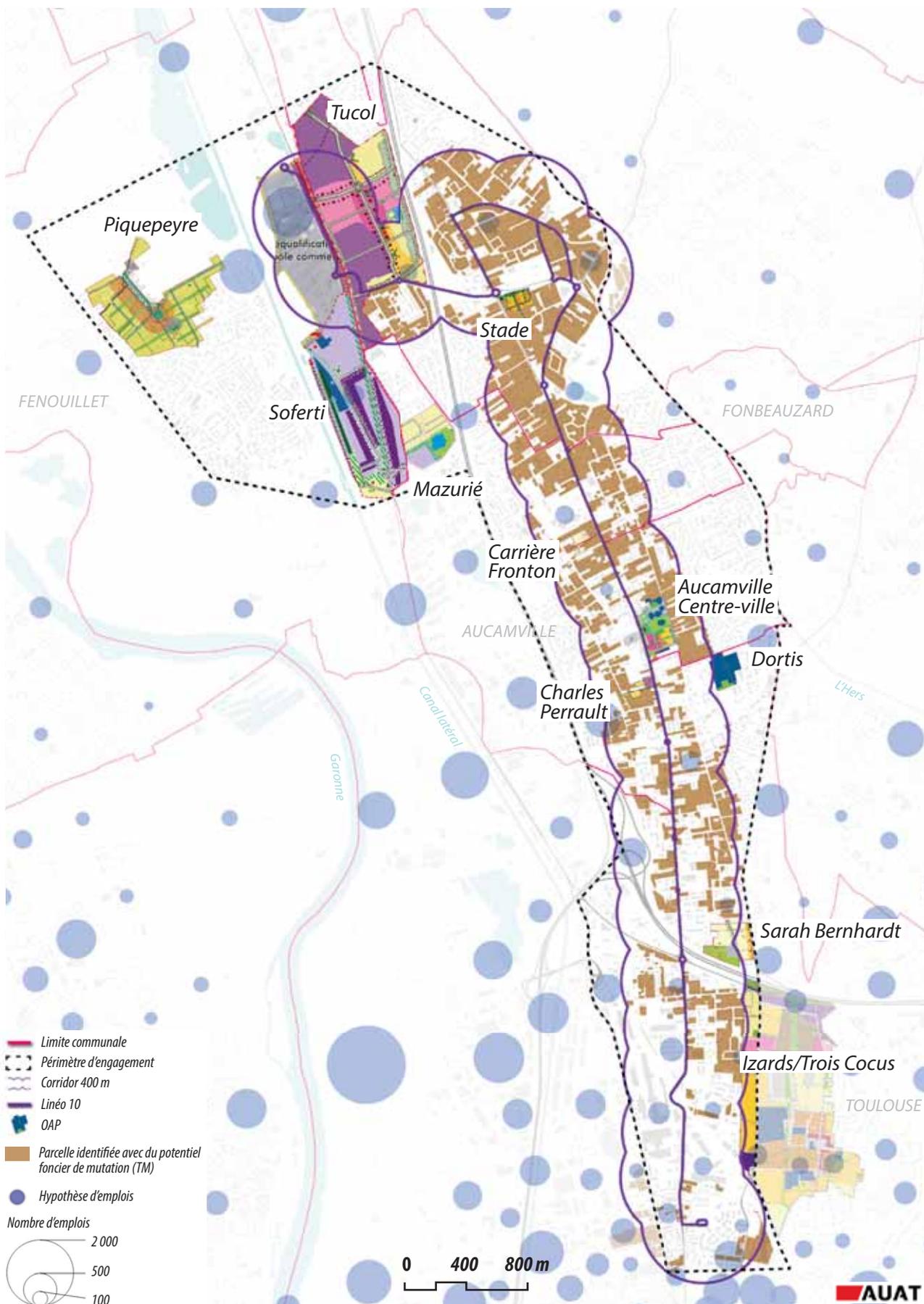
HYPOTHÈSE D'EMPLOIS À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M

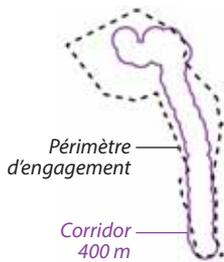
= 11 000 emplois
à horizon 2025

soit env. +3 200 emplois
entre 2013 et 2025

LE PHASAGE

2020 - 2025 : LES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS ISSUES DU PLUIH APPROUVÉ EN AVRIL 2019 ET LES EMPLOIS PROJÉTÉS





LE PHASAGE

2020 - 2025 : LES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS ISSUES DU PLUIH APPROUVÉ EN AVRIL 2019 ET LES EMPLOIS PROJETÉS

TOTAL INDIVIDUS* PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

*Individus = habitants + emplois

31 950 (hab. actuels) + 10 550 (emplois actuels) + 6 325 (hab. suppl. à horizon 2025) + 4 150 (emplois suppl. à horizon 2025)

= env. **53 000** individus

15 550 (logements actuels) + 3 040 (logements suppl. à horizon 2025)

= env. **18 600** logements

DENSITÉ INDIVIDUS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

Total individus	Surface périmètre d'engagement	Densité ind./ha
53 000	1 378 ha	38 ind/ha

DENSITÉ LOGEMENTS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

Total logements	Surface périmètre d'engagement	Densité lgts./ha
18 600	1 378 ha	14 lgts/ha

TOTAL INDIVIDUS/LOGEMENTS CORRIDOR DE 400 M

20 300 (hab. actuels) + 7 760 (emplois actuels) + 3 810 (hab. suppl. à horizon 2025) + 3 200 (emplois suppl. à horizon 2025)

= env. **35 100** individus

10 160 (logements actuels) + 1 790 (logements suppl. à horizon 2025)

= env. **12 000** logements

DENSITÉ INDIVIDUS À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M

Total individus	Surface corridor 400 m	Densité ind./ha
35 100	723 ha	49 ind/ha

DENSITÉ LOGEMENTS À L'INTÉRIEUR DU CORRIDOR DE 400 M

Total logements	Surface corridor 400 m	Densité lgts./ha
12 000	723 ha	17 lgts/ha

RAPPEL SITUATION ACTUELLE

DENSITÉ INDIVIDUS DANS LE PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT

Total individus	Surface périmètre d'engagement	Densité actuelle individus
42 500	1 378 ha	31 ind/ha
Total logements	Surface périmètre d'engagement	Densité actuelle logements
15 550	1 378 ha	11 lgts/ha

DENSITÉ LOGEMENTS DANS LE CORRIDOR DE 400 M

Total individus	Surface corridor 400 m	Densité actuelle individus
28 060	723 ha	39 ind/ha
Total logements	Surface corridor 400 m	Densité actuelle logements
10 160	723 ha	14 lgts/ha

RECOMMANDATIONS SCoT LGT/HA

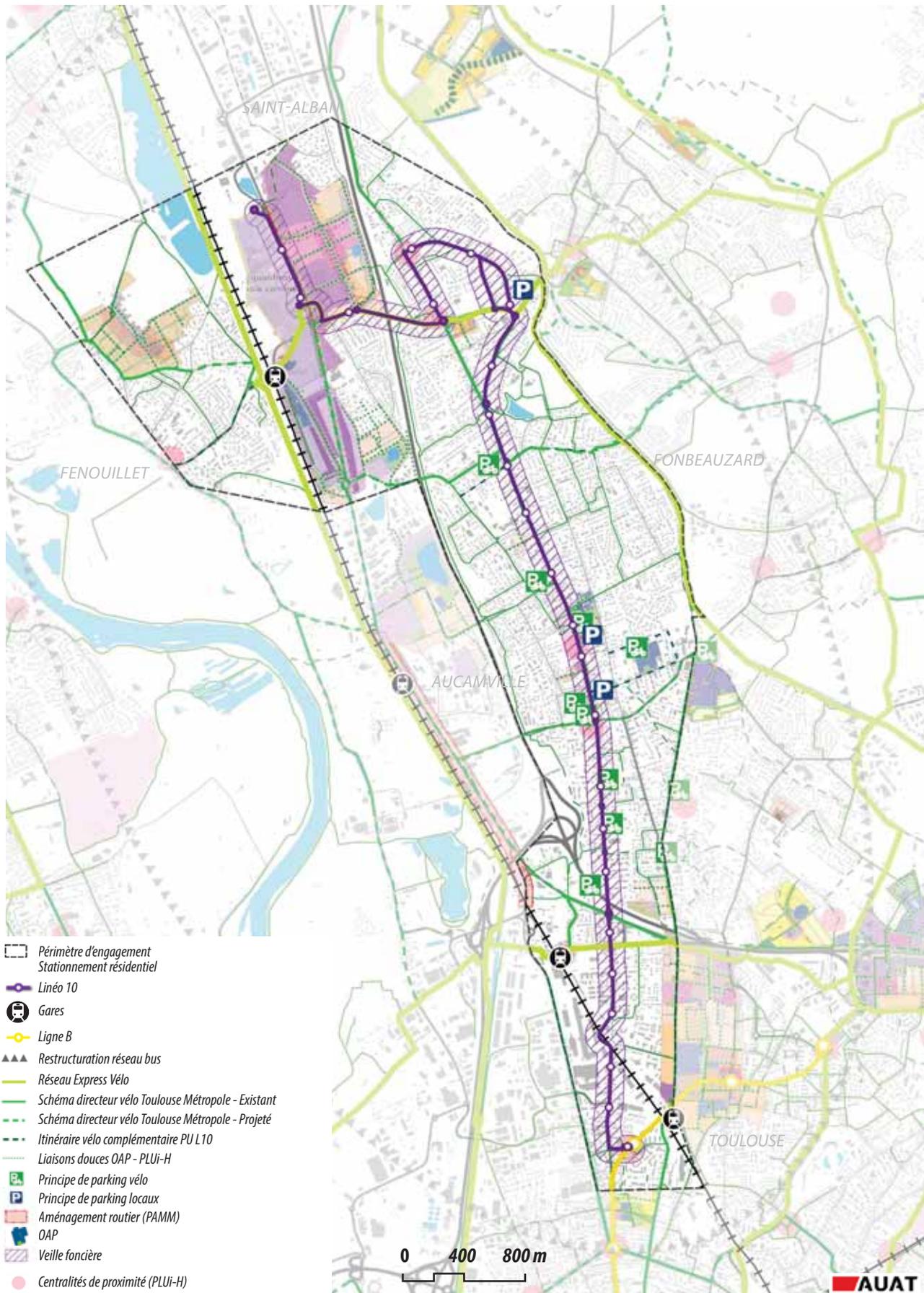
Coeur d'agglomération 70 lgts/ha
 Ville intense 50 lgts/ha (autres TC performants)

La situation actuelle fait état d'une densité de 39 ind/ha soit 14 lgts/ha à l'intérieur du corridor de 400m.

A l'horizon 2025, après la programmation des objectifs de production de logements issues du PLUIH approuvé en avril 2019 et en tenant compte des projections d'emplois au même horizon, le Linéo 10 desservira 49 ind/ha soit un accueil d'environ + 7 000 individus supplémentaires. En terme de logements, après la programmation des objectifs de production de logements issues du PLUIH approuvé en avril 2019, le nombre de logements supplémentaires dans le corridor de 400m serait d'environ + 12 000 logements.

LE PHASAGE

2020 - 2025 : VOLET MOBILITÉS



LE PHASAGE

2020 - 2025 : LES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS ISSUES DU PLUIH APPROUVÉ EN AVRIL 2019 ET LE VOLET MOBILITÉS

ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS DU PACTE URBAIN :

Programmation puis mise en service du Linéo 10 et de la restructuration du réseau bus associée

Mise en oeuvre des objectifs de production de logements issues du PLUIH approuvé en avril 2019

Programmation de la 3ème ligne de métro

	2020 - 2025
Nombre individus	53 000
Projets de mobilités	<p>Levier report modal transport en commun et intermodalité Mise en oeuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Linéo 10 • Restructuration du réseau bus vers Fenouillet centre-ville, vers Castelginest, en rabattement sur le Linéo 10... <p>Etude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la circulation du Linéo 10 sur son tracé initial et les extensions programmées • Prolongement du Linéo 10 vers Toulouse centre-ville <p>Levier report modal modes actifs et partage de l'espace public Mise en oeuvre progressive :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération (dont Réseau Express Vélo : Ligne 1 Saint-Lys>Pechbonnieu, Ligne 6 Ayguesvives>Saint-Jory et Ligne 7 Muret>Saint-Jory) • Schéma Directeur Piéton d'Agglomération • Schéma Directeur Cyclable de Toulouse Métropole • Volet mobilités de l'étude ALT (Aucamville-Launaguet-Toulouse) • Réalisation des cheminements sécurisés piétons et cycles vers les stations du Linéo 10 et les points d'intérêts du secteur (équipements, centralités, etc.) • Priorisation et traitements des points d'insécurité piétonnes et cyclables vers le Linéo 10 et les points d'intérêts du secteur (équipements, centralités, etc.) <p>Etude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude d'insertion et de programmation du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération (dont Réseau Express Vélo : Lignes 1, 6 et 7) et du Schéma Directeur Cyclable de Toulouse Métropole (itinéraires, stationnements, etc.) • Itinéraires vélo complémentaires au Pacte Urbain Linéo 10 à étudier • Etude de traitement spécifique au Schéma Directeur Piéton d'Agglomération <p>Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements Mise en oeuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poches de stationnement relais inscrites dans le programme d'opération du Linéo 10 • Aires et spots de covoiturage programmés dans les différents Schémas Directeurs Covoiturage (Tisséé Collectivités) • PAMM de Toulouse Métropole : Aménagement de la RM820 (partie Lacourtenourt) <p>Etude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de stationnement sur voirie (besoin, réglementation) • Etude de programmation d'aires et de spots de covoiturage • Etude sur le stationnement en rabattement sur le Linéo 10
Planification urbaine	<p>Mise en oeuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs de production de logements issues du PLUIH approuvé en avril 2019 : début de l'urbanisation des OAP (TucoL, Stade, Mazurié, Aucamville centre-ville, Carrière Fronton, Charles Perrault, Sarah Bernhardt, Izards-Trois Cocus) ; respect des limites de construction établis dans le diffu • Préconisations de l'étude ALT (Aucamville-Launaguet-Toulouse) : fiche d'orientation, outils réglementaires (EPB, EVP...) • Elaboration du nouveau PLUIH intégrant les servitudes et projets • Réalisation des équipements de proximité (scolaires, parcs, etc.) • Rédaction du POA associé à l'élaboration du PLUIH, intégrant les objectifs de production de logements 2025-2030 • Veille foncière autour du Linéo 10 <p>Etude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de programmation urbaines fines de mutabilité des secteurs identifiés comme « secteurs stratégiques à intensifier et à diversifier » • Etude de programmation habitat en lien avec la prochaine élaboration du PLUI-H pour le POA 2025-2030 • Etude sur les besoins en équipements
Les constructions sont limitées aux stricts volumes validés dans les objectifs de production de logements issues du PLUIH approuvé en avril 2019	

*Projet externe ou en partie externe au périmètre d'engagement du PU Linéo 10 mais étant indispensable au bon fonctionnement du Linéo 10

LE PHASAGE

LE LINÉO 10 À L'ISSUE DE LA PHASE 2020-2025

Après la programmation des objectifs de production de logements issues du PLUiH approuvé en avril 2019 et en tenant compte des projections d'emplois au même horizon, le Linéo 10 desservira environ 3 450 individus/km à horizon 2025.

En comparaison avec sa situation actuelle le Linéo 10 desservira 3 800 habitants et 3 200 emplois supplémentaires dans son corridor de 400m.

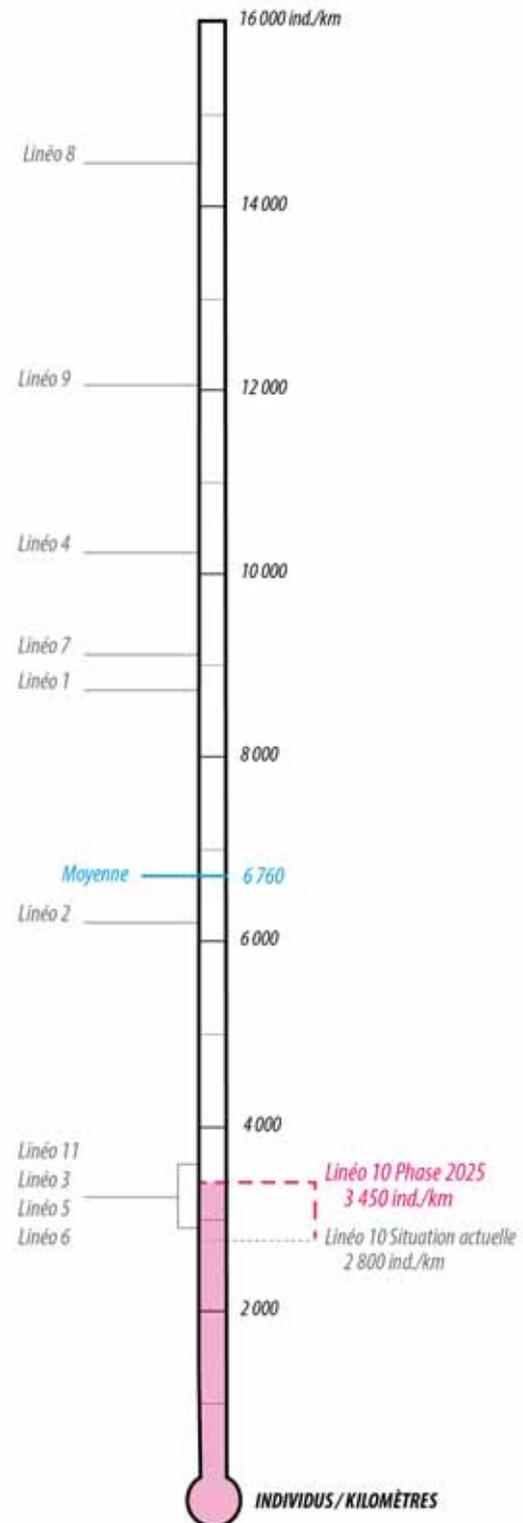
Il reste toutefois en-dessous de la moyenne actuelle de desserte d'individus par kilomètres des lignes Linéo qui est aujourd'hui de 6 758 individus/km.

Ces chiffres moyens seront augmentés si le prolongement du Linéo 10 vers le centre de Toulouse est mis en oeuvre à cet horizon.

Linéo - Situation actuelle	Ind./km	Pop./km	Emploi/km
Linéo 8	14 478,9	6 435,4	8 043,6
Linéo 9	12 050,5	5 608,8	6 441,7
Linéo 4	10 237,7	5 182,0	5 055,7
Linéo 7	9 117,9	4 718,4	4 399,6
Linéo 1	8 770,8	4 296,1	4 474,7
Linéo 2	6 245,5	2 329,4	3 916,1
Linéo 11	3 444,9	1 740,3	1 704,6
Linéo 3	3 268,7	2 293,7	975,1
Linéo 5	3 163,6	1 651,5	1 512,1
Linéo 6	3 038,7	2 039,6	999,1
Linéo 10	2 797,0	2 023,2	773,8

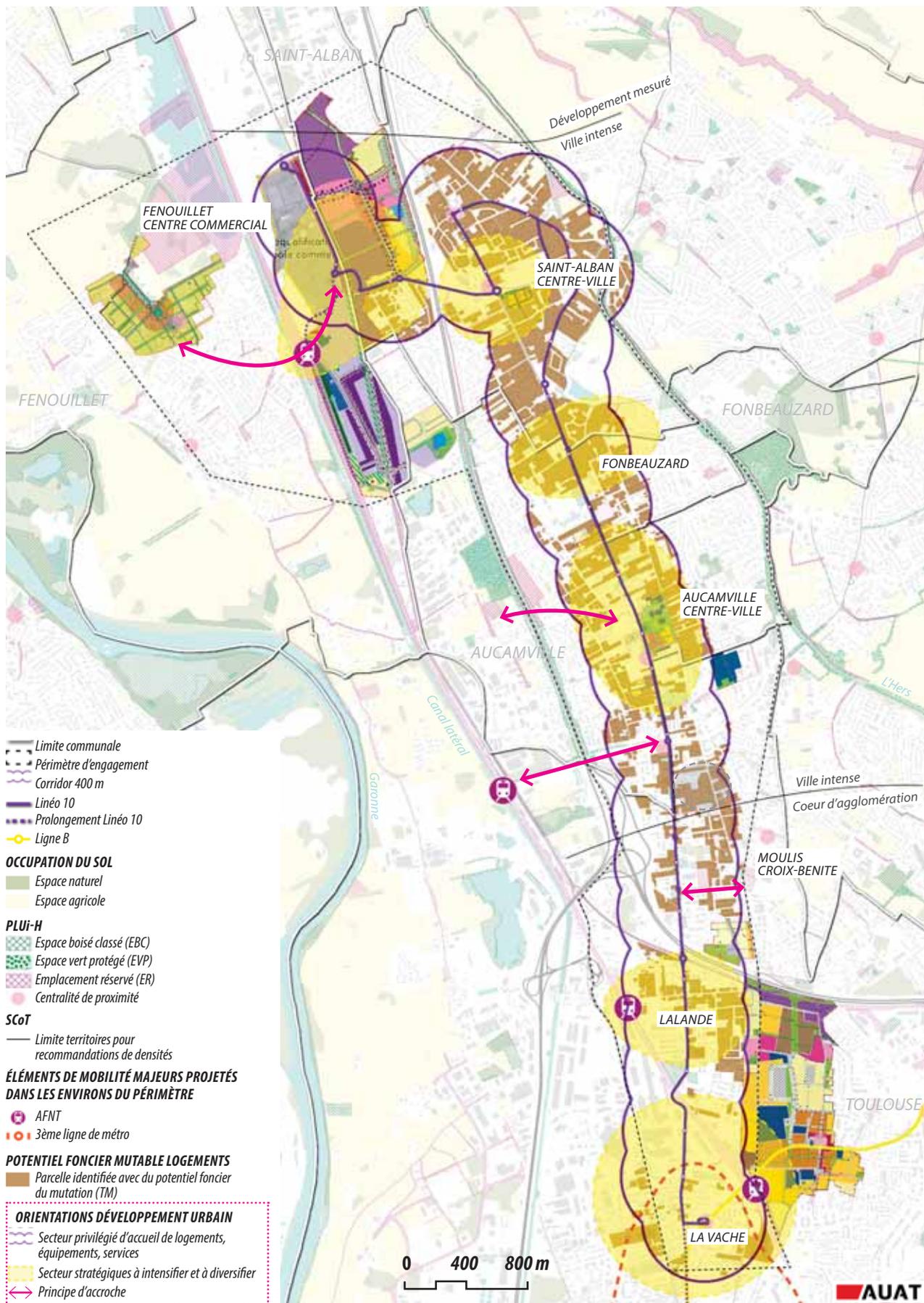
Linéo 10 Phase 2025	3 450	2 380	1 070
---------------------	-------	-------	-------

Calculs réalisés sur la base de la zone d'influence de 400 m des Linéo
Sources : Tisséo Collectivités, Bilan Linéo 2018, Insee 2015, Modèle Camino-T 2013, Sirene 2017, Pacte Urbain Linéo 10



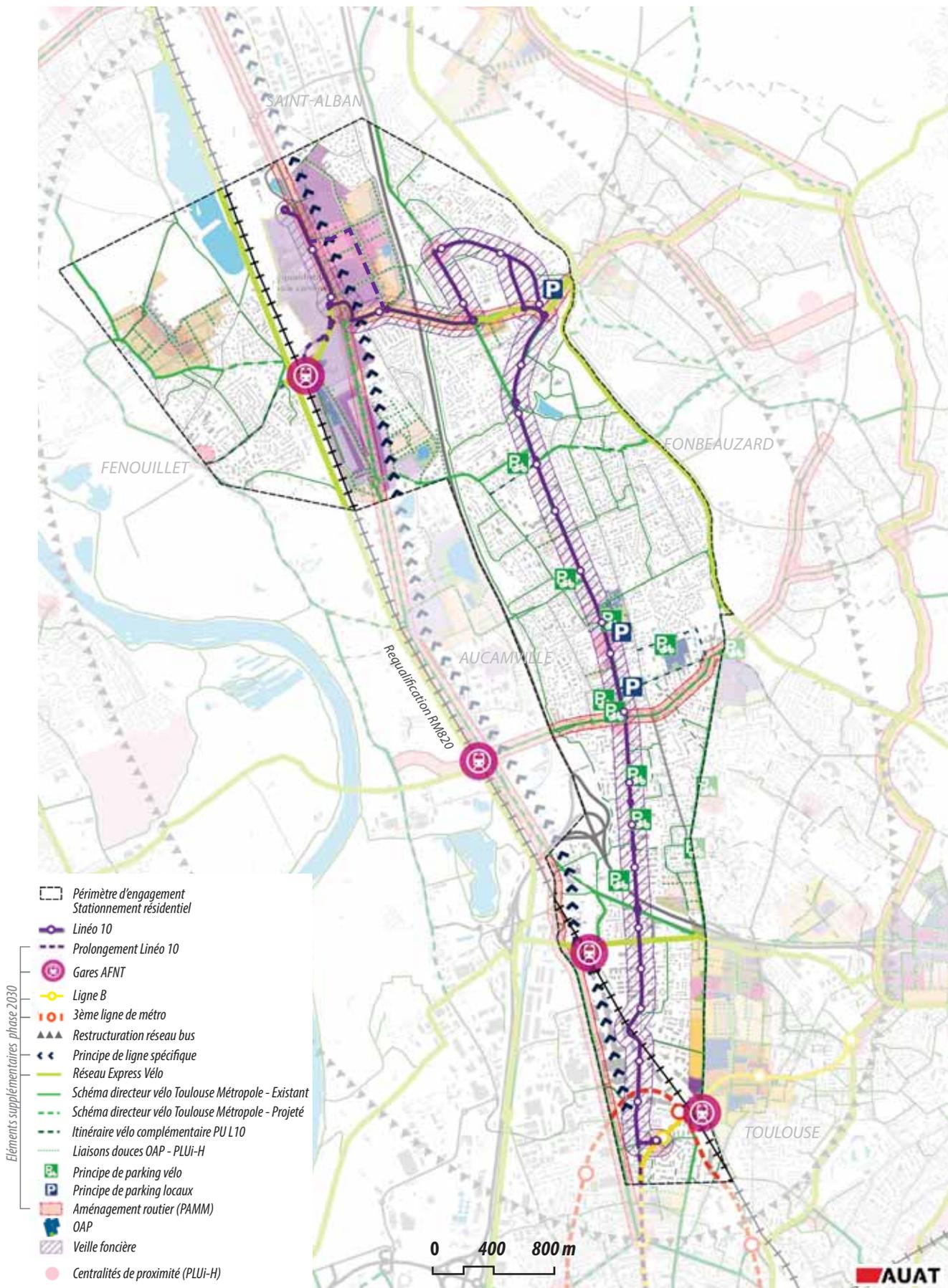
LE PHASAGE

2025 - 2030 ET AU-DELÀ : VERS UN URBANISME MAÎTRISÉ EN LIEN AVEC LES PROJETS DE TRANSPORTS



LE PHASAGE

2025 - 2030 ET AU-DELÀ : VERS UN URBANISME MAÎTRISÉ EN LIEN AVEC LES PROJETS DE TRANSPORTS



2025 - 2030 ET AU-DELÀ : VERS UN URBANISME MAÎTRISÉ EN LIEN AVEC LES PROJETS DE TRANSPORTS

ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS :

Mise en service du prolongement du Linéo 10 vers Toulouse

Etudes de programmation urbaine fines sur les secteurs identifiés au regard des éléments de mobilité réalisés à horizon 2025

Rédaction du nouveau POA 2025-2030

Programmation de la 3^{ème} ligne de métro

	> 2025	
	2025 - 2030	> 2030
Nombre individus	Etudes en cours ou à lancer	
Projets de mobilités	<p>Levier report modal transport en commun et intermodalité Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aménagements spécifiques au Linéo 10 3^{ème} ligne de métro <p>Etude :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prolongements du Linéo 10 vers la gare de Fenouillet inscrite dans le projet AFNT Ligne Emploi (Borderouge/Saint-Jory) Ligne Express (Borderouge/Saint-Jory) <p>Levier report modal modes actifs et partage de l'espace public Poursuite de la mise en œuvre progressive :</p> <ul style="list-style-type: none"> Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération (dont Réseau Express Vélo) Schéma Directeur Piéton d'Agglomération Schéma Directeur Cyclable de Toulouse Métropole Volet mobilités de l'étude ALT (Aucamville-Launaguet-Toulouse) Cheminements sécurisés piétons et cycles vers les stations du Linéo 10 et les points d'intérêts du secteur (équipements, centralités, etc.) Traitements des points d'insécurité piétonnes et cyclables vers le Linéo 10 et les points d'intérêts du secteur (équipements, centralités, etc.) <p>Etude :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etude d'insertion et de programmation du Schéma Directeur Cyclable de Toulouse Métropole (itinéraires, stationnements, etc.) Itinéraires vélo complémentaires au Pacte Urbain Linéo 10 à étudier Etude de traitement spécifique au Schéma Directeur Piéton d'Agglomération <p>Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements Mise en œuvre progressive :</p> <ul style="list-style-type: none"> Règlementation du stationnement sur voirie (identifiée dans les phases précédentes) Stationnement en rabattement sur le Linéo 10 PAMM de Toulouse Métropole : RM820, axe liaison Fenouillet Coteaux, axe liaison Lacourtenourt Coteaux... 	<p>Levier report modal transport en commun et intermodalité Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prolongements du Linéo 10 vers la gare de Fenouillet inscrite dans le projet AFNT AFNT <p>Levier report modal modes actifs et partage de l'espace public Poursuite de la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération Schéma Directeur Piéton d'Agglomération Schéma Directeur Cyclable de Toulouse Métropole Liaisons douces complémentaires aux aménagements réalisés dans le cadre des Schémas Directeurs d'Agglomération <p>Etude :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etude de rabattement tous modes vers les gares AFNT (Fenouillet, Lalande et La Vache) <p>Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> PAMM de Toulouse Métropole : RM820, axe liaison Fenouillet Coteaux, axe liaison Lacourtenourt Coteaux...
Planification urbaine	<p>Poursuite de la mise en œuvre d'une démarche d'urbanisme de projet (priorisation des secteurs à urbaniser dans le respect des principes de cohérence urbanisme/mobilités) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'urbanisation des OAP/ZAC Schéma Directeur de La Vache/Fondayre Poursuite du renouvellement urbain dans le diffus dans les secteurs identifiés comme « secteurs stratégiques à intensifier et à diversifier » dans le respect des éléments à préserver (environnement, patrimoine...) Poursuite de la veille foncière autour du Linéo 10 	

*Projet externe ou en partie externe au périmètre d'engagement du PU Linéo 10 mais étant indispensable au bon fonctionnement du Linéo 10

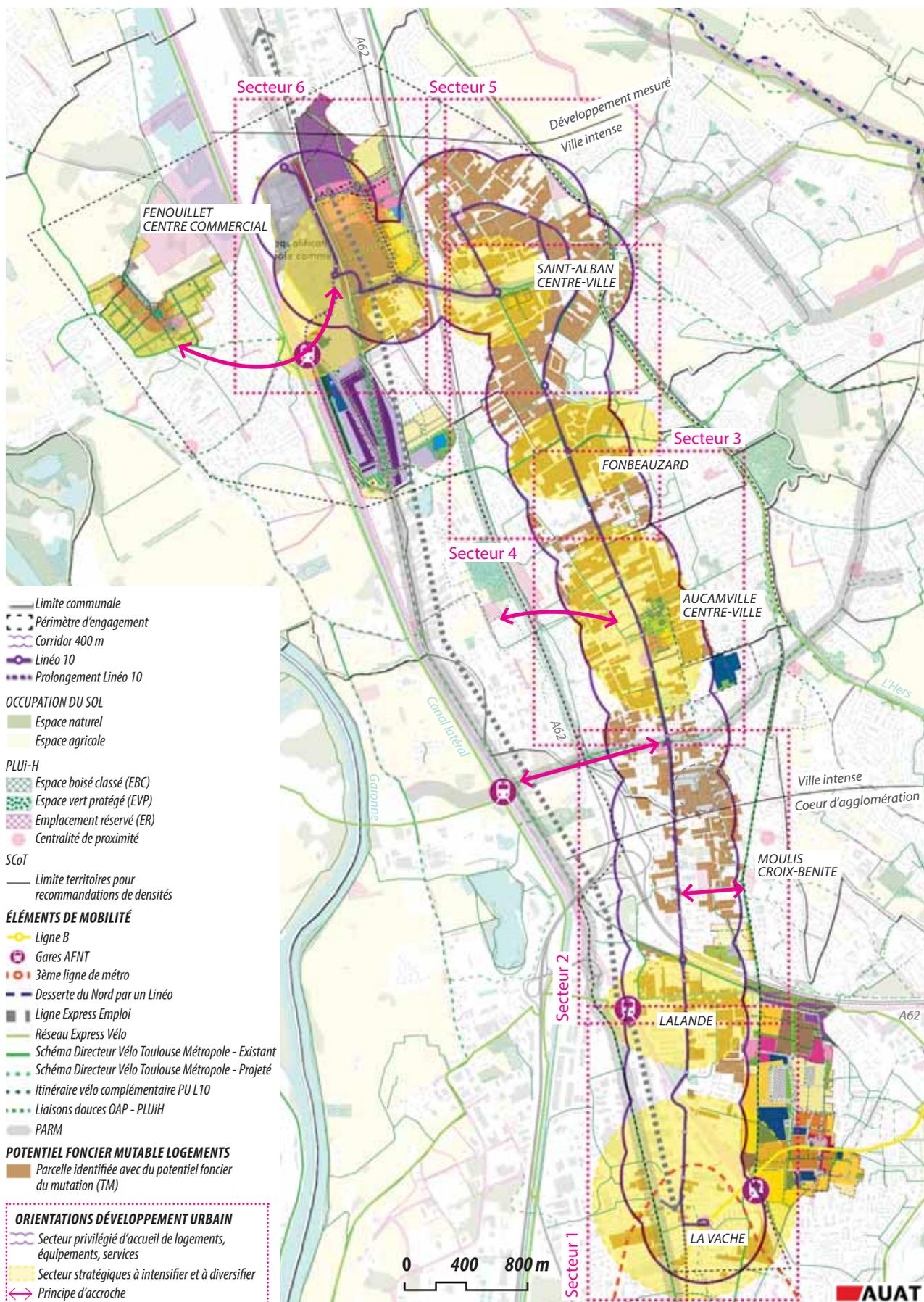


ANNEXES

Zoom sur les six secteurs

ANNEXES

ZOOM SUR LES SIX SECTEURS



ANNEXES

ZOOM SUR LES SIX SECTEURS

Secteur 1

La Vache/Lalande

Une porte métropolitaine associée à une polarité de quartier

Secteur 2

Toulouse Nord

Un noyau villageois à conforter

Secteur 3

Aucamville centre-ville

Une dynamique de croissance à mesurer

Secteur 4

Fonbeauzard/Saint-Alban

Un centre-ville à conforter, relier et diversifier

Secteur 5

Saint-Alban centre-ville

Un centre-ville à conforter

Secteur 6

Fenuillet - Pôle commercial

Un secteur à diversifier et reconnecter aux territoires environnants

FOCUS MÉTHODO

Identification de secteurs stratégiques à intensifier et à diversifier nécessitant des études urbaines plus fines pour être aménagés dans la phase 2025-2030.

Trois niveaux d'approche ont été utilisés pour leurs identifications :

- le traitement statistique (cf. page 48)
- ce qui se passe réellement
 - en phase avec le traitement statistique ou non
 - analyse des projets actuels (permis de construire, DIA...)
- actions publiques en lien avec un projet important (exemple : accompagnement de la 3ème ligne de métro à La Vache)

NOTA

DANS CETTE PARTIE, IL APPARAÎT UNIQUEMENT LA PÉRIODE 2020-2026 DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX ET DES PRÉVISIONS D'INTENTIONS DE TRAVAUX DU PÔLE TERRITORIAL NORD (TOULOUSE MÉTROPOLÉ) CAR CELLES-CI SONT PROGRAMMÉES UNIQUEMENT JUSQU'EN 2026.

ZOOM SUR LES SIX SECTEURS

Secteur 1 : La Vache / Lalande

Secteur 2 : Toulouse Nord

Secteur 3 : Aucamville centre-ville

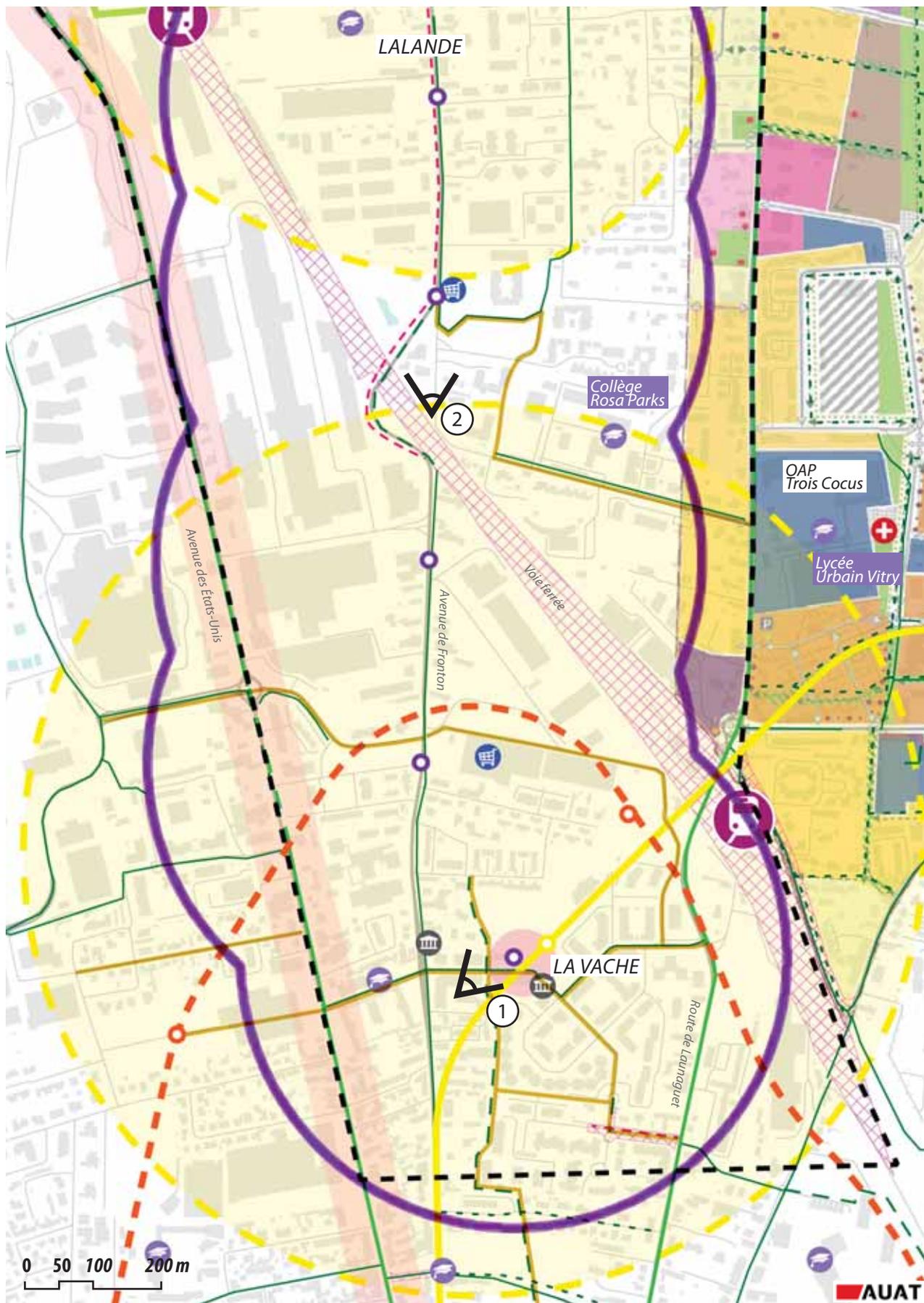
Secteur 4 : Fonbeauzard / Saint-Alban

Secteur 5 : Saint-Alban centre-ville

Secteur 6 : Fenouillet

ANNEXES

SECTEUR 1 : LA VACHE/LALANDE



ANNEXES

SECTEUR 1 : LA VACHE/LALANDE

Secteur 1 - Enjeux

- Affirmer cette zone comme porte d'entrée de Toulouse en transports en commun (métro-train-bus), bien accessible en modes actifs et structuré d'un point de vue urbain
- Rendre accessible le PEM depuis le quartier des 3 Cocus
- Conforter et désenclaver le coeur de quartier de La Vache
- Valoriser les connexions Est-Ouest entre la Garonne, le Canal Latéral et la vallée de l'Hers
- Conforter le noyau villageois de Lalande

	Phase actuelle : Actions réalisées	Phase 2020-2025 : Actions programmées
Modes actifs	Liaison douce entre le chemin et l'impasse du Séminaire (Toulouse)	Aménagements cyclables av. de Fronton (section pont de La Vache/av. J. Zay) Aménagements cyclables sur l'axe du Linéo 10 Liaison douce entre la station La Vache et l'OAP La Salade Liaison douce entre l'imp. des Hortensias et la liaison douce La Vache /La Salade
Voirie et chaussée	Voirie réalisée imp. des Hortensias	Requalification et mise en accessibilité des trottoirs av. de Fronton (section pont de La Vache/av. J Zay) Création quais supplémentaires au terminus La Vache
Stationnement		Etude du P+R du PEM de la station de métro de La Vache
Espace public		Schéma directeur La Vache/Fondeyre

Secteur identifié et étudié dans le cadre du Pacte Urbain 3ème ligne de métro, Liaison Aéroport Express et la Connexion Ligne B

ÉLÉMENTS DE REPÈRE

- Limite communale
- ▭ Périmètre d'engagement
- ▭ Corridor 400 m
- Linéo 10

EQUIPEMENTS

- Administration/Institution
- Enseignement
- Santé
- Sports/Loisirs

COMMERCES

- Petit commerce
- Grande surface

PLUi-H

- ▭ Espace boisé classé (EBC)
- ▭ Espace vert protégé (EVP)
- ▭ Emplacement réservé (ER)
- Centralité de proximité

OCCUPATION DU SOL

- ▭ Espace naturel
- ▭ Espace agricole

ÉLÉMENTS DE MOBILITÉ

- Ligne B
- Gares AFNT
- 3ème ligne de métro
- Réseau Express Vélo
- Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Existant
- Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Projeté
- Itinéraire vélo complémentaire PU L10
- Liaisons douces OAP - PLUiH
- PAMM
- Voiries créées/aménagées

ORIENTATIONS DÉVELOPPEMENT URBAIN

- ▭ Secteur privilégié d'accueil de logements, équipements, services
- ▭ Secteur stratégiques à intensifier et à diversifier

ÉLÉMENTS D'ENJEUX

- Points noirs (circulation bus)
- Aménagements en faveur de la circulation des bus
- ▭ Poches de stationnement (prog. L10)
- ▭ Créations/requalifications de voiries
- Liaisons modes actifs à conforter

ANNEXES

SECTEUR 1 : LA VACHE/LALANDE



① *La Vache, arrêt de métro, Toulouse*



② *Lalande, entrée sud, Toulouse*

ZOOM SUR LES SIX SECTEURS

Secteur 1 : La Vache / Lalande

Secteur 2 : Toulouse Nord

Secteur 3 : Aucamville centre-ville

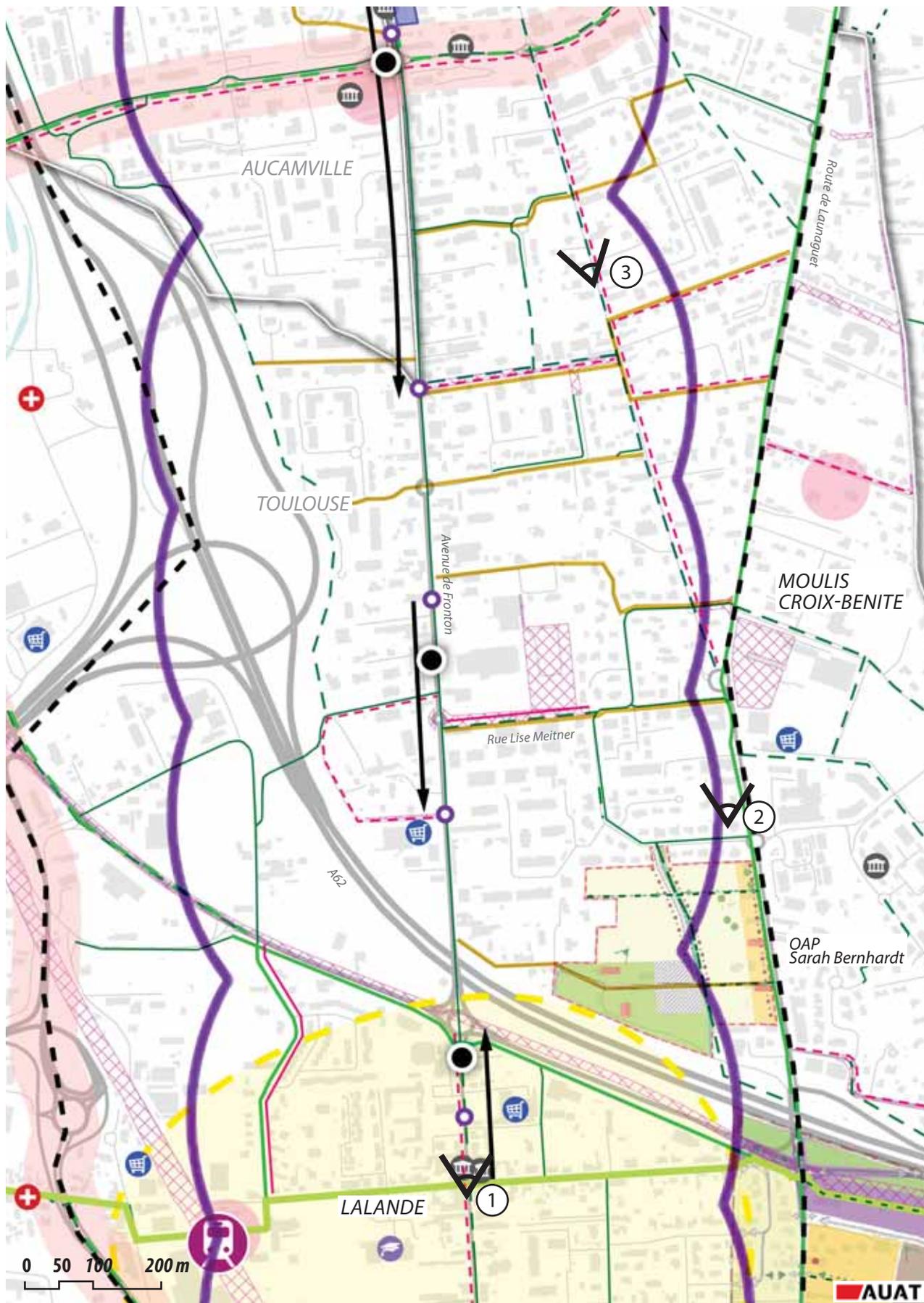
Secteur 4 : Fonbeauzard / Saint-Alban

Secteur 5 : Saint-Alban centre-ville

Secteur 6 : Fenouillet

ANNEXES

SECTEUR 2 : TOULOUSE NORD



SECTEUR 2 : TOULOUSE NORD

Secteur 2 - Enjeux

- Conforter le noyau villageois de Lalande
- Poser les conditions d'une urbanisation nouvelle en coeur de site, d'une densification de ses franges, tout en mettant en valeur la mémoire du site et son paysage (histoire maraîchère)
- Renforcer les rabattements des opérations maîtrisées prévues vers le Linéo 10 (OAP Sarah Bernhardt)
- Maîtriser la dynamique de construction dans la zone nord, séquence de temporisation intra-rocade et extra-rocade

	Phase actuelle : Actions réalisées	Phase 2020-2026 : Actions programmées
Modes actifs	Aménagements piéton/cycle rue L. Meitner (Toulouse) Etude ALT (Aucamville-Launaguet-Toulouse)	Aménagements cyclables rte de Fronton (pont de La Vache/av. J. Zay) Aménagements cyclables sur l'axe du Linéo 10 Aménagements cyclables bd. H. Gaussens (Toulouse) Liaison douce entre la rte de Fronton et le secteur Moulis Croix-Bénite Amélioration de l'aménagement vélo rte de Launaguet (Toulouse)
Voirie et chaussée	Création voirie rue L. Meitner (Toulouse) Chemin des Vieilles Ecoles (Toulouse)	Recalibrage voirie ch. Lapparou (Toulouse) Refection ch. de Salières (Toulouse) Refection et mise en accessibilité des trottoirs ch. du Lapin, ch. de Turlu (Toulouse) Requalification av. de Fronton et mise en accessibilité des trottoirs (section pont de La Vache/av. J. Zay) Requalification rte de Launaguet (Toulouse) Requalification av. J. Zay (Toulouse) Reconfiguration de la voie pour sécurisation rue Rispet et ch. de Croix-Bénite (Toulouse) Aménagement couloir bus Aucamville Sud vers Toulouse Nord et dans le secteur Toulouse - Lalande
Stationnement		Création stationnement ch. Lapparou (Toulouse)
Espace public	Aménagement urbanisation rue E. Degas en cours (Toulouse) Etude ALT (Aucamville-Launaguet-Toulouse)	Accompagnement des opérations d'urbanisme ch. de Croix-Bénite (Toulouse) Accompagnement de l'urbanisation ch. de l'Eglise de Lalande (Toulouse)

ÉLÉMENTS DE REPÈRE

- Limite communale
- ▭ Périmètre d'engagement
- ▭ Corridor 400 m
- Linéo 10

EQUIPEMENTS

- Administration/Institution
- Enseignement
- Santé
- Sports/Loisirs

COMMERCES

- Petit commerce
- Grande surface

PLUi-H

- ▭ Espace boisé classé (EBC)
- ▭ Espace vert protégé (EVP)
- ▭ Emplacement réservé (ER)
- Centralité de proximité

OCCUPATION DU SOL

- ▭ Espace naturel
- ▭ Espace agricole

ÉLÉMENTS DE MOBILITÉ

- Ligne B
- Gares AFNT
- 3ème ligne de métro
- Réseau Express Vélo
- Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Existant
- Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Projeté
- Itinéraire vélo complémentaire PU L10
- Liaisons douces OAP - PLUiH
- PAMM
- Voiries créées/aménagées

ORIENTATIONS DÉVELOPPEMENT URBAIN

- ▭ Secteur privilégié d'accueil de logements, équipements, services
- ▭ Secteur stratégiques à intensifier et à diversifier

ÉLÉMENTS D'ENJEUX

- Points noirs (circulation bus)
- Aménagements en faveur de la circulation des bus
- ▭ Poches de stationnement (prog. L10)
- ▭ Créations/requalifications de voiries
- Liaisons modes actifs à conforter

ANNEXES

SECTEUR 2 : TOULOUSE NORD



① *Lalande, coeur villageois, Toulouse*



② *Moulis Croix-Bénite, Toulouse*



③ *Chemin de Croix Bénite, Toulouse*

ZOOM SUR LES SIX SECTEURS

Secteur 1 : La Vache / Lalande

Secteur 2 : Toulouse Nord

Secteur 3 : Aucamville centre-ville

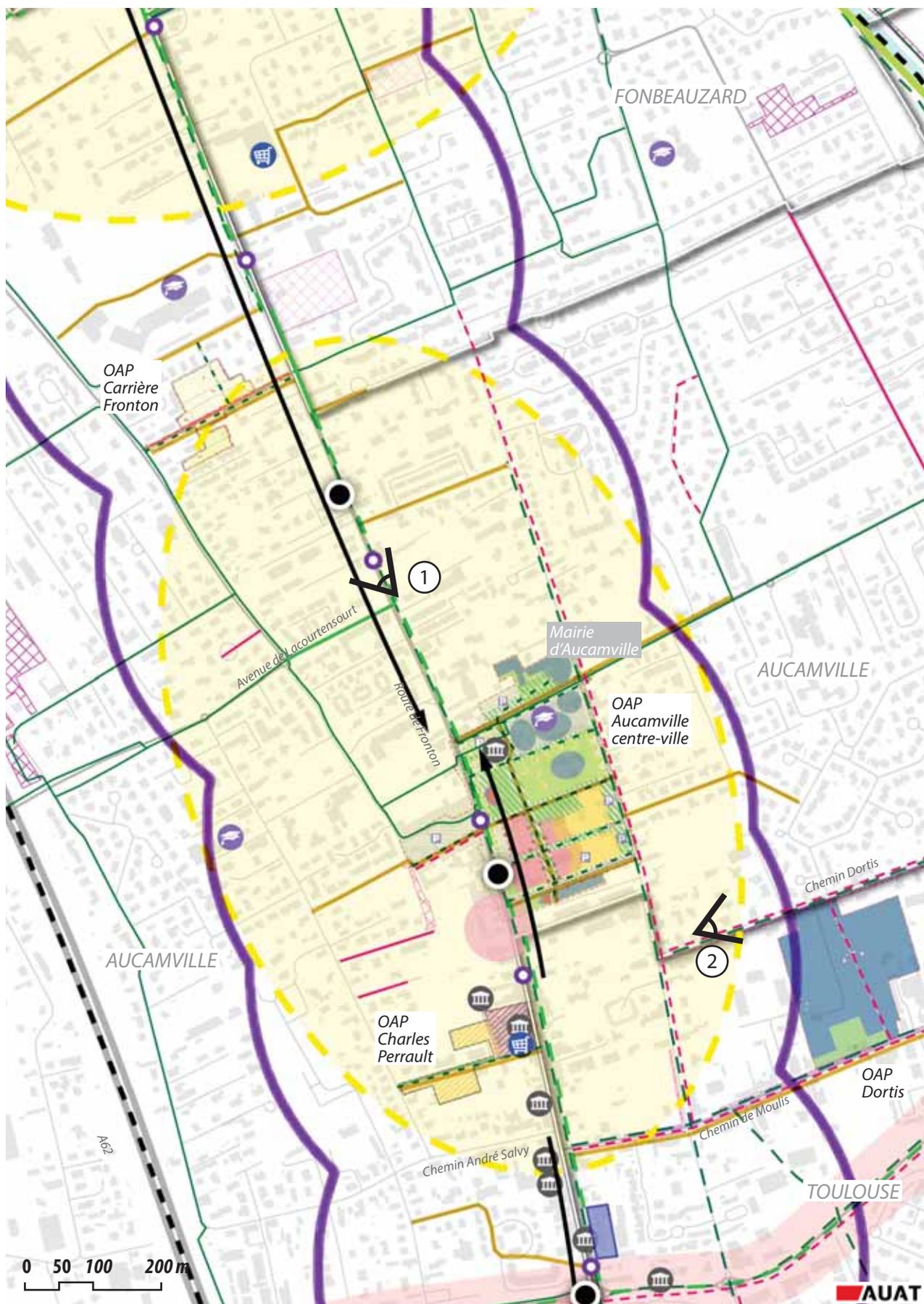
Secteur 4 : Fonbeauzard / Saint-Alban

Secteur 5 : Saint-Alban centre-ville

Secteur 6 : Fenouillet

ANNEXES

SECTEUR 3 : AUCAMVILLE CENTRE-VILLE



SECTEUR 3 : AUCAMVILLE CENTRE-VILLE

Secteur 3 - Enjeux

- Poursuivre une intensification mesurée du bâti existant et un renouvellement urbain déjà à l'oeuvre, tout en préservant l'identité de la commune et le cadre de vie : espaces de nature de proximité, bâtis patrimoniaux...
- Désenclaver les quartiers situés à l'ouest de l'autoroute A62, en limite du périmètre d'engagement
- Renforcer les rabattements des opérations maîtrisées prévues (OAP Dortis), des zones de loisirs (Espace de loisirs d'Aucamville à l'Ouest, Parc du château de Fonbeauzard à l'Est, la Garonne, l'Hers...) et des poches d'emplois importantes à proximité (Liebherr, Safran Power Units...)

	Phase actuelle : Actions réalisées	Phase 2020-2026 : Actions programmées
Modes actifs	Aménagements cyclables, contre-sens cyclable, ch. des Bourdettes (Aucamville) - Phase test réalisée Aménagement bande cyclable ou zone 30 av. du Parc (Aucamville) Aménagement zone 30 dans l'OAP Dortis Etude ALT (Aucamville-Launaguet-Toulouse)	Aménagements cyclables, contre-sens cyclable, ch. des Bourdettes (Aucamville) Aménagements cyclables av. Allende/bd. H. Gaussens (Toulouse) Aménagement piste cyclable av. des Pins (Aucamville) Aménagements piétons et cyclables, dont chaussée à voie centrale banalisée, ch. de Raudelauzette (Fonbeauzard) Liaison douce ch. de l'Oustalet/SPAR/av. de Fronton (Aucamville)
Voirie et chaussée	Trottoirs aux normes créés ch. de Moulis (Toulouse) Recalibrage voirie et mise en accessibilité des trottoirs ch. de Méric (Aucamville) Aménagements voiries et trottoirs place des Pyrénées, imp. des Cypres et imp. des Violettes (Aucamville)	Aménagements voiries rte de Fronton pour le Linéo 10 Recalibrage voirie av. des Pins (Aucamville) Recalibrage voirie et mise en accessibilité des trottoirs ch. des Bourdettes (Aucamville) Aménagement voirie de liaison ch. Dortis vers ch. de Moulis (OAP) (Toulouse) Aménagements voiries ch. de Gratian (OAP) et imp. Muratet (Aucamville) Aménagements voiries et trottoirs ch. Dortis (Aucamville) Aménagements trottoirs rue E. Sicre et secteur du Château d'Eau (Aucamville) Ré-aménagement complet ch. de Moulis Aménagement couloir bus Aucamville vers St-Alban et Toulouse Nord
Stationnement	Création stationnement rue des Ecoles en cours (Aucamville)	Zones de stationnement de compensation (Aucamville)
Espace public	Etude ALT (Aucamville-Launaguet-Toulouse)	Aménagements coeur de ville Aucamville (place Bazerque et parking Villaret)

ÉLÉMENTS DE REPÈRE

- Limite communale
- ⊞ Périmètre d'engagement
- Corridor 400 m
- Linéo 10

EQUIPEMENTS

- Administration/Institution
- Enseignement
- Santé
- Sports/Loisirs

COMMERCES

- Petit commerce
- Grande surface

PLUi-H

- Espace boisé classé (EBC)
- Espace vert protégé (EVP)
- Emplacement réservé (ER)
- Centralité de proximité

OCCUPATION DU SOL

- Espace naturel
- Espace agricole

ÉLÉMENTS DE MOBILITÉ

- Ligne B
- Gares AFNT
- 3ème ligne de métro
- Réseau Express Vélo
- Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Existant
- Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Projeté
- Itinéraire vélo complémentaire PU L10
- Liaisons douces OAP - PLUiH
- PAMM
- Voiries créées/aménagées

ORIENTATIONS DÉVELOPPEMENT URBAIN

- Secteur privilégié d'accueil de logements, équipements, services
- Secteur stratégiques à intensifier et à diversifier

ÉLÉMENTS D'ENJEUX

- Points noirs (circulation bus)
- ➔ Aménagements en faveur de la circulation des bus
- Poches de stationnement (prog. L10)
- Créations/requalifications de voiries
- Liaisons modes actifs à conforter

ANNEXES

SECTEUR 3 : AUCAMVILLE CENTRE-VILLE



① *Route de Fronton, Aucamville*



② *Chemin Dortis, Toulouse*

ZOOM SUR LES SIX SECTEURS

Les six secteurs

Secteur 1 : La Vache / Lalande

Secteur 2 : Toulouse Nord

Secteur 3 : Aucamville centre-ville

Secteur 4 : Fonbeauzard / Saint-Alban

Secteur 5 : Saint-Alban centre-ville

Secteur 6 : Fenouillet

ANNEXES

SECTEUR 4 : FONBEAUZARD/SAINT-ALBAN



ANNEXES

SECTEUR 4 : FONBEAUZARD/SAINT-ALBAN

Secteur 4 - Enjeux

- Conforter le centre urbain avec une poursuite de l'intensification mesurée du bâti existant et un renouvellement urbain déjà à l'oeuvre tout en préservant l'identité de la commune et le cadre de vie : espaces de nature de proximité, bâtis patrimoniaux...
- Renforcer les rabattements des équipements et points d'intérêt à proximité (école maternelle, Complexe intercommunal, l'Hers...)

	Phase actuelle : Actions réalisées	Phase 2020-2026 : Actions programmées
Modes actifs	Aménagement piste cyclable ch. Raudelauzette (Fonbeauzard)	Aménagement piéton/cycle en continuité du ch. de Raudelauzette vers l'Hers et Castelginest (Fonbeauzard)
Voirie et chaussée		Recalibrage voirie et mise en accessibilité des trottoirs ch. de Raudelauzette (Fonbeauzard) Reflexion carrefour à feux au niveau de l'emplacement réservé rte de Fronton (Fonbeauzard) Aménagement couloir bus Saint-Alban Sud vers Aucamville Nord
Stationnement	Création stationnement avec le recalibrage voirie ch. Raudelauzette en cours (Fonbeauzard)	Création stationnement avec le recalibrage voirie ch. Raudelauzette (Fonbeauzard)
Espace public		

ÉLÉMENTS DE REPÈRE

- Limite communale
- ▭ Périmètre d'engagement
- ▭ Corridor 400 m
- Linéo 10

EQUIPEMENTS

- Administration/Institution
- Enseignement
- Santé
- Sports/Loisirs

COMMERCES

- Petit commerce
- Grande surface

PLUi-H

- ▭ Espace boisé classé (EBC)
- ▭ Espace vert protégé (EVP)
- ▭ Emplacement réservé (ER)
- Centralité de proximité

OCCUPATION DU SOL

- ▭ Espace naturel
- ▭ Espace agricole

ÉLÉMENTS DE MOBILITÉ

- Ligne B
- Gares AFNT
- 3ème ligne de métro
- Réseau Express Vélo
- Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Existant
- ● ● Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Projeté
- ● ● Itinéraire vélo complémentaire PU L10
- ● ● Liaisons douces OAP - PLUiH
- ▭ PAMM
- Voiries créées/aménagées

ORIENTATIONS DÉVELOPPEMENT URBAIN

- ▭ Secteur privilégié d'accueil de logements, équipements, services
- ▭ Secteur stratégiques à intensifier et à diversifier

ÉLÉMENTS D'ENJEUX

- Points noirs (circulation bus)
- Aménagements en faveur de la circulation des bus
- ▭ Poches de stationnement (prog. L10)
- ▭ Créations/requalifications de voiries
- Liaisons modes actifs à conforter

ANNEXES

SECTEUR 4 : FONBEAUZARD/SAINT-ALBAN



① *Route de Fronton, Fonbeuzard*



② *Vue sur le Complexe intercommunal, Fonbeuzard*

ZOOM SUR LES SIX SECTEURS

Les six secteurs

Secteur 1 : La Vache / Lalande

Secteur 2 : Toulouse Nord

Secteur 3 : Aucamville centre-ville

Secteur 4 : Fonbeauzard / Saint-Alban

Secteur 5 : Saint-Alban centre-ville

Secteur 6 : Fenouillet

ANNEXES

SECTEUR 5 : SAINT-ALBAN CENTRE-VILLE



ANNEXES

SECTEUR 5 : SAINT-ALBAN CENTRE-VILLE

Secteur 5 - Enjeux

- Conforter le centre urbain avec une poursuite de l'intensification mesurée du bâti existant et un renouvellement urbain déjà à l'oeuvre, tout en préservant l'identité de la commune et le cadre de vie : espaces de nature de proximité, bâtis patrimoniaux...
- Renforcer les rabattements des équipements et points d'intérêts à proximité (école maternelle, complexe intercommunal...)

	Phase actuelle : Actions réalisées	Phase 2020-2026 : Actions programmées
Modes actifs	Aménagement piste cyclable rue B. Amiel en cours (St-Alban)	Aménagements cyclables sur l'axe du Linéo 10 et en continuité sur l'av. de Fronton (St-Alban) Aménagement piste cyclable av. du 8 mai 1945 (St-Alban) Aménagement zone 30 av. de Fronton (St-Alban, secteur Auriol/Lilas) Continuité piétonne et cyclable du P+R vers la rue B. Amiel (St-Alban)
Voirie et chaussée		Aménagement de la voirie av. du 8 mai 1945 (St-Alban) Aménagement des quais du L10 rue B. Amiel (St-Alban)
Stationnement		Parking Linéo 10 av. du 8 mai 1945 (St-Alban)
Espace public		Aménagements coeur de ville St-Alban (rue B. Amiel, Cassin et Mathe)

ÉLÉMENTS DE REPÈRE

- Limite communale
- ▭ Périmètre d'engagement
- ▭ Corridor 400 m
- Linéo 10

EQUIPEMENTS

- Administration/Institution
- Enseignement
- Santé
- Sports/Loisirs

COMMERCES

- Petit commerce
- Grande surface

PLUi-H

- ▭ Espace boisé classé (EBC)
- ▭ Espace vert protégé (EVP)
- ▭ Emplacement réservé (ER)
- Centralité de proximité

OCCUPATION DU SOL

- ▭ Espace naturel
- ▭ Espace agricole

ÉLÉMENTS DE MOBILITÉ

- Ligne B
- Gares AFNT
- 3ème ligne de métro
- Réseau Express Vélo
- Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Existant
- Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Projeté
- Itinéraire vélo complémentaire PU L10
- Liaisons douces OAP - PLUiH
- PAMM
- Voiries créées/aménagées

ORIENTATIONS DÉVELOPPEMENT URBAIN

- ▭ Secteur privilégié d'accueil de logements, équipements, services
- ▭ Secteur stratégiques à intensifier et à diversifier

ÉLÉMENTS D'ENJEUX

- Points noirs (circulation bus)
- Aménagements en faveur de la circulation des bus
- ▭ Poches de stationnement (prog. L10)
- Créations/requalifications de voiries
- Liaisons modes actifs à conforter

ANNEXES

SECTEUR 5 : SAINT-ALBAN CENTRE-VILLE



① *Centre-ville Saint Alban*



② *Rue des Acacias, Saint-Alban*

ZOOM SUR LES SIX SECTEURS

Les six secteurs

Secteur 1 : La Vache / Lalande

Secteur 2 : Toulouse Nord

Secteur 3 : Aucamville centre-ville

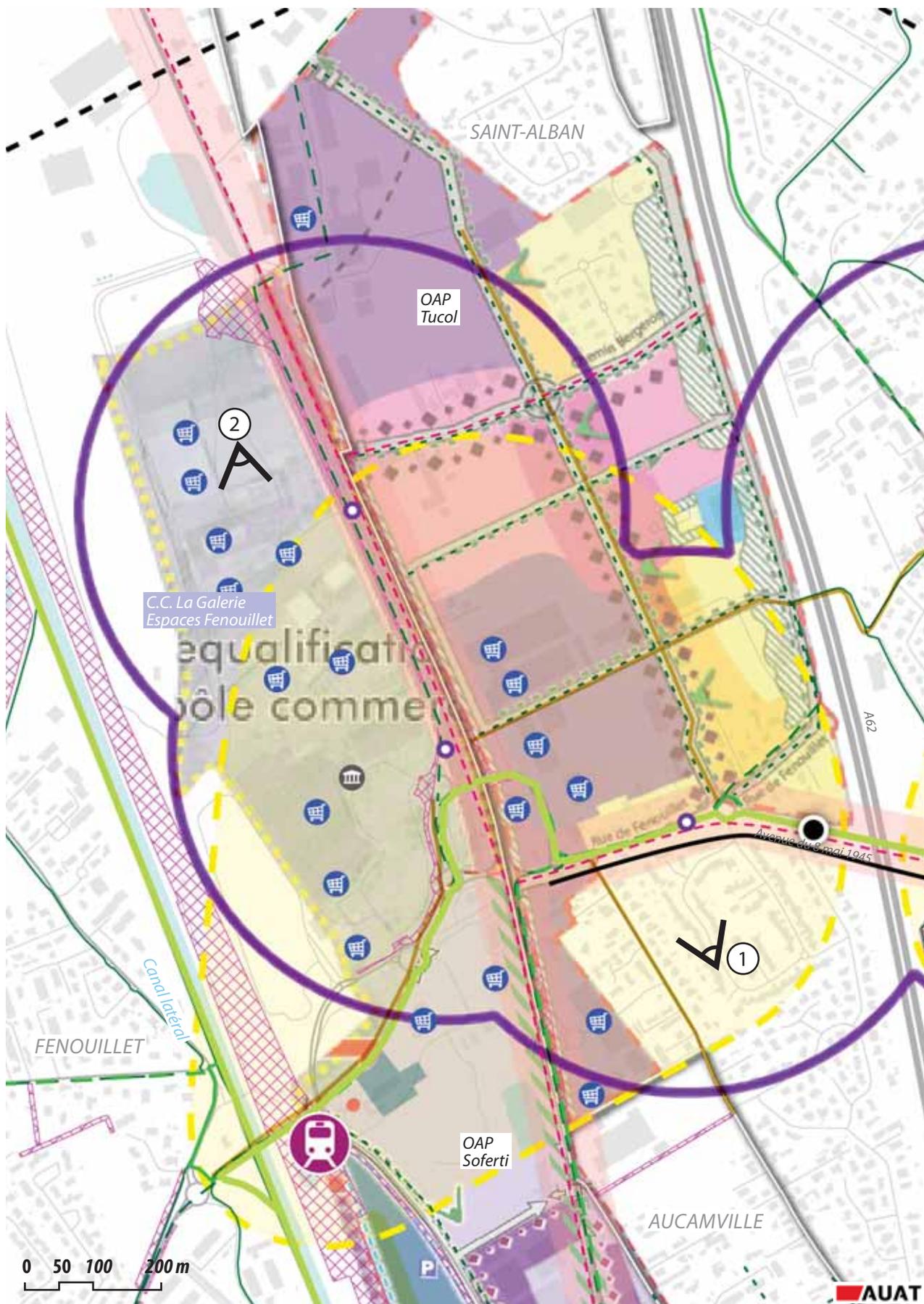
Secteur 4 : Fonbeauzard / Saint-Alban

Secteur 5 : Saint-Alban centre-ville

Secteur 6 : Fenouillet

ANNEXES

SECTEUR 6 : FENOUILLET - PÔLE COMMERCIAL



ANNEXES

SECTEUR 6 : FENOUILLET - PÔLE COMMERCIAL

Secteur 6 - Enjeux

- Ramener de la mixité urbaine à un secteur défini par le commerce et les activités
- Renforcer les rabattements vers le Linéo 10 :
 - des opérations maîtrisées prévues : OAP Tucol, OAP Soferti (programmation majoritairement économique), ZAC Piquepeyre (programmation majoritairement habitat)
 - des zones de loisirs tel que le lac du Bocage

	Phase actuelle : Actions réalisées	Phase 2020-2026 : Actions programmées
Modes actifs		Liaison piéton/cycle Tucol (OAP) vers ch. du Bergeron (St-Alban) Aménagement piste cyclable rue de la plaine (Fenouillet) Aménagement piéton et cycle dans le cadre du ré-aménagement de la RM820
Voirie et chaussée		Ré-aménagement de la RM820 Aménagement voirie et trottoir ch. du Bergeron (St-Alban) Aménagement du terminus Linéo 10 Aménagement couloir bus Fenouillet vers Saint-Alban
Stationnement		
Espace public		

ÉLÉMENTS DE REPÈRE

- Limite communale
- ▭ Périmètre d'engagement
- ▭ Corridor 400 m
- Linéo 10

EQUIPEMENTS

- Administration/Institution
- Enseignement
- Santé
- Sports/Loisirs

PLUi-H

- ▭ Espace boisé classé (EBC)
- ▭ Espace vert protégé (EVP)
- ▭ Emplacement réservé (ER)
- Centralité de proximité

COMMERCES

- Petit commerce
- Grande surface

OCCUPATION DU SOL

- ▭ Espace naturel
- ▭ Espace agricole

ÉLÉMENTS DE MOBILITÉ

- Ligne B
- Gares AFNT
- 3ème ligne de métro
- Réseau Express Vélo
- Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Existant
- Schéma Directeur Vélo Toulouse Métropole - Projeté
- Itinéraire vélo complémentaire PU L10
- Liaisons douces OAP - PLUiH
- PAMM
- Voiries créées/aménagées

ORIENTATIONS DÉVELOPPEMENT URBAIN

- ▭ Secteur privilégié d'accueil de logements, équipements, services
- ▭ Secteur stratégiques à intensifier et à diversifier

ÉLÉMENTS D'ENJEUX

- Points noirs (circulation bus)
- Aménagements en faveur de la circulation des bus
- ▭ Poches de stationnement (prog. L10)
- Créations/requalifications de voiries
- Liaisons modes actifs à conforter

ANNEXES

SECTEUR 6 : FENOUILLET - PÔLE COMMERCIAL



① Avenue Salvador Allende, Saint-Alban



② Centre commercial La Galerie, Espaces Fenouillet

SIGNATURES DES PARTENAIRES

PACTE URBAIN DU LINÉO 10



AUCAMVILLE

*Pour la commune
d'Aucamville*



*Pour la commune
de Fenouillet*



FONBEAUZARD

*Pour la commune
de Fonbeauzard*



S' ALBAN

*Pour la commune
de Saint-Alban*



MAIRIE DE
TOULOUSE

*Pour la commune
de Toulouse*



Pour Toulouse Métropole



Pour Tisséo Collectivités

